

*que
sais-je?*

HISTOIRE DE LA SOCIOLOGIE

CLAUDE GIRAUD



DAR EL AFAQ

هام:

هذه النسخة مخصصة فقط للأشخاص الذين لا
يستطيعون الحصول على النسخة الأصلية
من الكتاب



dz-sociologie.blogspot.com



<http://www.facebook.com/dz.sociologie>

PRÉALABLE

La sociologie fait partie de ces savoirs constitués dont on ne sait faire l'histoire sans se sentir obligé de les définir et de cerner leur objet. La conception que tout un chacun a de la sociologie induit en effet une lecture différente de son histoire. Doit-on considérer que la littérature fait partie de cette histoire de la sociologie ? Balzac nous décrit la vie sociale de son époque et nous renseigne sur le registre des relations sociales. Est-il pour autant un des anciens de cette sociologie dont on prétend faire l'histoire ? Est-ce la narration qui éloigne cet auteur de la sociologie alors que le récit fait partie de la tradition de l'anthropologie ? Mais qu'en est-il alors de certains travaux fort descriptifs qui nous parlent de tel ou tel groupe social ou de telle ou telle façon d'être sur un mode narratif ? Faut-il voir ici un héritage de la façon dont la sociologie s'est construite et s'est différenciée de l'histoire particulièrement en Allemagne ? Est-ce simplement la façon dont on a classé tel ou tel auteur dans tel ou tel registre qui fait que le simple nom de Balzac semble incongru à celui qui se prétend sociologue ? Certains travaux relatifs à une histoire de la sociologie « oublient » ainsi tel ou tel auteur au motif qu'il ne fait pas partie de la sociologie. C'est, pour certains, le cas de Tocqueville alors qu'il est pour d'autres un des grands anciens de cette discipline de savoir. Le problème de la « pureté » supposée de la sociologie peut entraîner également un ostracisme à l'égard de travaux relevant d'un autre classement académique comme ceux de la psychologie sociale.

Et pourtant les sociologues tendent à s'accorder sur les contours de cette discipline de savoir comme s'il ne s'agissait que de querelles de famille. Il y a là un des aspects les plus singuliers de la sociologie. Des histoires de famille parfois douloureuses qui sont héritées du passé et qui sont réactivées par nos contemporains jusque dans l'interprétation de leur propre histoire. Cette introduction à une histoire de la sociologie n'échappera pas à ce particularisme. Elle prétend même avoir droit à son propre point de vue. Celui de considérer que l'histoire de la sociologie peut être utilement abordée autour de

quelques « concepts phares » selon l'expression de Lévy-Bruhl. L'émergence d'un concept, les débats sur sa validité, son interprétation, les constructions théoriques auxquelles il renvoie cristallisent, en effet, pour un temps les recherches et les enseignements et les stratégies de pouvoir des acteurs de la discipline. Nous aurons pour ambition de souligner cette dimension centrale de l'histoire de la sociologie.

Cette façon d'interroger la sociologie et son histoire pourrait cependant laisser croire à certains esprits chagrins que la sociologie se caractérise avant tout par des conflits internes de reconnaissance et d'exclusion plus proches des idéologues ou des religieux que des scientifiques. Il n'en est rien. Deux séries de raisons peuvent être avancées. La première ressort d'une épistémologie du savoir scientifique. La seconde procède des modes de reconnaissance par les membres de l'institution de travaux relevant de paradigmes et de problématiques différentes. Même si l'on considère que la sociologie est une troisième voie entre les sciences de la nature et la littérature comme le soutient W. Lepeyres (*Les trois cultures*, Paris, EHESS, 1990), et que par conséquent elle ne peut être assimilée dans sa démarche ni à la littérature ni aux sciences de la nature, force est de constater qu'elle ne se confond pas, pour autant, avec les idéologies.

Dans l'introduction à l'ouvrage de M. Weber, *Le savant et le politique*, R. Aron note avec bonheur qu'« il existe, quoi qu'on en dise, une communauté des sciences sociales, moins autonome que la communauté des sciences naturelles mais malgré tout réelle ». Poursuivant sa réflexion, il fait état de trois règles constitutives de cette communauté. Tout d'abord « l'absence de restriction dans la recherche et l'établissement des faits eux-mêmes... Ensuite, l'absence de restriction au droit de discussion et de critique, appliquée non pas seulement aux résultats partiels, mais aux fondements et aux méthodes... Enfin, l'absence de restriction au droit de désenchanter le réel » (R. Aron, Introduction à M. Weber, *Le savant et le politique*, Plon, 1959).

Les critiques adressées en la forme à tel ou tel travail de recherche sont ainsi constitutives de l'éthique du sociologue. Elles font également partie de la démarche de connaissance en ce sens qu'elles conduisent les parties en présence à argumenter et ceci dans un va-et-vient entre présupposés de la démarche, données recueillies lors de cette démarche et inter-

prétation des données. Aussi doit-on voir dans l'usage des disputes un des facteurs du déroulement des recherches en sociologie. Bien évidemment toute naïveté conduisant à faire de la recherche scientifique et *a fortiori* de la recherche en sociologie un monde de pureté dans lequel les disputes n'auraient pour seul fondement que la recherche de la véracité est à proscrire. Mais si les bases mêmes des disputes académiques ne sont pas toujours très avouables, elles concourent néanmoins à la production de savoir par le simple fait qu'elles obligent à un débat d'argumentaires.

Ces débats d'argumentaires ne sont d'ailleurs pas un vain mot, car ils confortent à tout le moins une communauté scientifique qui construit ce faisant ses références et ses modes d'évaluation. Trop souvent on a cru ou laissé croire que la sociologie était le terrain de multiples « chapelles » n'ayant pour finalité que l'excommunication des membres de « chapelles » adverses. Or les modes de sélection des chercheurs ou des enseignants-chercheurs montrent à tout le moins qu'une capacité d'évaluation commune existe et que les grilles de lecture des compétences sont plutôt partagées par tous ses membres indépendamment des champs de recherche, des réseaux d'appartenance et des paradigmes de référence. L'histoire de la sociologie est ainsi également l'histoire d'une construction sociale : celle d'une communauté scientifique.

INTRODUCTION

La sociologie peut à juste titre être considérée comme un savoir spécifique parce qu'elle produit un savoir qui n'est pas indépendant de ses environnements et parce qu'elle construit nécessairement son objet en fonction des transformations desdits environnements.

Le savoir construit par la sociologie porte, en effet, la marque d'une époque et des caractéristiques des environnements en ce sens qu'il prend appui sur l'existence de transformations ou de crises économiques, sociales et culturelles par exemple. C'est ainsi que peuvent se comprendre les changements d'orientations de recherche en sociologie selon les périodes historiques de référence. Cette articulation entre contextes, environnements et orientations de recherche – et par conséquent production de savoir – ne signifie par pour autant que l'acte de connaissance en sociologie dérive des seuls contextes. Il ne peut être considéré comme seulement relatif à une époque donnée même si la production de savoir à une période donnée peut être corrélée à des changements épistémologiques touchant par exemple les méthodes ainsi que l'histoire de la sociologie moderne le montre. Si tel n'était pas le cas, les travaux d'E. Durkheim ou de M. Weber par exemple ne seraient que de simples curiosités historiques. Or des concepts comme ceux d'anomie, d'institution ou de rationalité sont toujours d'un grand intérêt pour les recherches contemporaines.

Pour autant l'objet de la sociologie n'est pas et ne peut être un objet défini une fois pour toutes. La boutade de R. Aron selon laquelle les sociologues ne s'accordent que sur un point, celui de la difficulté à définir l'objet de la sociologie, doit être prise au sérieux car elle souligne une des dimensions centrales de la sociologie : celle de la problématisation récurrente de son objet. « La sociologie, nous dit J.-M. Berthelot, naît lorsque, dans un même mouvement, elle problématise son objet et le mode de connaissance qui lui convient et met à l'épreuve empiriquement la pertinence de ses choix » (J.-M. Berthelot, *La construction de la sociologie*, PUF, 1991).

La qualification du social ne ressort pas d'une évidence. Elle procède d'une construction intellectuelle qui varie nécessairement selon l'angle d'attaque du segment étudié et dont la pertinence est fonction de sa relation à l'objet étudié. Il n'y a pas lieu de voir dans cette démarche une faiblesse de la sociologie et de la qualifier alors de discipline intermédiaire sans objet défini. Il faut, au contraire, insister sur la capacité de cette discipline à réinterroger son objet au cours de son histoire sans pour autant nuire à sa production de savoir.

I. — La spécificité de la sociologie

La spécificité de la sociologie tient ainsi au rapport qu'elle entretient avec son objet de savoir et à la façon de connaître qui est la sienne. L'histoire de cette discipline intègre pour partie ces caractéristiques. Les débats sur les méthodes d'investigation et sur les définitions possibles de l'objet de recherche se comprennent également comme la traduction de la stratégie d'une communauté scientifique confrontée au « sens commun » et à la prétention de tout un chacun de dissenter sur le social ou la société sans s'interroger sur l'objet de leurs propres digressions ni sur la validité de leurs propos. L'histoire de la sociologie est ainsi, pour partie, celle des stratégies d'une communauté scientifique dont l'homogénéité ne peut être atteinte mais dont la conception de la démarche de recherche fondée sur un va-et-vient entre théorie et empirie peut être considérée comme le référentiel commun. La polysémie du social explique, par ailleurs, que la sociologie ait maille à partir avec l'idéologie et la philosophie. On conçoit ainsi aisément que le social – compris ici prosaïquement comme un ensemble de façons normées d'être et d'agir – puisse être objet de discussions entre des hommes et des femmes confrontés à la vie de tous les jours et être traversé par les idéologies. Mais si le social est entendu de façon plus extensive comme, par exemple, l'essence même de la vie publique, alors la sociologie disputera à la fois à la philosophie et aux sciences politique et économique la validité ou plus exactement la pertinence de son savoir. L'histoire de la sociologie reflète également cette dimension. Ce que l'on a pu appeler maladroitement l'autonomisation de sphères d'activité comme le politique, l'économique ou le social par rapport au tronc commun de la philosophie (représentée ici par la morale) justifie, dans une perspec-

tive de reconstruction de l'histoire de la sociologie, un rappel des principales thèses philosophiques relatives à cette conception extensive du social ainsi que de celles relevant de la théorie économique par exemple. Un tel rappel peut prendre différentes formes allant de la simple évocation de ces thèses – pour ordre –, à la mise en perspective des connexions existant à toutes les époques entre ces différentes disciplines de savoir. Notre option est de rendre compte de ces relations à travers un certain usage des concepts communs indépendamment des démarches spécifiques caractérisant telle ou telle discipline. Interroger ainsi l'histoire de la sociologie revient à interroger la sociologie dans ses rapports avec d'autres disciplines. Une telle lecture nuance la conception de l'histoire de la sociologie construite sur des ruptures conceptuelles avec la philosophie telle que la propose R. Nisbet dans *La tradition de la sociologie* (Paris, PUF, 1988). Elle repose sur la mise en évidence d'une certaine continuité conceptuelle, voire thématique, entre la philosophie et la sociologie mais assortie d'une différence fondamentale dans le mode de raisonnement (ce qui n'est pas nécessairement vrai avec des disciplines de savoir comme l'économie ou l'histoire). Pour autant l'histoire de la sociologie n'est pas, au-delà de cette différence de raisonnement, celle d'une simple continuité conceptuelle plus ou moins innovante par rapport à la philosophie. Elle est celle d'une production de savoir en partie cumulable et qui se lit au travers de la culture sociologique et de la dynamique de la recherche elle-même. Cette cumulativité du savoir sociologique est pourtant relative. Des moments de stagnation du savoir sociologique, voire d'idéologisation de celui-ci, existent incontestablement. La sociologie (ou plus exactement son exercice) n'est pas exempte de prises de position idéologiques. Mais la sociologie est un savoir constitué reposant pour partie sur une communauté de sociologues héritiers des travaux de leurs prédécesseurs. La cumulativité du savoir sociologique est également de cet ordre. En conséquence, le projet d'une histoire de la sociologie repose, *de facto*, sur une conception latente de la cumulativité du savoir de cette discipline. Il est difficile, par là même, de penser une histoire de la sociologie qui n'aurait pas une base commune et des orientations spécifiques.

II. — Les options d'une histoire de la sociologie

L'histoire de la sociologie peut ainsi être conçue comme étant celle de l'élaboration discontinue – depuis le début de l'ère industrielle – de façons d'interroger le social et de lui donner sens. La construction de la sociologie – entendue comme savoir constitué sur des méthodes d'interrogation d'objets d'étude eux-mêmes problématisés – serait ainsi l'essentiel de toute histoire de la sociologie. Il est néanmoins deux dimensions qui, ce faisant, risquent d'être oubliées ou minorées dans cette conception optionnelle de l'histoire de cette discipline : c'est le cas de la professionnalisation universitaire de la sociologie et de la dimension politique de la sociologie, c'est-à-dire, pour être bref, de la relation à l'action. Alors que l'idée même d'une construction renvoie aux acteurs sociaux, l'histoire de la sociologie serait, pour certains, paradoxalement celle des seules idées sans ancrage avec les façons dont les acteurs ont construit progressivement leur discipline. L'histoire de la sociologie est aussi, pour nous, celle des sociologues et par là même celle des stratégies mises en place par des acteurs sociaux pour créer des modes d'identification et pour inscrire leurs travaux dans des lieux de visibilité institutionnelle comme l'université et les laboratoires de recherche. Montrer comment des sociologues ont œuvré pour développer l'audience de la sociologie en incitant à la création de postes universitaires, par exemple, est une dimension pertinente de l'histoire de la discipline. De même faudrait-il aujourd'hui montrer comment dans la sociologie contemporaine, l'option d'une professionnalisation de la sociologie « en dehors » de l'université est une des dimensions de développement et de transformation de la sociologie par le mode de relation au savoir qu'elle instaure. Ce dernier aspect nous conduit tout naturellement à la dimension politique du savoir sociologique. La sociologie s'est construite sur une ambiguïté qui tient moins ici à l'objet lui-même de la sociologie qu'à la position du sociologue entre « les ordres du savoir » et « ceux de l'action ». La tentation du clerc est celle du politique, c'est-à-dire de l'action de transformation d'une réalité. Cette position du sociologue explique à elle seule les tensions existant entre les sociologues eux-mêmes quant à la nature du savoir sociologique et quant à son usage. Le positivisme occupe ainsi une des extrémités d'un croisement

d'axes construit entre savoir scientifique et intervention sociale, objectivité et subjectivité du savoir. Faire l'histoire de la sociologie c'est également faire l'histoire de ces tensions entre l'action de transformation et la production de savoir. Les exemples ne manquent pas depuis les réflexions d'Auguste Comte dans *Le catéchisme positiviste* et la transformation de la société et celles de M. Weber sur « l'éthique de conviction et l'éthique de savoir » dans *Le savant et le politique*. La sociologie, parce qu'elle s'est construite dans des moments de bouleversement social comme l'industrialisation européenne et la transformation de l'Ancien Régime (particulièrement en France avec la Révolution française et celle de 1848) a, en outre, hérité des débats idéologiques sur le changement et la transformation sociale. Même si par ailleurs son histoire montre qu'elle a su ne pas confondre savoir et idéologie, la sociologie est confrontée de façon récurrente à l'idéologie. Faire l'histoire de la sociologie c'est également rappeler les moyens que les sociologues se sont donnés pour « dissoudre », selon le mot de Touraine, « les objets, positions, ordres et idéologies » afin de faire « apparaître le système d'action » (A. Touraine, *ibid.*, 1974, p. 238).

III. — Le rapport du sociologue à une histoire de la sociologie

Si la sociologie se résument à quelques techniques d'enquêtes et à quelques exploitations rudimentaires de données, l'histoire de la sociologie n'aurait qu'un sens anecdotique. Mais la démarche du sociologue ne correspond pas à cette tendance à la double réification de l'objet d'étude et de l'interprétation en usage dans certains milieux professionnels. Dès lors qu'une problématique se dessine dans le cadre d'une recherche, se tisse alors une relation avec des théories relatives à l'objet et/ou à la façon de l'interroger. Cette relation est au cœur même de la démarche du sociologue et se décline sous différents aspects ayant cependant en commun d'articuler, dans un va-et-vient, théorie et empirie, validation locale ou infirmation de tout ou partie d'une théorie. Les théories auxquelles se réfèrent alors les sociologues ne sont pas seulement des théories contemporaines ou plus exactement ces théories sont elles-mêmes en résonance avec des théories plus anciennes. Une histoire de la sociologie est ainsi plus ou

moins explicitement élaborée dans les références à des travaux antérieurs. La démarche sociologique inclut ainsi un mode d'activation d'éléments d'une histoire de la sociologie. L'activité sociologique est en conséquence, par elle-même, créatrice d'un usage des travaux relevant de l'histoire de la sociologie. Mais l'histoire de la sociologie (ou devrait-on dire les histoires de la sociologie tant il est vrai que le mode d'activation des travaux antérieurs dépend des problèmes rencontrés et des paradigmes de référence) est également un parcours initiatique au cours duquel on se familiarise avec les concepts de la sociologie, les écoles de pensée et surtout avec la culture commune des sociologues : celle qui fait que l'on se reconnaît comme sociologue indépendamment des différences, dans la façon d'interroger et de lire le réel. L'histoire de cette discipline est ainsi également un des aspects de l'identité sociale des sociologues. Cette histoire est par ailleurs un des modes d'interrogation de la modernité car la sociologie s'est construite au cœur de la transformation de l'Ancien Régime (dont une des formes est la Révolution française) et à l'aune de l'émergence de l'industrie dans l'Europe capitaliste occidentale. L'interrogation contemporaine sur les figures de la modernité comme période historique croise alors nécessairement l'histoire de la construction de la sociologie comme partie intégrante de cette modernité et comme « reflet » d'elle-même.

Chapitre I

AUX ORIGINES D'UNE PENSÉE SOCIOLOGIQUE OU EN QUOI LA SOCIOLOGIE NE PEUT PAS SE DÉFINIR SEULEMENT COMME UNE RUPTURE ÉPISTÉMOLOGIQUE

Toute histoire de la sociologie semble devoir sacrifier à un rituel, celui d'une recherche de ses origines. Bien souvent malheureusement cette démarche n'est pas argumentée. S'il ne s'agit que d'esquisser les contours d'idées ayant prévalu à une période et de les associer à des théories sociologiques, le rappel des origines est d'un intérêt limité. S'il s'agit en revanche de réinterroger des lectures philosophiques de la société qui sont en résonance avec des théories sociologiques, la démarche est heuristique. Or c'est au travers de quelques concepts centraux que cette résonance peut être le mieux appréhendée.

Ceci faisant il ne peut s'agir d'une simple perspective chronologique qui n'apporterait pas d'informations pertinentes sur les concepts employés et *in fine* sur la façon de « nommer » les problèmes qui sont objets de réflexion. C'est pourquoi nous préférons en rester à une approche centrée sur quelques auteurs et quelques concepts. Dans cet esprit, nous retiendrons des concepts dont l'expression fait partie d'un même patrimoine entre la philosophie et la sociologie. La différence existant alors entre ces deux disciplines apparaît clairement dans cette démarche. Ce n'est pas tant l'objet de réflexion qui différencie ces savoirs, ni même la façon de nommer et désigner les problèmes et les thèmes de réflexion que les postures d'interrogation de l'objet. Fille de la révolu-

tion industrielle, la sociologie se définit comme une démarche qui « se veut scientifique du social en tant que tel », selon l'expression de R. Aron. Peu importe ici que la sociologie soit ce qu'elle prétend être. Sa posture d'interrogation du réel, ses méthodes et son raisonnement font d'elle une démarche hypothético-inductive qui l'éloigne de toute philosophie sociale pour autant que celle-ci soit identifiée à partir de l'utopie. Mais ce qui peut intéresser le sociologue confronté à l'histoire de sa discipline c'est précisément la façon dont des philosophes ont nommé et ont désigné des problèmes et des thèmes ressortissant, depuis la création de la sociologie, d'une approche sociologique. C'est vraisemblablement ici que se dessine la limite de la rupture épistémologique entre la sociologie et la philosophie.

Deux périodes ont été le creuset de cette interrogation philosophique intéressant le sociologue confronté à son histoire : l'Antiquité grecque et le siècle des Lumières. Bien évidemment, cette façon d'interroger les racines de la sociologie ne correspond nullement à une reconstitution de mouvements de pensée et on pourrait nous faire grief de ne pas prêter attention à une certaine continuité historique.

Là n'est pas notre propos. Le choix de ces deux périodes de référence d'une démarche philosophique intéressant la sociologie est assez général dans toute histoire de la sociologie pour faire partie d'une « évidence » semblant s'imposer dès lors que l'on prétend mettre en perspective la démarche de la sociologie. Il faudrait y voir alors deux configurations historiques propices à une réflexion sur le politique et *in fine* sur les relations entre les hommes confrontés à un agir commun tout comme l'industrialisation l'a été pour la sociologie. C'est du moins une hypothèse crédible justifiant, au-delà de la pertinence des réflexions de ces philosophes, la mise en perspective avec la sociologie. Ces philosophies seraient également, et c'est une autre hypothèse, un contre-exemple de ce qu'il conviendrait d'appeler la démarche de la sociologie si l'on se permettait d'ignorer les différences de méthodes au profit d'une unité de démarche supposée. Elles seraient enfin, et ce sera la dernière hypothèse, une des sources conceptuelles parmi les plus importantes de la théorie sociologique si l'on en croit la façon dont certains concepts ont été et continuent d'être utilisés par les sociologues.

I. — L'Antiquité grecque

Deux philosophes de l'Antiquité grecque sont à cet égard particulièrement importants. Il s'agit de Platon et d'Aristote. Les travaux d'autres philosophes de l'Antiquité grecque tels que Pyrrhon d'Élis pour les sceptiques, Zénon pour les stoïciens, ou encore Épicure ont des œuvres qui nous sont parvenues fragmentées et ne présentent pas, en conséquence, la même unité d'ensemble que ceux des deux philosophes précités. Il est, en outre, incontestable que la postérité de Platon et d'Aristote est incomparable et que la sociologie s'est confrontée (et continue de le faire si l'on en croit les derniers travaux relatifs à la sociologie de l'action : L.-A. Gérard-Varet et J.-C. Passeron, *Le modèle et l'enquête*, Paris, EHESS, 1995) à leurs écrits censés représenter une forme de l'« aboutissement » d'une pensée philosophique. C'est pourquoi nous en resterons à ces deux philosophes pour éclairer cette esquisse d'une histoire de la sociologie. Bien évidemment, il ne saurait s'agir ici que d'un exemple de relation entre sociologie et philosophie au travers de cette approche.

1. Le « Ménor » ou des possibilités d'apprendre : un des héritages de Platon. — D'une façon générale, les sociologues qui se penchent sur l'histoire de leur discipline privilégient toujours – lorsqu'ils traitent d'un auteur ayant contribué d'une quelconque façon au développement de la sociologie – une des dimensions de son œuvre. Dans le cas de Platon, cette démarche aboutit souvent à sélectionner *La République* comme œuvre politique caractéristique d'une « utopie » sociale dont l'exemple suffit à montrer l'écart existant entre la sociologie et la philosophie.

Il nous semble tout aussi pertinent de chercher en quoi la pensée platonicienne est une source de réflexion pour le sociologue dans la mesure où elle éclaire le sens de certains concepts. Nous le ferons simplement à partir d'une des œuvres de Platon, le *Ménor*. Ce dialogue platonicien traite initialement de la vertu. Progressivement le dialogue s'oriente vers une question plus générale qui est celle des conditions du savoir et de la connaissance. On connaît du *Ménor* la thèse de la connaissance prénatale ou de la réminiscence. On connaît moins l'articulation entre *doxa*, savoir et autorité alors qu'elle est partie prenante de la thèse de la

réminiscence et du paradoxe sur la recherche. Or cette thèse platonicienne est source d'étonnement sociologique dès lors qu'on la lit à partir d'une problématique de la connaissance, voire d'une problématique de l'apprentissage culturel.

Poursuivons le dialogue platonicien de la thèse de la réminiscence. Lorsque Socrate propose à un des jeunes hommes appartenant à la suite de Ménon de construire un carré double d'un carré donné, il se livre à un exercice de style qui va l'amener à montrer que ce jeune homme ne peut donner des réponses justes à la question posée que par un processus de réactivation d'un savoir en partie inné. Mais, si ce jeune homme, après bien des erreurs, répond enfin de façon positive aux questions de Socrate, il ne fait pour autant qu'exprimer des opinions « droites » ou « vraies ». Celles-ci ne deviendront des connaissances fondées qu'après un autre apprentissage, celui de la compréhension qui se surajoute à celui de la réminiscence. L'interrogation répétée à laquelle le jeune homme est soumis dans l'exemple platonicien est un processus visant à rattacher l'opinion exprimée à des certitudes plus larges. Cette façon de préciser le passage possible entre opinion « droite » et connaissance rappelle la façon dont les sociologues dits « positivistes » ont construit la démarche sociologique en séparant le « sens commun » du « savoir sociologique objectif ». L'opinion « droite » est, quant à elle, une catégorie intermédiaire sur le parcours de l'objectivation ou encore sur celui de l'« action réussie », tant il est vrai que pour Platon, deux objectifs différents peuvent être assignés à cette qualité d'opinion. On retrouve ici l'autre grande tendance historique — après le positivisme — de la sociologie, celle dite « compréhensive » pour laquelle le social résulte de l'action et constitue l'objet même de la connaissance sociologique. Platon peut ainsi être appelé en renfort par les deux grands courants fondateurs de la sociologie.

Si nous poursuivons notre lecture de la thèse platonicienne de l'« opinion droite » déclinée dans le *Ménon*, nous remarquerons que cette qualité d'opinion peut concurrencer le savoir établi dès lors que les deux sont confrontés à l'agir.

En effet, bien que l'« opinion droite » s'avère être « instable comme les statues de Dédale », « erratique comme les visions d'un rêve », elle reste pourtant vraie tant que l'action

a laquelle elle est associée est réussie (*Ménon*, 97 *a-b*, « ... Aussi longtemps, disons, qu'il a une opinion droite sur la même chose dont l'autre a une connaissance, il ne sera pas un moins bon guide, lui qui a une opinion vraie, même si cette opinion est dépourvue de raison, que l'autre qui connaît par raison »... « Donc une opinion vraie n'est pas un moins bon guide, pour la rectitude de l'action, que la raison »). L'opinion « droite » n'est pas ainsi orientée vers le savoir mais vers l'action. Si le savoir est du ressort du philosophe, l'opinion droite est du ressort de l'homme d'action, c'est-à-dire de l'homme en charge d'une action ayant des incidences sociales (morales ou politiques). Elle ne peut en conséquence être transmise sous la forme d'un savoir. Elle peut cependant être imitée puisqu'elle est un guide de l'action. De cette conception platonicienne de la *doxa* (opinion) résultent à la fois l'idée d'une capacité de savoir réservée à ceux qui sont à même de recevoir et l'idée d'une utilité pragmatique de la *doxa*. Il est une autre dimension, constante dans l'œuvre de Platon, qui est celle de la répartition sociale sous-jacente à cette dichotomie entre le savoir et la *doxa*. Dans le dialogue du *Ménon*, Platon semble d'ailleurs ne rien dire des conditions sociales de la création des capacités d'action. Pourtant celles-ci sont implicites. Ces conditions sont celles que crée toute relation d'échange dès lors qu'une autorité (ici le maître détenteur du savoir et qui « accouche » les esprits) oriente la démarche d'accès au savoir. Le *Ménon* est ici une source de problématiques sociologiques d'une remarquable richesse. La réflexion menée autour de l'articulation existant entre la *doxa* et le savoir est au cœur de la démarche de la pensée sociologique. L'articulation que suggère Platon entre l'opinion « droite » et l'action « réussie » sera un des axes de travail des sociologues parmi lesquels on peut compter V. Pareto.

2. De l'autonomisation du domaine des « affaires humaines » dans l'œuvre d'Aristote. — Alors que la philosophie platonicienne est idéaliste et dualiste en ce qu'elle distingue deux mondes dont l'un – le monde des Idées – est le monde réel qui gouverne l'autre monde – celui des apparences –, la philosophie aristotélicienne est dite réaliste en ce sens qu'elle a « libéré » le monde sensible du joug du monde des idées. Les idées ne sont pas des absolus, sortes de modèles idéaux pré-

existant au monde sensible mais elles sont partie intégrante de ce monde, seul monde réel. De cette conception dérive d'une part une conception de la connaissance et d'autre part une théorie des affaires humaines.

• A) *Une conception de la connaissance.* — La conception de la connaissance développée par Aristote prend forme autour de deux concepts qui sont la définition et le raisonnement. Si les idées sont partie intégrante du monde sensible, alors la connaissance visera à saisir, au-delà de la diversité des formes sensibles, l'essence des réalités. L'essence des choses et des êtres est saisie dans l'acte même de définition de la réalité étudiée. On retrouve ici une des caractéristiques de la démarche platonicienne mais associée à une recherche de la preuve qui passe soit par un examen quasi anthropologique des réalités sociales (*Les politiques*), soit par le canal de la déduction associée à une définition. Le raisonnement aristotélicien marquera profondément la pensée occidentale et *in fine* la sociologie lorsqu'elle aborde l'action. On sait, par exemple, qu'Aristote établit dans *L'Éthique à Nicomaque* un parallèle entre le mécanisme de l'action et le mode de raisonnement par déduction (*Éthique*, 1142_b 22-24 ; 1143_a 35 - _b 5 ; 1144_a 30-35...). Aristote montrera que la raison pratique et la raison théorique empruntent le même chemin logique pour agir et construire un raisonnement : le principe de non-contradiction. Lorsque les sociologues s'interrogent sur l'action et par là même sur l'acteur ils empruntent également un chemin de raisonnement logique de type syllogistique en postulant à la suite d'Aristote une relation logique de forme causale entre les raisons d'agir des acteurs et ce qu'ils font réellement (c'est particulièrement le cas des sociologies de l'action et de l'acteur). Ce mode de raisonnement latent procède entre autres choses de la définition que donne Aristote de l'action et de la typologie des causes de l'action. Une des quatre causes de cette typologie est la cause dite « finale ». « La fin de son comportement en est aussi la raison d'être ou la cause » (R. Boudon, F. Bourricaud, *Dictionnaire critique de la sociologie*, FUF, 1982). Cette catégorie de causes est associée à un mode d'explication d'un phénomène que l'on nomme « téléologique » parce qu'il s'appuie sur les « finalités poursuivies par un individu, un groupe ou un système » (Boudon, Bourricaud, *ibid.*, 1982). On sait l'importance des

débats qui, en sociologie, ont pris pour centre cette conception de la finalité de l'action et *in fine* de la rationalité des acteurs sociaux. La typologie des quatre causes d'Aristote est ainsi une de bases conceptuelles d'analyse de l'action dont la sociologie a hérité même si elle s'en défend et a condamné en sus l'explication téléologique au motif qu'elle est une explication non scientifique.

Il est une autre dimension de la philosophie aristotélicienne dont la sociologie a recueilli l'essentiel, c'est sa conception des affaires humaines.

B) *Une théorie des affaires humaines.*—Concevoir à l'intérieur d'un monde dit « sublunaire » un domaine autonome, celui des affaires humaines, fut une des novations les plus importantes d'Aristote. Un des commentateurs d'Aristote n'hésitera pas à dire qu'« Il y a là, pour les sciences sociales et pour la philosophie politique, l'équivalent de la laïcisation opérée par le traité hippocratique *De la maladie sacrée* qui attribuait le haut mal à un mouvement du phlegme » (P. Pellegrin, Introduction à l'ouvrage d'Aristote, *Les politiques*, Flammarion, 1993). La théorie des affaires humaines est celle de l'éthique et du politique. L'action humaine doit pour Aristote être étudiée en tant que telle, car les réalités éthiques et politiques qui la composent ne peuvent trouver d'explication de leurs états en dehors d'elles. L'éthique a d'ailleurs un but pratique qui est le « souverain bien », c'est le bonheur de l'individu. Le bonheur de chacun dépendra des conditions extérieures (au titre desquelles il faut compter les conditions sociales) mais également de ce qu'Aristote nomme l'Arété, c'est-à-dire la vertu (« Ce qui permet à chaque chose d'accomplir sa fonction propre »). La vertu est une disposition acquise (un « habitus »), mais également un acte volontaire qui engage l'individu. Cette double dimension de la vertu l'enracine dans l'éthique et le politique. L'homme est un être social qui trouve son épanouissement dans un milieu social lui permettant de traduire en acte sa vertu. La morale aristotélicienne est une morale utilitariste et eudémoniste qui trouve un écho dans l'autonomie de la sphère de l'action humaine dont on connaît le développement historique. Là encore, c'est au travers de concepts appréhendés comme des unités de sens élémentaires que peut s'analyser l'influence d'Aristote sur la sociologie. Il serait néanmoins naïf de pré-

tendre rendre compte, ne serait-ce que de cette influence, au moyen de ce simple rappel élémentaire tant il est vrai que la pensée aristotélicienne fut une des plus fécondes de l'histoire de l'humanité.

II. — Le XVIII^e siècle ou le siècle des lumières

C'est le siècle des Lumières qui, à bien des égards, peut être considéré comme la matrice philosophique d'une conception du monde et de l'homme qui sera contestée par la sociologie dès les premiers travaux de ses fondateurs. Pour autant, les siècles séparant l'Antiquité grecque de cette période historique n'ont pas été sans importance dans la construction d'un mode d'interrogation de la société. Plusieurs auteurs sont, de ce point de vue, des références importantes soit parce qu'ils annoncent un mode de description novateur des façons d'être comme les moralistes français Montaigne (*Les Essais*) et La Bruyère (*Les Caractères*), soit parce qu'ils bouleversent l'ordre des mondes et la hiérarchie des références comme Kepler (*Opera omnia*), Galilei et Copernic par exemple, soit encore parce qu'ils énoncent des stratégies gagnantes – ou des logiques d'action dans un langage plus contemporain – en mettant au centre de leur réflexion la domination, le pouvoir et la guerre comme Machiavel (*Le Prince*). On pourrait trouver motif à reconstruire les fils de ces novations et à les rapporter à la sociologie naissante. Mais nous ne pourrions que supposer de ces relations sans les reconstruire réellement faute, entre autres choses, dans la perspective qui est la nôtre, de concepts communs. Quelle que soit l'option choisie, la sociologie reste redevable de ces périodes entre la fin du Moyen Age et le XVIII^e siècle occidental où la modernité – creuset de la sociologie – se dessinait. Le Moyen Age occidental n'a pas ainsi été – malgré la scolastique et la réitération de commentaires sans fin de la pensée aristotélicienne dans une perspective de respect des principes de l'Église catholique – cette terre aride entre l'Antiquité grecque et le siècle des Lumières comme on pourrait être tenté de le croire dès lors qu'on s'intéresse aux origines de la sociologie. Les travaux de Gilson sur la philosophie du Moyen Age, l'importance des thèses de Giordano Bruno sur l'« univocité de l'être », celles des théologiens sur la cité et sur l'essence de l'homme sont là pour en témoigner.

De même faut-il rappeler les remarquables recherches d'Alexandre Koyré sur les XVI^e et XVII^e siècles du monde occidental. A. Koyré rappelle combien ces siècles ont bouleversé l'ordre des choses au point de considérer qu'ils ont accompli une « révolution qui modifia les fondements et les cadres mêmes de notre pensée et dont la science moderne est à la fois la racine et le fruit » (A. Koyré, *Du monde clos à l'univers infini*, PUF, 1962). Comment ne pas voir dans cette transformation des représentations du monde dont le titre d'un des ouvrages de Koyré est très évocateur – *Du monde clos à l'univers infini* – une des bases de la modernité et *in fine* de la sociologie en tant qu'elle est une discipline de « désacralisation » et du « désenchantement » du réel ? La révolution des représentations des mondes engagée au cours de ces siècles à partir des travaux de l'astronomie intéresse l'histoire de la sociologie parce qu'elle a eu des conséquences sociales extrêmement importantes et parce qu'elle a fondé l'idée d'une science dégagée des prénotions et des idées religieuses et en lutte contre elles. Certains, comme H. Arendt, ont pu parler d'un glissement de la *scientia contemplativa* à la *scientia activa*, d'autres philosophes confrontés à l'époque comme Descartes ont parlé de transformation de la relation à la nature (devenir « maître et possesseur de la nature »), d'autres enfin ont pu découvrir dans cette mutation l'émergence du sujet et la substitution à « l'objectivisme des anciens du subjectivisme des modernes » alors même que l'astronomie se construisait comme science. Cette révolution dans l'ordre du savoir est la prémisse d'une révolution de la pensée morale et politique qui trouvera son expression au siècle des Lumières. La fin d'une conception d'un monde physique hiérarchisé porte en germe la fin d'une légitimation de hiérarchies fondées elles-mêmes sur un ordre divin. On comprend alors que les fondements de la société soient recherchés ailleurs que dans un ordre hiérarchisé et reposant seulement sur la volonté de Dieu. C'est autour de la loi, du politique, du contrat social et de l'idée de nature que ces fondements seront d'abord recherchés.

1. « Les Lois » selon Montesquieu. — L'œuvre de Montesquieu (1689-1755) est représentative de cette période. Sa philosophie politique tend à articuler un mode d'explication causal de la diversité des lois avec une recherche d'impératifs

sociaux universellement valables. Contrairement à Hobbes, Montesquieu ne croit pas à la thèse de l'état de guerre permanent entre les hommes avant la création du pacte social. Cette conception selon laquelle l'homme serait un loup pour l'homme est par trop centrée sur l'idée de nature humaine. Montesquieu propose de penser différemment. Au lieu de voir dans la guerre la traduction de la nature humaine, il conviendrait de l'envisager comme un simple phénomène social – au même titre que l'injustice – dont l'intensité et la périodicité pourraient être diminuées par la politique. Cette conception est étroitement corrélée à un mode d'interrogation du réel qui, à bien des égards, est proche de la sociologie. Montesquieu sera ainsi un observateur de la diversité des lois positives puis tentera d'expliquer cette diversité par des causes multiples avant de se risquer à donner des conseils aux législateurs. Cette démarche prend forme autour du concept de loi positive – ordre donné par une autorité compétente – et de la problématique que cette réflexion conceptuelle lui permet d'élaborer : quelles sont les lois de causalité qui permettent de rendre compte des lois de commandement ou lois positives ? Le titre même d'un de ses ouvrages *L'esprit des Lois* correspond à cette problématique. Sa recherche l'amènera à construire une typologie de lois (lois positives établies par un législateur, lois de relations causales, lois universellement valables liées à la raison) ainsi qu'une typologie des gouvernements combinant régimes politiques et types sociaux. Sa réflexion sur les lois, leur diversité et leurs causes ainsi que leurs effets, sera au cœur de cette interrogation du social à partir du politique qui caractérise le siècle des Lumières. Mais avant d'aborder cette question du politique, il faut avoir présent à l'esprit que le divin, depuis la philosophie de Descartes (*Discours de la méthode*, 1637) et plus encore depuis celle de Spinoza (*L'Éthique*, 1675) a pu être l'objet d'une investigation sur le même mode rationnel que les autres questions auxquelles se confronte traditionnellement la philosophie. Cette avancée dans l'autonomie intellectuelle des philosophes a été un des éléments d'une capitalisation de la révolte contre les formes d'autorité institutionnelles existant alors et qui trouvera son apogée au siècle des Lumières. Le droit de la raison peut alors coïncider avec celui de la désobéissance et l'ordre social avec celui du consentement de chacun à cet ordre. Le siècle des Lumières a

élaboré une conception de la société fondée sur une double perspective source d'ambiguïtés : celle du contrat et celle de l'intérêt général.

2. Le contrat et l'état de nature selon Rousseau (1712-1778). — Rousseau est l'héritier de la doctrine du droit naturel. Cette doctrine prend sa source d'une part dans les travaux des Sophistes et des Épicuriens sur la convention et la différence entre la loi et la nature et d'autre part dans ceux de théologiens comme Thomas d'Aquin sur le contrat public passé entre un souverain et ses sujets. La doctrine du droit naturel s'est développée au XVIII^e siècle dans un climat de mise en question systématique des formes d'autorité publique. Elle trouve une de ses formes les plus élaborée dans les travaux de Grotius (*De jure belli ac pacis*, 1625) et dans ceux de Hobbes (*Le Léviathan*, 1651). Grotius se demande quelles peuvent être les conditions qu'une société doit remplir pour satisfaire aux exigences naturelles des individus. Il considère en effet que l'homme est fondamentalement porté à vivre avec les autres hommes et que cette tension vers les autres repose sur un sentiment d'ordre moral, celui de la bienveillance. C'est précisément cette nature sociale – caractéristique de l'homme – qui légitime selon Grotius le renversement de la question initiale sur les rapports de l'homme à la société. Cette nature humaine justifie également, pour le juriste qu'était Grotius, une doctrine du droit naturel indépendante du droit divin. Une telle doctrine ne peut alors que concerner la vie sociale de l'homme, c'est-à-dire les actes de la vie sociale comme la propriété et les contrats par exemple. La perspective de Grotius est celle de l'établissement de règles valables pour tous parce que fondamentalement la vie sociale est une convention passée entre les individus indépendamment de toute différence de statuts et de richesses. Or cette perspective nouvelle de contractualisation de rapports sociaux sur une base égalitaire s'impose, selon Rousseau, du fait de la dégradation des relations entre les hommes. Dans un passage fameux du *Discours sur l'économie politique* écrit pour l'*Encyclopédie* (1751-1765), Rousseau fustige les conservateurs en leur rappelant les termes du contrat actuel entre les riches et les pauvres : « Vous avez besoin de moi, car je suis riche et vous êtes pauvres... ». Des règles nouvelles doivent régir les rapports entre les hommes parce qu'ils sont iné-

galitaires, qu'ils spolient les hommes des fruits de leur travail et qu'ils asservissent des hommes au profit d'autres hommes. Il faut donc créer des règles qui fassent l'objet d'un contrat social et qui ne dénaturent pas les lois de l'homme, celles qui viennent de son humaine nature. C'était déjà l'idée exprimée par Locke (1632-1704) dans les *Essais sur l'entendement humain* (1690). Contrairement à Hobbes, il existerait, selon ce philosophe, une loi naturelle qui s'imposerait avant tout pacte passé entre un souverain et ses sujets et qui ferait de cet acte un pacte bilatéral assurant aux deux parties le droit à la révolte contre toute violation de la loi morale dont on peut dire qu'elle comprend le droit issu du travail et le pouvoir paternel. Le contrat social sera, pour Rousseau, une forme de pacte scellé entre des hommes « libres et maîtres d'eux-mêmes » reposant sur une association d'individus qui fondent un pouvoir et reconnaissent ce faisant qu'ils se soumettent à lui sans restriction. Il y a donc dans un même mouvement l'expression d'un acte libre et l'abandon de cette liberté au profit d'une volonté générale censée être représentée par la somme des parties en présence sans que cette somme aboutisse à des résultats contraires aux intérêts de ses unités, c'est-à-dire ici, des individus la composant. Cette conception de l'engagement et de la perte de la liberté naturelle (même si celle-ci doit être comprise comme une fiction permettant de mieux appréhender l'idée de pacte social) méritait une explication. Elle sera donnée par Rousseau dans le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. Rousseau nous donne, à travers l'exemple de la partie de chasse, les raisons qui poussent les hommes à ne pas choisir une liberté correspondant à celle que l'on peut penser être caractéristique de l'état de nature. C'est « la structure des systèmes d'interdépendance et d'interaction dans lesquels les protagonistes se trouvent engagés » (R. Boudon) qui justifie de cet abandon et de cet engagement. La contrainte sociale est l'épreuve incontournable de toute vie sociale. Riches et pauvres ont intérêt (même si celui-ci est différent) à un ordre social reposant sur des contraintes parce que celui-ci limite « les effets contre-productifs » (selon l'expression de R. Boudon) des situations auxquelles ils sont confrontés. C'est ainsi qu'il faut entendre l'expression qu'emploie Rousseau dans *Le Contrat social*, « forcer l'homme à être libre ». L'édiction de règles nouvelles suppose en conséquence une procédure de légitimation de

l'autorité mise en place mais également, en contrepartie, un contrôle des contrevenants. Cette double activité publique est l'essence même du pouvoir politique selon Rousseau. Pourtant aucune institution ne peut assurer que la volonté générale s'applique dans tous les cas de la vie publique. L'éducation est alors essentielle à la vie publique. En ce qu'elle affecte la vie collective, l'éducation devient en conséquence un acte politique. Cette réflexion sur le politique est ainsi une réflexion sur les fondements de l'ordre social qui intéresse le sociologue à un double titre. Le premier tient à une des problématiques centrales que développe Rousseau. On peut la formuler ainsi : « Comment peut-on reconnaître l'intérêt général et à quelles conditions peut-il être atteint ? » Cette double question ne cessera d'être au centre des travaux de la sociologie que ce soit sous la forme de la question des solidarités, sous celle de l'intérêt à agir ou encore sous celle des effets pervers. Le second aspect de l'intérêt que les sociologues portent à l'œuvre de Rousseau tient à sa démarche ou, en langage plus contemporain, à sa méthodologie. Pour construire son argumentation, Rousseau traite de cas volontairement « irréalistes ». Ses analyses reposent alors sur des modèles théoriques, c'est-à-dire sur des constructions intellectuelles extrêmement simplifiées mais permettant de disposer d'une grille de lecture de situations plus complexes. C'est le sens de la situation de chasse (seconde partie du *Discours*) qui propose, à travers la création d'une situation fictive, une grille de lecture de la contrainte comme forme de solidarité induite. Ce mode de construction d'un modèle et de son exploitation en situation concrète ne laissera ni les économistes, ni les sociologues indifférents.

3. De la division du travail et de l'intérêt individuel comme facteurs d'une société d'harmonies selon A. Smith (1723-1790). — E. Cassirer voyait en J.-J. Rousseau un précurseur d'E. Kant en raison de l'« enthousiasme » qu'il manifestait pour « la force et la dignité de la loi » (E. Cassirer, *Le siècle des Lumières*, 1966, p. 337). Si l'on suivait dans leurs analyses les présentations d'usage des travaux d'A. Smith par les économistes on pourrait être tenté de croire que le fondateur de la science économique se situait, quant à lui, aux antipodes de cette valorisation de la loi. Il est vrai qu'avec A. Smith s'ouvre une perspective d'analyse de la vie des

affaires – et partant de la vie sociale – bien différente de celle du contrat. L'intérêt à agir pour le bien commun n'est pas pour A. Smith le fait de volontés désintéressées et d'engagements mais procède de la place occupée par tout un chacun dans un cadre d'action caractérisé par la division du travail. Il n'y a pas lieu de chercher alors le fondement de la société dans un contrat d'abandon d'une partie de liberté de chacun au profit d'une collectivité représentée par un pouvoir détenteur de l'autorité législative. Il faut au contraire chercher le bien public à travers la poursuite des intérêts bien compris des uns et des autres, car c'est précisément de cet intérêt particulier que naît de façon inattendue (par le truchement d'une « main invisible ») un bien commun comme l'augmentation des richesses. La poursuite de l'intérêt particulier est rendue possible par la division du travail qui stabilise les positions sociales des hommes et des femmes dans le cadre du travail et favorise ainsi le développement de logiques professionnelles, dirait-on aujourd'hui, pour le plus grand bénéfice de tous. A. Smith retrouve ici l'inspiration de Mandeville dans *La fable des abeilles* (B. de Mandeville, 1705). Cela dit, l'œuvre d'A. Smith ne se limite pas à cette pensée. Il observe ainsi, dans un ouvrage antérieur (*La théorie des sentiments moraux*, 1759) à celui dans lequel il développe la thèse précédente (*Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 1776) que la vie sociale est faite de sentiments d'approbation et de désapprobation qui ne sont pas dictés par l'intérêt. En effet, l'estime que l'on peut éprouver pour quelqu'un peut s'appliquer indifféremment à la qualité des actes qu'il commet. C'est ainsi que l'on peut éprouver de l'estime envers quelqu'un qui commet des actes qui nous sont utiles ou nuisibles. Le jugement d'approbation ou de désapprobation ne vient pas non plus de la raison sinon par induction, ce qui suppose pour Smith, tout comme pour Hume (1711-1776), de l'expérience. L'approbation est alors présentée comme une sympathie. Ce sentiment ne devient, pour autant, moral que s'il est désintéressé. Là n'est pas un des moindres paradoxes de cette pensée que l'on présente comme la pensée de l'intérêt et du calcul dans les affaires humaines. Si nous approfondissons la lecture de l'œuvre d'A. Smith, on y découvre un travail qui par bien des aspects participe de la préparation de la pensée sociologique et tout particulièrement de la sociologie de l'action. Ainsi en est-il de l'analyse

des relations entre les hommes. Pour A. Smith, ces relations ne peuvent se comprendre indépendamment d'un mouvement de sympathie qui pousse à l'identification et d'un *self love* qui pousse à la distanciation et à la différenciation. Sympathie et *self love* ne sont pas antagonistes et composent une même dynamique de relation aux autres. Par la sympathie, je deviens l'autre et l'échange ne se réduit pas à de simples circonstances. Par le *self love*, je rends service à l'autre en poursuivant mon propre intérêt, compte tenu de la place que j'occupe à un moment donné. La sympathie est particulièrement orientée vers cet « autre » que Smith nomme le « spectateur ». C'est ce sentiment qui est à la base de la conscience et du lien moral. Cette thèse n'aura pourtant que peu d'influence sur l'histoire de la sociologie alors que celle complémentaire développée dans *La richesse des nations* (1776) donnera une grande notoriété à A. Smith. Bien évidemment cette notoriété sera d'abord et avant tout celle du fondateur de la pensée économique. Mais bien des analyses et des façons d'interroger le social conserveront des intuitions de Smith, celle des effets inattendus (*La main invisible*) et celle du calcul comme modalité dominante des relations sociales, en oubliant quelque peu la thèse de la sympathie aux côtés de celle du *self love*. Rappelons-nous également que la pensée d'A. Smith traite de l'activité humaine et du rôle de l'État comme régulateur-intercesseur de la vie publique. La façon dont il envisage ce rôle marquera profondément un courant de pensée politique mais également des travaux de sociologues traitant des organisations comme objet sociologique. Les travaux de l'école américaine des dysfonctions et ceux de M. Crozier et de l'école française de sociologie des organisations, sur la bureaucratie par exemple, en témoignent. On touche là également à une des dimensions complexes de la sociologie, à la fois description objectivante de réalités sociales qui justifie sa dimension de science sociale, et intervention quasi prescriptive ressortissant d'une activité plus politique. Il n'est pas étonnant alors de voir, *a contrario*, dans les travaux d'A. Smith et dans ceux de K. Marx deux doctrines interférant avec l'activité politique, occultant par là même la dimension descriptive de leurs recherches. La distinction opérée entre *Le savant et le politique* (1919) par M. Weber sera un effort d'éclaircissement de cette confusion récurrente.

4. **L'idéalisme allemand : science et savoir chez Kant (1724-1804).** — La reconnaissance de l'autonomie du savoir scientifique par rapport à l'éthique est une des dimensions parmi les plus importantes de la pensée d'E. Kant. Bien que cette reconnaissance ne visait explicitement que les travaux de la physique, elle autorise de fait une reconnaissance du fait scientifique qui déborde les seuls faits analysés par cette science. Jean Lacroix, un des commentateurs de Kant, a pu écrire en ce sens :

« La science limite la vie morale en ce sens qu'il ne saurait y avoir de morale scientifique, que le savoir objectif a sa spécificité, son autonomie, que son domaine propre est en dehors de celui de l'éthique... » (J. Lacroix, *Kant et le kantisme*, PUF, 1966, p. 25).

Cette autonomie légitime du savoir scientifique ne peut se comprendre indépendamment de l'autonomie du fait scientifique tant il est vrai que pour Kant il ne saurait exister d'objectivité sans objet et qu'un des attributs du savoir scientifique est précisément cette objectivité. Mais encore faut-il s'entendre sur le sens de cette objectivité. Et, pour ce faire, est-il utile de comprendre ce que signifie connaître et quelle différence Kant introduit entre la connaissance et la pensée. Kant considère que « le concept sans l'intuition est vide et que l'intuition sans le concept est aveugle ». Notre connaissance est fille de l'expérience. C'est le sentir ou la sensibilité qui nous fournit la base (« la matière ») de notre réflexion. Cette faculté de recevoir et de transformer s'appelle l'intuition. Mais si, à la différence de Descartes, Kant n'évacue pas cette sensibilité de l'acte de connaissance, il considère néanmoins que toute la connaissance ne dérive pas de la seule expérience. C'est l'entendement qui est la faculté de connaître *a priori* en ce qu'il produit la « forme » de la connaissance par les concepts. Compte tenu de cette dualité entre les sens et l'entendement, l'objectivité est une construction qui ne peut néanmoins l'être qu'en s'appliquant à une réalité sensible préalablement reçue. L'entendement suppose donc cette sensibilité et fonde l'expérience. Selon la belle formule de J. Lacroix, « la connaissance scientifique... consiste toujours à subsumer des intuitions sensibles sous des concepts de la raison ». Le lien entre l'entendement et la sensibilité est l'œuvre de l'imagination car elle introduit dans la diversité un lien (« une liaison »). L'imagination a donc une fonction

de synthèse qui va au-delà de l'unification introduite par les catégories de l'espace et du temps dans l'ordre de la sensibilité. L'imagination n'est plus ainsi un obstacle au connaître et le « schématisme » devient avec Kant la médiation entre l'esprit et le monde. Connaître c'est alors « construire des schèmes qui s'insèrent dans la réalité » (Lacroix). Cette conception novatrice de la connaissance préfigure la thèse sociologique (mais également biologique, physique, économique...) de la construction de l'objet et de la relation entre le concept, son opérationnalisation et l'intuition. Pour autant cette connaissance ne correspond pas pleinement à la démarche positiviste bien que les positivistes aient pu faire une lecture réductrice de l'œuvre de Kant. Il n'y a pas pour Kant de connaissance sans l'intervention d'un sujet connaissant, ce qui signifie que la subjectivité est un moment et une condition de toute connaissance. Les travaux fondateurs de M. Weber hériteront de cette conception kantienne de l'acte de connaissance et de la rationalité du sujet, tout comme ils seront réceptifs à la conception de la loi morale comme un impératif. Windelband et Rickert s'appuieront quant à eux sur *La critique de la raison pratique* pour appuyer leur thèse de la spécificité des sciences de l'esprit (dont la sociologie) par rapport aux autres disciplines scientifiques.

III. — Au-delà des Lumières :

les trois précurseurs de la sociologie :

A. Comte (1798-1857),

A. de Tocqueville (1805-1859),

K. Marx (1818-1883)

Ce n'est plus l'esprit des Lumières – celui d'un ordre social reposant sur les lumières de la raison en œuvre y compris dans le contrat social – qui prévaut lorsque Comte, Tocqueville et Marx écrivent sur la société qu'ils connaissent. Avec la fin de la Révolution française et l'industrialisation rapide de l'Occident, c'est l'idée d'organisation rationnelle et de technicisation de la société elle-même afin d'accroître les richesses et de maîtriser l'histoire qui s'impose. L'idée de progrès sous-jacente à cette conception de la société n'est pas en soi contradictoire avec le projet historique porté par le siècle des Lumières si ce n'est que l'homme n'est plus fondamentalement au centre du projet politique. C'est la société perçue

souvent comme une totalité qui l'est alors. Seul Tocqueville a le souci d'articuler une pensée héritière du droit naturel et une perspective historique de changement démocratique.

1. La loi des trois états et l'ordre social selon A. Comte

« La forme la plus élémentaire de l'historicisme est une pensée obsédée par l'idée de destruction de l'ordre ancien et de recherche d'un ordre nouveau... Elle n'invente aucune relation nouvelle entre le progrès et l'intégration sociale ; au contraire, elle se méfie de l'individualisme triomphant et, contre ses dangers, invente un nouveau principe d'intégration sociale. »

Ainsi s'exprime A. Touraine à propos d'A. Comte (Touraine, *Critique de la modernité*, Fayard, 1992, p. 92). L'œuvre d'A. Comte correspond, en effet, à cette recherche d'un ordre à donner aux formes de changement qui agitent la société dans laquelle il vit. Cette conception est particulièrement bien représentée par la fameuse loi des trois états. Selon cette dernière exposée dans le *Cours de philosophie positive* (1830-1842), l'esprit humain serait passé dans son développement par trois phases successives dont on peut typer les modes de raisonnement les caractérisant. Dans la première, l'esprit humain rend compte des phénomènes auxquels il est confronté en les attribuant à des forces comparables à lui-même. C'est l'âge théologique. Dans la seconde, il fait appel à des abstractions pour expliquer ces phénomènes. C'est l'âge métaphysique. Dans la troisième phase, l'esprit humain rend compte des phénomènes après les avoir observés et après avoir établi les relations stables qui existent entre eux à un moment donné. C'est l'âge positif. A ce stade, l'esprit humain établit de simples lois et renonce à étudier des causes. Cette loi ne prétend pas rendre compte du développement de toutes les sciences. Il faut, pour ce faire, la combiner avec la classification des sciences construite par A. Comte. La loi des trois états tend à vouloir prouver que la façon de penser positive qui s'est imposée très tôt dans les sciences mathématiques puis progressivement en astrologie et en physique, puis en chimie et en biologie va nécessairement s'appliquer à l'étude de la société et à la science correspondante à venir : la sociologie. Mais cette science sera fondée sur une priorité méthodologique, celle de la synthèse sur l'analyse. R. Aron considérera alors avec justesse que « dans le cours de philosophie

positive, se trouve fondée la science nouvelle, la sociologie, qui, admettant la priorité du tout sur l'élément et de la synthèse sur l'analyse, a pour objet l'histoire de l'espèce humaine » (Aron, *Les étapes de la pensée sociologique*, 1967, p. 83). Cette conception contient en elle la critique de l'économie politique qui « détache » un ensemble d'activités d'un ensemble plus large le comprenant, le social. Elle comprend également, en germe, une représentation du social reposant non sur un contrat mais sur un ordre dont la valeur est plus grande que celle des unités le composant, c'est-à-dire les hommes et les femmes. L'« esprit positif » se caractérise par le fait que « ... seule l'humanité » (et non l'homme) « peut exister puisque tout notre développement est dû à la société, sous quelque rapport qu'on l'envisage » (Comte, *Discours sur l'esprit positif*, 1844, 1987, p. 56). La conception de la société comme « ordre social » repose sur « le consensus social », c'est-à-dire pour Comte sur un ensemble de croyances et de valeurs communes que la fonction gouvernementale doit stimuler dans une optique de « consensus social » au moyen de la contrainte et de l'éducation. Cette conception comtienne de l'ordre social sera réinterprétée par E. Durkheim. Quant à la perspective comtienne d'objectivation des faits, qui caractérise ce que Comte considère comme l'esprit scientifique, on sait quelle postérité sera la sienne à travers l'école positiviste. Si certains considèrent qu'A. Comte est le fondateur de la sociologie c'est certainement parce qu'il fut le premier à systématiser la nécessité nouvelle – eu égard aux transformations de la société et à la progression du savoir scientifique – d'une analyse scientifique de la société. Mais sa conception du savoir sociologique l'amène à concevoir cette science nouvelle comme un savoir théorique à construire selon la méthode déductive inscrite dans la logique de la perspective synthétique qui est la sienne. Les faits ne sont appelés « en renfort » que pour appuyer une construction théorique construite antérieurement. Curieusement, une telle construction rappelle la philosophie alors que Comte voulait expressément que la science de la société n'ait plus rien à voir avec elle. Plus empirique apparaît alors la démarche d'A. de Tocqueville. Comme Marx, Tocqueville interroge la société dans laquelle il vit en cherchant à saisir le ou les principes la structurant.

2. **La tension égalitaire dans les démocraties selon Tocqueville.** — On pourrait s'étonner de voir figurer auprès d'A. Comte, présenté souvent comme le fondateur de la sociologie, A. de Tocqueville que beaucoup s'ingénient à oublier au tableau d'honneur des précurseurs de la sociologie. Plusieurs raisons militent en sa faveur. La première est qu'il écrit à la même période que Comte ainsi que Marx et qu'il traite comme les deux autres de la société moderne occidentale, *versus* industrie pour Comte, *versus* démocratie pour Tocqueville, *versus* capitalisme pour Marx. La seconde tient au fait que les questions que pose Tocqueville — dans la lignée des travaux de Montesquieu — appartiennent aux corpus des problématiques sociologiques. La troisième raison est que la démarche méthodologique de Tocqueville ressort elle aussi d'un mode d'interrogation des faits qui caractérisera la sociologie compréhensive. Pour ces raisons, Tocqueville intéresse l'histoire de la sociologie au moins autant qu'A. Comte et que Marx. Tocqueville part d'une intuition centrale qui est celle de l'extension inéluctable de la « démocratie » dans le monde occidental. Qu'il interroge la France ou l'Amérique, son objet demeure le même : saisir une démocratie en acte ou une difficulté au développement démocratique. Dans les deux cas, c'est l'articulation entre la liberté et l'égalité qui caractérise la démocratie. Mais cette articulation diffère et pose problème en France alors qu'il n'en est pas ainsi en Amérique. L'organisation sociale de chaque pays est ainsi étudiée à travers l'organisation politique et les principes qui l'animent. Ainsi que l'écrit F. Furet, « Tocqueville veut comparer une démocratie qui n'a pas rencontré d'adversaires comme la république des États-Unis à une démocratie qui a eu à renverser un monde comme la République française » (Furet et Ozouf, *Dictionnaire critique de la Révolution française*, Flammarion, 1988, p. 1074). L'explication qu'il fournit dans *L'Ancien Régime et la Révolution* de la difficulté de la France à connaître un développement démocratique sans crise est un modèle d'analyse des conséquences induites par un phénomène historique étudié comme un phénomène sociologique. L'absolutisme royal étudié sous l'aspect du centralisme administratif et de ses conséquences offre à Tocqueville une possibilité d'explication de la forme du changement radical que fut la Révolution française. Son argumentation est schématiquement la suivante : le dévelop-

pement de l'Etat absolutiste a entraîné la concentration dans les mains du roi de l'ensemble des formes du pouvoir politique. Pour ce faire, le pouvoir royal a distribué des avantages considérables aux aristocrates en les attirant « à la cour ». Étant à la cour, les aristocrates n'étaient plus sur leurs terres. Des intendants gouvernaient leurs domaines et l'ensemble du pays était géré par ces hommes. Pour autant, les aristocrates maintenaient avec leurs paysans des rapports oppressifs de dépendance sociale sous la forme de redevances à payer sans aucune contrepartie d'obligation de leur part. Or ces paysans étaient depuis longtemps émancipés du servage. Ils commençaient à être propriétaires de leurs sols et ne dépendaient plus de leur seigneur pour leur défense. L'Ancien Régime était en conséquence, selon Tocqueville, miné avant la Révolution. Si la Révolution a eu lieu c'est que l'enjeu n'était pas de changer un gouvernement mais « d'abolir la forme ancienne de la société » (Tocqueville), abolition rendue, en outre, inexorable par le développement de deux passions, celle de l'égalité (fondée sur « la haine violente et inextinguible de l'inégalité ») et celle « plus récente et moins enracinée », de « vivre libres ». C'est d'ailleurs sur ce thème des passions, des habitudes et des mœurs que Tocqueville s'appuie pour distinguer *in fine* les formes de la liberté démocratique en France et aux États-Unis. Les habitudes et les mœurs ne sont pas, pour Tocqueville, réductibles à un type d'organisation sociale et politique et la tension existant entre l'égalité et la liberté ne prendra pas une seule et même forme. Les analyses de Tocqueville n'auront pas le même impact dans l'histoire de la sociologie en France ou dans les pays anglo-saxons. Pour autant, l'œuvre de Tocqueville, au-delà du style qui est le sien et qui en fait un continuateur de la philosophie du XVIII^e siècle, appartient bel et bien à l'histoire de cette discipline par les problématiques et par les modes d'explication qui sont les siens. Il est en outre indéniable que son idéal type de la démocratie permet, encore aujourd'hui, une opérationnalisation de recherches sur la bureaucratie et sur les tensions entre liberté et égalité dans les sociétés occidentales contemporaines.

3. Les conflits structurels dans le capitalisme selon Marx (1818-1883). — Marx peut être considéré comme faisant partie des précurseurs de la sociologie parce qu'il propose aux

sociologues une grille de lecture du réel et une méthodologie d'approche qui, bien qu'ayant donné lieu à des dérives idéologiques, n'en constitue pas moins un des cadres d'analyse du capitalisme occidental du XIX^E siècle – conçu comme un mode d'organisation des rapports sociaux – parmi les plus pertinents. Si l'influence réelle de Marx à l'élaboration du savoir sociologique mérite discussion et peut sembler faible par rapport à son influence politique, certains de ses travaux (dont ceux contenus dans la Préface à *La contribution à la critique de l'économie politique* (1859) et dans *Le capital* (1867)) ont offert à la sociologie des exemples d'analyse particulièrement rigoureux. Celui dit de « la loi de la baisse tendancielle du taux de profit » est de ceux-là. La célèbre préface à *La contribution à la critique de l'économie politique* donne un cadre théorique de l'organisation de la société. Les hommes entrent dans des rapports d'échange qui sont déterminés par la nécessité et indépendants de leur propre volonté. Ces « rapports de production » composent la « base concrète sur laquelle s'élève une superstructure juridique et politique à laquelle correspondent des formes de conscience sociales déterminées ». La société se construit donc pour Marx à partir de l'infrastructure économique déterminant la superstructure juridique qui détermine à son tour les formes de conscience sociale. « A un certain stade de leur développement, les forces productives entrent en contradiction avec les rapports de production existants » (Marx, Préface, *op. cit.*, 1859). Le ressort de l'histoire est ainsi, selon Marx, faisant suite en cela à la thèse de Proudhon (*Système des contradictions économiques*, 1846), la contradiction. Cette contradiction s'exprime, dans le cas du capitalisme, dans le fait que la croissance des moyens de production se traduit par un double processus de prolétarianisation et de paupérisation au lieu d'aboutir à un développement et à une répartition des richesses. Le concept de contradiction est, avec ceux de structure et de travail, un des concepts centraux de l'analyse marxiste. Il implique une approche dialectique des phénomènes perçus comme des moments particuliers d'un processus historique. L'histoire n'est plus alors un horizon mais la caractéristique même du social. A la lecture de la pensée de Marx on pourrait penser qu'il hésite sur la façon dont se fait l'histoire. Il semble néanmoins que les commentateurs qui accèdent à la thèse selon laquelle ce sont, pour Marx, les

hommes qui font l'histoire est davantage crédible que ceux qui avancent la thèse de la détermination du sens de l'histoire par le seul état des rapports de production issus des infrastructures. Il deviendrait alors difficile d'expliquer les logiques d'action mises en œuvre par les capitalistes et le rôle des élites ouvrières dans le cas contraire. Il est vrai, cependant, que le conflit d'interprétation est possible tant l'œuvre de Marx est dense et parfois allusive. C'est d'ailleurs cette dimension de la détermination radicale des structures sociales par les rapports économiques de production qui a donné lieu, après 1945 en France, à de nombreuses recherches sociologiques alors que la lecture individualiste que fait R. Boudon de Marx restera stérile. L'influence des travaux de Marx se fera particulièrement sentir en France, en sociologie du travail (P. Naville, *Essais sur la qualification du travail*, Rivière, 1956), en sociologie de l'éducation (C. Baudelot et R. Establet, *L'école capitaliste en France*, Maspero, 1971), en sociologie des classes sociales (M. Verret, *L'ouvrier français*, Colin, 1979). Entre 1945 et 1970, les travaux de Marx serviront à combattre les modèles fonctionnalistes (L'école de Francfort, C. Wright Mills, *L'imagination sociologique*, Maspero, 1967 ; J. Habermas, *La technique et la science comme « idéologie »*, Gallimard, 1968). Entre 1970 et 1980, on assistera selon P. Ansart à l'affaiblissement de l'hypothèse de la détermination du social par l'économique (R. Aron, *L'opium des intellectuels*, Calmann-Lévy, 1955 ; G. Gurvitch, *Dialectique et sociologie*, Flammarion, 1962). On peut néanmoins considérer, à la suite de R. Boudon, qu'une réactivation de cette hypothèse fût lisible dans « un mouvement de recherche et d'idées qui s'est développé à un niveau international... au cours des années 1960 et 1970. Il se caractérise par le fait qu'il tente d'expliquer toute institution par ses effets macrosociaux supposés » (R. Boudon, *L'idéologie*, Fayard, 1986, p. 309).

Chapitre II

DES FONDATIONS D'UNE PENSÉE SOCIOLOGIQUE OU DU FAIT SOCIAL, DES CATÉGORIES ET DES MÉTHODES DE LA CONNAISSANCE SOCIOLOGIQUE

Les réflexions philosophiques qui ont précédé la fondation même de la pensée sociologique ne composent pas de simples étapes sur la « voie » de la sociologie. Non seulement, la sociologie naissante est imprégnée de ces travaux mais les thèmes traités et les concepts qui ont été élaborés au cours de ces recherches demeurent vivaces. La formation universitaire d'alors explique, pour une part, la sensibilité aux lectures philosophiques. Si l'on admet l'idée simple selon laquelle la sociologie a traité lors de sa fondation (et traite encore) de thèmes en concurrence avec d'autres savoirs comme l'histoire, la littérature, la philosophie ou l'économie, on conviendra alors que ce qui va construire la sociologie c'est le fait que progressivement le savoir de cette discipline sera produit par des hommes se réclamant du titre de sociologue avec ce que cela implique en termes de posture d'interrogation de l'objet d'étude. J.-M. Berthelot rappelle fort à propos que « la référence scientifique devient dominante après 1880 » (Berthelot, 1991, *op. cit.*, p. 34) avec la création de sociétés savantes, de chaires de sociologie, de revues... Pourtant ce vaste mouvement de fondation par institutionnalisation de la sociologie n'efface pas, au XIX^e siècle, la relation profonde existant entre la sociologie et la philosophie. A cela plusieurs raisons peuvent être avancées. La première et la plus banale tient à l'antériorité et à la légitimité de la réflexion philosophique sur la société ou plus précisément encore sur « les

affaires humaines » selon l'expression d'Aristote. Les démarches de connaissance de l'objet étudié sont en outre, pour certaines, proches de celles mises en œuvre par la sociologie naissante. Le jugement porté par des auteurs comme Aristote, Montesquieu ou Tocqueville sur la meilleure forme possible d'organisation politique de la société pourra être objet de critiques de la part de sociologues mais elle ne contredira pas la proximité de la démarche elle-même quand elle existe ainsi que nous l'avons noté. De façon plus évidente, la relation existant entre la philosophie et la sociologie procède de la dynamique de la pensée et de la cristallisation d'une idée dominante autour d'un concept. Faut-il rappeler l'importance de certains concepts comme ceux d'« habitus » depuis Aristote et celui de « régime politique » depuis Montesquieu par exemple ? Parce qu'il donne à penser et parce qu'il synthétise le sens d'une pensée, le concept procède de l'imagination et de la mise en forme de la pensée. Mauss avait rapporté, en ce sens, à propos de sa recherche sur les « techniques du corps » que l'expression conceptuelle lui manquant, il lui était incapable d'avancer dans ses recherches alors qu'« il voyait comment tout pouvait se décrire, mais non s'organiser ; je ne savais quel nom, quel titre donner à tout cela » (M. Mauss, *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, 1950).

L'identification commode de ces concepts à des auteurs et des œuvres ne doit pas nous tromper. Elle signifie simplement que certains auteurs expriment mieux que d'autres telle ou telle idée inscrite dans des courants de pensée qui les dépassent et les contiennent parfois. Ainsi que l'écrit Nisbet, « comme les institutions, les idées entretiennent entre elles des relations autonomes, elles possèdent une continuité qu'il est trop facile d'oublier lorsque l'on considère essentiellement la biographie des penseurs » (R. Nisbet, *op. cit.*, 1984, p. 15). Cette continuité (néanmoins relative car la référence à telle ou telle idée fluctue selon les époques et les problèmes) existant alors entre la philosophie et la sociologie peut étonner si l'on en reste à une image d'Épinal de la sociologie qui voudrait qu'A. Comte ait définitivement rompu avec la philosophie, qu'E. Durkheim l'ignore et que l'ensemble des sociologues soient méfiants ou expriment de la défiance envers elle.

Pour autant, selon Nisbet, il y a bien eu une rupture thématique et conceptuelle entre ces deux disciplines au

XIX^E siècle. La thèse qu'il soutient est schématiquement la suivante : la sociologie s'est construite sur une base commune de mise en question du rationalisme individualiste des Lumières. Mais cette critique de la philosophie des Lumières n'implique pas, pour autant, que la sociologie se soit dégagée de toute représentation philosophique. Cette discipline se serait développée pour une bonne part sur le terreau des idées philosophiques conservatrices auquel on aurait ajouté l'engrais d'une méthodologie positiviste. La thèse développée par Nisbet est quelque peu dérangement tant il est commun de penser que les sociologues sont progressistes. Elle aboutit *de facto* à considérer la rupture épistémologique comme une dissidence fort modeste, ce qui peut paraître contraire à la thèse qu'il soutient de la rupture thématique et conceptuelle. En fait, si rupture il y a, ce n'est pas avec l'ensemble des idées philosophiques mais seulement avec celles exprimées par les philosophes de l'époque des Lumières. Nisbet va plus loin encore. Il remarque que le XIX^E siècle a redécouvert l'époque médiévale et que cette époque a, non seulement influé sur les réflexions du mouvement conservateur européen, mais qu'elle « a également profondément influencé la pensée sociologique dans la mesure où elle constitue la base conceptuelle sur laquelle s'organise l'essentiel de la réaction des sociologues par rapport à la modernisation » (R. Nisbet, 1984, *op. cit.*, p. 29). Nisbet en conclura que le paradoxe de la sociologie réside dans l'articulation de son projet à ses concepts essentiels et à ses présupposés. « Bien qu'elle se rattache, de par ses objectifs et de par ses valeurs politiques auxquelles elle se réfère, au courant moderniste, ses concepts essentiels et ses présupposés la rendent plus proche, de façon générale, du conservatisme philosophique » (Nisbet, 1984, p. 32). Cette thèse, particulièrement intéressante, peut être admise si, et seulement si, on considère que les concepts qu'a identifiés Nisbet comme étant les concepts dominants de la tradition sociologique sont bien « les bons ». En effet, la relation entre la philosophie et la sociologie ne semble pas en tant que telle pouvoir être réellement contestée. En revanche, la relation qu'établit Nisbet entre les idées philosophiques conservatrices et les présupposés de la sociologie du XIX^E siècle repose sur une simple liste de concepts retenus par notre auteur et sur le postulat d'une (seule) tradition sociologique. Or aucun des concepts retenus par Nisbet n'évoque

directement la rationalité ni l'action alors même que ces concepts dominent la sociologie de M. Weber et que la filiation de ceux-ci avec la philosophie conservatrice est plus que ténue. On pourrait élargir ces propos et observer que le concept d'intérêt dont on sait l'importance dans la philosophie du XVIII^e siècle (A. O. Hirschman, *Les passions et les intérêts*, PUF, 1989) n'est pas évoqué alors même que l'on peut considérer qu'il complète celui de rationalité dans le modèle d'analyse de la sociologie compréhensive. Faut-il en conclure que la relation entre les idées philosophiques conservatrices et la sociologie naissante n'est pas établie ? Certes pas et les travaux de Nisbet sont sur ce point remarquables bien qu'on puisse soutenir une thèse plus nuancée faisant état d'une pluralité de filiations philosophiques correspondant aux mouvements idéologiques existant alors comme le libéralisme, le radicalisme, le conservatisme mais également le socialisme.

On conçoit mal qu'il en soit différemment eu égard aux problèmes cruciaux issus de la Révolution française et de l'industrialisation du monde occidental. La sociologie naissante n'a pas été un travail de seule réflexion construite sur des concepts sans relation établie avec des faits sociaux. C'est d'abord à l'« occasion » de problèmes que la sociologie – comme méthode, d'abord, avant d'être une discipline ayant « pignon sur rue » – s'est fait connaître. Nisbet rend compte de ces problèmes auxquels la sociologie naissante a été confrontée. Il les identifie autour de quelques thèmes comme ceux des conditions de vie des ouvriers, de l'organisation du travail en usine, de l'émergence de cités industrielles, mais également de l'apparition de problèmes qualifiés de sociaux tels que misère, alcoolisme, hygiène mentale... C'est vraisemblablement à partir de la Révolution de 1848 que la sociologie et la question sociale furent associées. Si, à suivre Nisbet, la sociologie est une réaction à une question morale liée à des faits concrets, on conçoit alors que la question sociale fasse partie de la question sociologique (ce qui ne signifie pas que le mode de traitement de la question sociologique intègre la question sociale) et que la Révolution française de 1848 ait constitué la base d'une autonomisation du social par rapport au politique. Depuis la Révolution de 1789, l'état républicain était pensé, en effet, comme la réponse possible aux problèmes de la vie

en société en particulier par les radicaux. Avec la Révolution de 1848, l'état républicain passe du statut de réponse politique à celui de problème ou de défi à relever faisant suite en cela aux réflexions anticipatrices de Tocqueville mais également de l'idéalisme allemand.

Pour J. Donzelot, la question sociale d'alors est celle de la solidarité.

« Si la solidarité est venue faire pièce à la souveraineté comme fondement effectif du pouvoir de l'état républicain, c'est qu'une telle notion devait absolument être inventée pour fournir à l'action de cet état un critère compatible avec sa définition démocratique » (J. Donzelot, *L'invention du social*, Fayard, 1984, p. 12-13).

Mais le social ne sera pas limité à la seule dimension de la solidarité. C'est un décret politique qui « sacre le citoyen » (P. Rosanvallon, *Le sacre du citoyen*, Gallimard, 1992), le 5 mars 1848 en instituant, en France, le suffrage universel direct. Pour Rosanvallon, le suffrage universel direct repositionne la question sociale non comme un droit d'assistance mais comme un droit politique d'intervention dans la répartition des biens et avantages, des devoirs et des contributions. L'égalité sociale devient ainsi un droit prolongeant l'égalité civile des droits et devoirs. Rosanvallon soutient l'idée selon laquelle la solidarité n'est que la reconnaissance d'une créance de tout un chacun sur la société du seul fait de l'égalité civile et de ce qu'elle suppose d'égalité entre les hommes (participation à l'humanité). La définition du contenu de cette créance est l'objet même de la question sociale. La sociologie héritera de cette question sociale mais également de la tension existant entre le social perçu et revendiqué comme solidarité active et le social perçu et argumenté comme droit politique. Les travaux d'E. Durkheim sur la solidarité en témoignent. L'invention de la sociologie consistant alors à « laïciser » les concepts correspondant à ces conceptions et à ces questions. C'est dans ce contexte que la sociologie naissante prend forme d'abord sous l'aspect rudimentaire d'enquêtes sociales pour connaître par la suite des travaux qui auront tous la double dimension d'enquêtes et de réflexion méthodologiques.

I. — Les enquêtes sociales :

une première construction de moyens

de connaissance du social fondés sur le nombre

Dans son ouvrage sur *La construction de la sociologie* (1991), J.-M. Berthelot rappelle comment « l'enquête sociale » fut un remarquable effort de compilation de données sociales qui fera l'objet au siècle suivant d'une mise en forme systématique. L'enquête sociale participe des fondations de la sociologie parce qu'elle a accrédité l'idée simple mais polémique d'une possible observation du social par des approches mathématiques. Le foisonnement des enquêtes sociales depuis la fin du XVIII^e siècle correspond à des travaux d'inégale valeur provenant soit d'observations très limitées quant à l'objet, soit d'observations dont on ne peut vérifier les sources et les méthodes de recueil de données. Progressivement, des sociétés savantes relaient les organismes étatiques qui assurent le recueil de données démographiques et des statistiques industrielles ou agricoles par exemple. En 1829 est créée ainsi la « Société française de statistiques universelles » et en 1856 Frédéric Le Play crée la « Société d'économie sociale ». C'est d'ailleurs l'œuvre de Le Play (1806-1882) qui est aujourd'hui la plus commentée avec celle de C. Booth (1840-1916) sur la pauvreté à Londres. Le Play publiera en 1855 sous le titre *Les ouvriers européens* les 36 monographies de familles ouvrières qu'il aura réalisées en Europe. Entre 1857 et 1912 seront publiées les monographies réalisées sous l'égide de la société qu'il a fondée en 1856. L'intérêt du travail de Le Play tient au moins autant à la quantification des variables qu'il considère comme étant les plus représentatives de l'activité socio-économique des ménages (à savoir les revenus et les dépenses) qu'à sa conception de la connaissance du social. La quantification qu'il opère repose sur une « codification » en ce sens que les données sont « construites », c'est-à-dire « recueillies et classées à partir d'une classification préalable » (Berthelot, *op. cit.*). Quant à sa conception de la connaissance du social, Le Play considère qu'une société donnée peut utilement être appréhendée à travers l'étude d'ensembles sociaux restreints comme la famille car les problèmes de la société se condensent dans ces ensembles au point d'en être le reflet. Cette conception était également

celle de Tocqueville et de Marx, dans certaines de ses analyses (R. Boudon, *op. cit.*, 1986).

Pour autant son œuvre est difficilement assimilable à un travail de sociologie car les données recueillies sont utilisées pour conforter davantage un projet idéologique que des hypothèses de recherche et ceci sans préoccupation de conceptualisation (*Annuaire de l'économie sociale pour les années 1877-1878*).

II. — L'émergence de théories sociologiques relatives à la nature du social et à la façon de le connaître

Ce qui paraît commun aux théoriciens de la sociologie de ce siècle c'est que leurs travaux présentent le double aspect d'une recherche correspondant à une problématique et à des objets doublée d'une réflexion épistémologique menée à son terme. Cette articulation est particulièrement aboutie dans l'œuvre d'E. Durkheim et dans celle de M. Weber. Elle est le propre des grandes œuvres sociologiques. On aurait pu alors penser que cette dimension aurait absorbé l'essentiel du projet scientifique de ces sociologues. Il est pourtant un autre aspect de leur œuvre qui mérite d'être relevé : c'est celui de la relation entre la sociologie et l'action sociale. Dans la préface à son ouvrage intitulé *De la division du travail social*, Durkheim explicite son projet : « De ce que nous nous proposons avant tout d'étudier la réalité, il ne s'ensuit pas que nous renoncions à l'améliorer : nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. » M. Weber, quant à lui, souhaite une science neutre mais, ainsi que l'écrit R. Aron, « ... il veut que la science neutre soit en même temps utile à l'homme d'action et à la politique » (Aron, *op. cit.*, 1967, p. 315). Si ces théoriciens ont conçu leur projet scientifique en y intégrant cette dimension d'« utilité réformatrice » c'est qu'un des thèmes centraux de leur réflexion – celui de la modernité et des conséquences sociales du savoir scientifique – croisait le thème du « consensus social » pour Durkheim (à la suite d'A. Comte) et celui des figures de l'autorité pour Weber. A l'optimisme réformateur de Durkheim répondait le pessimisme actif de Weber alors qu'ils analysaient tous deux des aspects de la modernité de l'Europe occiden-

tale à partir de problématiques différentes et de contextes intellectuels nationaux dissemblables. En rapprochant Durkheim, Pareto et Weber, R. Aron considère que ces trois sociologues ont eu en commun une réflexion sur les rapports entre la science et la religion parce que « ... en tant que sociologues, ils étaient tentés de croire que la religion traditionnelle était en voie d'épuisement ; en tant que sociologues, ils étaient tentés de croire que la société ne pouvait garder structure et cohérence qu'à la condition qu'une foi commune pût réunir les membres de la collectivité » (Aron, *ibid.*, 1967, p. 310). La double crainte de l'anomie (Durkheim) et de la bureaucratisation de la société (Weber) explique cet axe de réflexion commun aux deux principaux fondateurs de la sociologie.

1. La sociologie du fait social (Durkheim 1858-1917). — E. Durkheim reste une des figures emblématiques du sociologue. S'il en est ainsi c'est parce que celui-ci a donné à la sociologie une bonne part de ses fondements épistémologiques et qu'il a, en outre, mis en œuvre une stratégie d'institutionnalisation de la sociologie au sein de l'université française. Si cette stratégie a pu être fortement critiquée au point de considérer que Durkheim se comportait souvent en « propagandiste » et en « patron » (W. Lepenies, *op. cit.*, 1990, p. 67), elle se comprend mieux en la resituant par rapport au contexte universitaire et plus largement dans la France d'alors — celle au croisement d'un passé agraire encore dominant et d'une industrialisation rapide aux conséquences sociales perçues mais souvent refusées ou niées et rejetées. Ce serait certainement aller trop vite que d'opposer — dans cette France et dans ce contexte — le clan des conservateurs ou plutôt celui des nostalgiques de la « vieille France » pétrie de traditions (au titre desquels il faut compter Maurras et plus tard Péguy) à celui que symbolisait Durkheim, celui de la modernité et de la réforme. Il y avait pourtant bien de cela dans l'opposition aux travaux sociologiques. La France changeait et ce changement se lisait à la fois dans cette industrialisation mais également dans les références politiques (celles de la III^e République que l'on a qualifiée de République des professeurs) et dans l'affaiblissement de « la ligne de la tradition des moralistes classiques » (« ... Les enquêtes prenaient plus d'importance que les souvenirs, les tableaux

remplaçaient les collections d'aphorismes sur la société », W. Lepenies, *op. cit.*, 1990, p. 60). La stratégie d'institutionnalisation de la sociologie menée par Durkheim ne peut alors se comprendre que sous la forme d'un combat mené sur plusieurs fronts : celui de l'autonomie du social, celui de la professionnalisation de la sociologie (contre G. Tarde particulièrement), celui de la démocratisation du savoir (contre l'Action française). Nombreux étaient ceux qui s'élevaient contre la prétention de la sociologie à « dire le vrai » (« La tyrannie de Durkheim était insupportable ; il s'entourait de caudataires qui prenaient la Sorbonne pour la préfecture de police » (Lepenies, *op. cit.*, p. 67). La stratégie de Durkheim reposait sur des alliances avec les hauts fonctionnaires de l'Instruction publique qui voulaient éviter que la Sorbonne redevienne une « bastille de la rhétorique » (Lepenies, *op. cit.*, p. 61) sur la création d'un « milieu professionnel » composé dans un premier temps d'amis, de collègues et collaborateurs et sur une activité de publications au titre de laquelle il faut compter *L'Année sociologique*, de nombreux articles et des ouvrages. Pourtant cette stratégie ne sera efficace que du vivant de Durkheim. Mais la stratégie de Durkheim aurait eu, semble-t-il, une moindre efficacité si l'affaire « Dreyfus » n'avait pas permis aux « progressistes » de se compter ainsi que le notait G. Sorel (Lepenies, *op. cit.*, p. 74). A la suite de cette affaire, et compte tenu de la stratégie mise en œuvre, la « Nouvelle Sorbonne » comptait alors un maître incontesté. A la mort de Durkheim pourtant, un certain délitement des relations entre les membres appartenant à son entourage se fit sentir et le bilan de l'institutionnalisation de la sociologie fut jugé plus incertain. Quoi qu'il en soit, c'est avec Durkheim et le soutien de son « milieu professionnel » que s'opère un changement important : celui qui consiste à affirmer que seuls les sociologues sont à même, compte tenu des fondements épistémologiques de leur savoir, d'analyser la société.

Cette conception d'une professionnalisation du savoir sociologique prend appui sur la possibilité énoncée par Durkheim d'une sociologie scientifique, c'est-à-dire d'une sociologie fondée sur un mode d'explication causale.

C'est dans *Les règles de la méthode sociologique* (1895) que Durkheim soutient sa thèse centrale sur la nature du social et la façon de le connaître. Le social existe indépendamment de

la conscience que nous pouvons en avoir. Il se définit comme un « fait qui s'impose à nous ». Le fait social « se reconnaît au pouvoir de coercition externe qu'il exerce ou est susceptible d'exercer sur les individus et la présence de ce pouvoir se reconnaît à son tour soit à l'existence de quelque sanction déterminée, soit à la résistance que le fait oppose à toute entreprise individuelle qui tend à lui faire violence » (E. Durkheim, *ibid.*, 1895, 1987, p. 11). Le fait social est donc un fait extérieur à la volonté des individus, et irréductible à toute psychologie individuelle.

« ...Toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte ».

Sera considérée comme un fait social. Cette contrainte sociale (dont l'interprétation peut poser problème ainsi que les débats qui ont eu lieu sur ce point tendent à le souligner) peut fort bien être intégrée au point d'être perçue par ceux sur lesquels elle s'exerce comme un simple choix. Elle ne doit donc pas être prise au pied de la lettre. Il existe donc bien un fait pouvant être étudié objectivement comme le font les autres sciences à l'aide de méthodes d'observation et d'analyse. Ce fait est en outre spécifique, ce qui autorise l'existence d'une discipline nouvelle, la sociologie.

Il faut, en conséquence, « traiter les faits sociaux comme des choses » (Durkheim, 1987, *ibid.*, p. 15). Doit être considéré comme une chose « tout ce qui est donné et tout ce qui s'impose à l'observation » (Durkheim, *ibid.*, p. 27). Considérer ainsi les faits sociaux s'impose parce que nous ne connaissons pas réellement ce qu'ils sont, mais nous pensons le savoir, car nous en avons une idée vague, des « prénotions ». Ainsi, l'expression de Durkheim signifie-t-elle qu'il nous faut prendre la mesure de notre ignorance en traitant les faits sociaux comme des faits extérieurs auxquels il faut appliquer une méthode d'observation et d'analyse (celle de l'analyse des rapports de causalité mise en œuvre dans *Le suicide*, 1897) permettant une prise de distance de l'observateur. Il faut « aller des choses aux idées et non des idées aux choses » selon sa fameuse formule. Cette conception n'interdit cependant pas une définition *a priori* d'un fait social. « Toute investigation scientifique porte sur un groupe déterminé de phénomènes qui répondent à une même définition. La première démarche du sociologue doit donc être de définir les

choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache bien de quoi il est question. » On peut considérer, à la suite de R. Aron (*Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, 1967) que la démarche de Durkheim comprend trois phases correspondant à la définition du phénomène, la réfutation des thèses antérieures et une explication sociologique du phénomène étudié. Cette explication proprement sociologique signifie pour Durkheim que les causes des phénomènes sociaux étudiés doivent être cherchées dans le milieu social lui-même : « C'est dans la nature de la société elle-même qu'il faut aller chercher l'explication de la vie sociale. » Cette explication, ainsi que nous l'avons noté, repose la mise en évidence de la cause efficiente avant toute explication fonctionnelle (« Faire voir à quoi un fait est utile n'est pas expliquer comment il est né, ni comment il est ce qu'il est »). Cette conception de l'explication du social par le social peut être opposée à l'explication par l'histoire. L'explication historique est non seulement inutile pour expliquer le social, selon Durkheim, compte tenu de la spécificité du social, mais elle pourrait, en outre, être dangereuse compte tenu de sa stratégie d'institutionnalisation de la sociologie. La conception webérienne de la sociologie sera différente sur ce point et sur d'autres aspects méthodologiques.

2. La sociologie de l'action (Weber 1864-1920). — Avec M. Weber c'est une autre conception du social et de la sociologie qui s'élabore. Quoi que l'on puisse en dire, quel que soit le désir des sociologues de trouver des points communs (existant de fait) entre telle ou telle œuvre jugée fondatrice, force est de constater que les options d'une sociologie compréhensive sont bien différentes de celles d'une sociologie positiviste. A cela plusieurs raisons peuvent être trouvées. Les milieux universitaires allemands et français étaient alors fort dissemblables (W. Lepenies, *op. cit.*, 1990) et l'état des débats philosophiques dans les deux pays ne coïncidait pas, même si la question d'une possibilité d'un savoir sociologique était commune aux deux pays. Il suffit de rappeler quelle fut, par exemple, la place du romantisme en Allemagne et en France pour comprendre pourquoi les sociologues allemands n'ont pas eu à choisir « la science contre la littérature ». « Le romantisme allemand avait ceci de remarquable que l'offensive contre les Lumières et le rationalisme n'était pas seule-

ment le fait de la philosophie, mais aussi, tout à la fois, des disciplines scientifiques et des arts... Il n'y avait pas de discipline sociologique mais bien une méthode sociologique... » (W. Lepenies, 1990, p. 248). L'« anti-scientifisme » qui existait alors en Allemagne se retrouvait cristallisé dans le conflit entre l'historiographie et la sociologie (« ... dans la lutte contre le XIX^e siècle et sa civilisation technique, dans le rejet de la raison et l'ivresse de l'intuition et de l'empathie, les défauts mêmes de la connaissance historique furent interprétés comme des avantages » (Lepenies, *op. cit.*, p. 251).

Les parcours sociaux des deux sociologues les distinguaient également. R. Aron propose une interprétation synthétique de ces différences. Durkheim est un Français normilien et philosophe issu d'une famille de rabbins et d'instituteurs. C'est un universitaire de la III^e République « qui... est en quête d'une réponse aux problèmes... de la France, c'est-à-dire aux conflits de l'Église et de l'État » (Aron, *ibid.*, 1967, p. 588). Max Weber est issu d'une famille d'industriels allemands. Juriste et économiste, il a été néanmoins formé par l'école historique allemande. « C'est à partir de l'idéalisme historique qu'il a tenté de dégager sa conception d'une science sociale objective... » (Aron, *op. cit.*, p. 589). Alors que Durkheim croit en l'unité des sciences et conçoit la sociologie comme participant de cette unité, Weber inscrit sa réflexion épistémologique à partir de la problématique néo-kantienne établissant – à la suite des travaux de W. Windelband (*Geschichte und Naturwissenschaft*, 1904), H. Rickert (*Die Grenzen der naturwissenschaftlichen Begriffsbildung*, 1896) et W. Dilthey (*Introduction aux sciences de l'esprit*, 1883) – une distinction entre les sciences de la nature et les sciences de l'esprit. On conçoit alors que la façon dont M. Weber élabora ses réflexions sur la sociologie ait été bien différente de celle développée par Durkheim. Weber développe cependant, à partir de 1903 (date de la création avec W. Sombart des *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*) outre ses premiers travaux d'épistémologie de la sociologie, une double stratégie : celle de la publication de textes sociologiques avec la fondation de la revue *Archiv* et d'autre part celle du développement de l'enseignement de la sociologie en fondant avec Tönnies et Simmel la *Deutsche Gesellschaft für Soziologie* (1910). Cette double stratégie pourrait s'apparenter à celle menée par E. Durkheim. On pourrait

également faire un parallèle entre la volonté réformatrice de Durkheim et l'activisme politique de M. Weber (membre fondateur du « Parti démocratique allemand » (1918-1919)). Un tel parallèle mettrait en évidence cette tentation constante des sociologues – quelles que soient les options qui sont les leurs – de vouloir influencer sur la vie sociopolitique de leur pays. Le « spectateur » serait « engagé » (Aron) dès lors qu'il est sociologue. Engagement et « neutralité axiologique » (Weber) ne sont pas cependant contradictoires mais qualifient plutôt des sphères d'action différentes. M. Weber aura été particulièrement attentif à cette distinction des sphères d'action comme élément d'une objectivité scientifique de la sociologie. Cette préoccupation commune aux deux sociologues vise à fonder la sociologie comme science. Cette conception minimale de la sociologie comme acte de connaissance fait partie de la théorie wébérienne de la science.

La sociologie est pour M. Weber « ... une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets » (Weber, *Économie et société*, 1922, Plon, 1971). « Une activité » sera appréhendée comme « un comportement compréhensible, ce qui veut dire un comportement relatif à des objets, qui est spécifié par un sens subjectif échu ou visé » (Weber, *op. cit.*, 1971, p. 146 et 330). Ces deux définitions condensent à elles seules la conception wébérienne de la sociologie et du social. Parce que le social s'entend de l'activité sociale – celle qui procède de l'interaction entre plusieurs individus – elle se présente sous des formes multiples qu'il importe de comprendre à partir du sens donné à leur comportement par les individus eux-mêmes. La sociologie sera ainsi une science dont la spécificité de son objet – l'activité sociale – contient la nécessité d'une démarche compréhensive. Mais la définition de l'activité comme « un comportement » et la démarche compréhensive comme nécessité méthodologique ne doivent pas pour autant nous tromper en nous donnant à penser que toute action humaine participe de l'objet même de la sociologie. Weber considérera, en effet, que sont objets de la sociologie les seuls comportements orientés vers autrui et ayant du sens (ce qui correspond à la définition qu'il donne de l'activité, celle qui « d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui par rapport auquel s'oriente son déroulement », Weber, *ibid.*, 1971, p. 4). La nécessité de

la compréhension découle ainsi de l'orientation rationnelle du comportement des individus en situation d'interaction. Cette orientation est qualifiée par M. Weber de rationnelle en ce sens qu'elle repose sur des « raisons » coïncidant avec le sens subjectif visé par l'acteur social. Ces « raisons » ou ces « sens subjectifs » ou encore ces « logiques de comportement » seront classés en quatre catégories par Weber : l'activité « rationnelle en finalité » (établissant un rapport entre des moyens et des fins), l'activité « rationnelle en valeur » (qui subordonne la rationalité en finalité à une valeur de référence), l'activité « rationnelle par affectivité » (dépendant directement des émotions), l'activité « rationnelle par tradition » (reposant sur la tradition).

La sociologie est, dans le même mouvement, pensée comme une discipline ne pouvant saisir, c'est-à-dire rendre intelligible, que des « singularités » (« ce n'est pas le fait du hasard si la notion de « social » qui semble avoir un sens tout à fait général recouvre chaque fois qu'on en contrôle l'emploi une signification absolument particulière, d'une coloration spécifique » et encore « seul un fragment limité de la réalité peut constituer chaque fois l'objet de l'appréhension scientifique », Weber, *ibid.*, 1971, p. 155). La saisie d'objets singuliers et la simple compréhension des comportements à la base des actions sociales pourraient laisser croire que la sociologie compréhensive repose sur un programme scientifique peu ambitieux par rapport à celui d'E. Durkheim. En fait il n'en est rien et l'œuvre considérable de Weber est là pour en témoigner. Remarquons d'abord que la sociologie compréhensive ne limite en rien l'acte de connaissance en sociologie à une vague intuition doublée d'une empathie. M. Weber précise, dans ce qui peut être conçu comme son traité de sociologie générale, *Économie et société* (1922), que la sociologie est la science qui comprend en interprétant et en expliquant le déroulement de son objet, l'action sociale. Aron explicitera le sens de ces trois termes composant l'acte de connaissance en sociologie de la façon suivante : « ... comprendre (*verstehen*), c'est-à-dire saisir les significations, interpréter (*deuten*), c'est-à-dire organiser en concepts le sens subjectif, expliquer (*erklären*), c'est-à-dire mettre au jour les régularités des conduites » (Aron, *op. cit.*, 1967, p. 550). L'acte de connaissance est, pour Weber, un acte de catégorisation qui porte sur un objet défini et circonscrit que

l'on saisit dans sa globalité. Cette catégorisation s'explique par la différence existant entre l'explication de la chose et la chose à expliquer. La connaissance scientifique est médiatisée par la conceptualisation et la théorisation, car la réalité empirique ne peut être saisie dans toute sa diversité et sa richesse. On conçoit alors que l'idéal type soit au centre du dispositif de connaissance sociologique. L'idéal type est, pour Weber, une reconstruction mentale visant à catégoriser les faits autour de variables descriptives (Weber, *Essais sur la théorie de la science*, 1922, Plon, 1965, p. 180-181). Aucun idéal type ne correspond à la réalité et n'est transposable en tant que tel (Weber, 1965, p. 204-205). Il constitue des « intelligibilités partielles » (G. Gusdorf, *Introduction aux sciences humaines*, Ophrys, 1974). L'idéal type est un « concept limite » auquel on mesure la réalité pour clarifier le contenu empirique de certains de ses éléments. « Les concepts sont des images dans lesquelles nous construisons des relations en utilisant la catégorie de possibilité objective que notre imagination, formée et orientée d'après la réalité, juge comme adéquates » (Weber, *op. cit.*, 1965, p. 185). La construction théorique des concepts mérite en conséquence une attention soutenue, car d'elle dépend pour une bonne part la pertinence de la recherche menée.

« On obtient un idéal type en accentuant unilatéralement un ou plusieurs points de vue et en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets, que l'on trouve tantôt en grand nombre, tantôt en petit nombre et par endroits pas du tout, qu'on ordonne selon les précédents points de vue choisis unilatéralement, pour former un tableau de pensée homogène » (Weber, *ibid.*, 1965, p. 181).

Le type idéal participe de la conception wébérienne des intelligibilités partielles. Des rapports de causalité peuvent être établis mais portent sur des relations partielles et seulement probables. Ce faisant, M. Weber établit une synthèse originale entre les formes de causalité historique (rapport entre les antécédents d'un événement et l'événement lui-même) et les formes de causalité sociologique (rapport régulier entre deux phénomènes par exemple). La singularité de l'objet dont traitent les sciences humaines ne peut ainsi être confondue avec le type de rapport de causalité. Cette conception des intelligibilités partielles explique, par ailleurs, que M. Weber considérait que la science ne puisse

fonder qu'un savoir inachevé et objectif. Cette théorie wébérienne de la science est indissociable de la problématique de la modernité développée par M. Weber. De cette problématique centrée sur l'Europe capitaliste occidentale, Weber tirera deux axes de recherche : d'une part, celui de la relation entre une religion – le protestantisme – et un mode de développement économique – le capitalisme – et d'autre part, celui de la rationalisation du monde occidental et des conséquences du désenchantement du monde. La science participe de ce procès de rationalisation extrêmement large puisqu'il embrasse aussi bien l'État et la bureaucratie que le travail et les échanges économiques ou l'activité scientifique. On doit à ces axes de recherche parmi les travaux les plus importants de la sociologie depuis ceux sur *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, qui illustrent parfaitement la démarche scientifique de Weber, à ceux sur l'État et la bureaucratie qui servent encore de grille d'intelligibilité de l'action des bureaucraties en passant par ceux sur les formes de domination et sur l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité.

Weber est avec E. Durkheim un des théoriciens les plus puissants de la sociologie dont les problématiques de recherche et les concepts utilisés sont aujourd'hui encore une aide précieuse pour les sociologues. Néanmoins, à la différence de Durkheim, Weber sera quelque peu « oublié » en France jusqu'à ce que R. Aron, après T. Parsons, rappelle l'importance de son œuvre. La postérité de Weber n'aboutira pas non plus à une « école ». Même si lors du Congrès de Heidelberg en 1964 organisé par la *Deutsche Gesellschaft für Soziologie*, certains participants ont pu se déclarer « wébériens », ils ne formèrent pas une « école » organisant la diffusion des idées du maître et veillant à l'orthodoxie des interprétations de son œuvre. Il n'en demeure pas moins qu'il demeure une des deux voies de référence de la sociologie.

3. Deux contemporains de M. Weber : F. Tönnies (1855-1936) et G. Simmel (1858-1918). — Parmi les contemporains de M. Weber, F. Tönnies et G. Simmel occupent une place de choix malgré une position assez marginale au sein de l'université. F. Tönnies ne devint professeur que fort tardivement (1914) alors même qu'il fut un zélote de la sociologie et

que sa typologie des formes d'organisation sociale (1887) fut une de celles parmi les plus connues de la sociologie. Cette typologie fondée sur la distinction entre la communauté (*Gemeinschaft*) et la société (*Gesellschaft*) n'a pas reçu d'accueil favorable de la part des universitaires allemands lors de la publication de l'ouvrage la rapportant (Tönnies, 1887). Elle fut néanmoins reprise et interprétée par les mouvements nationalistes allemands une vingtaine d'années plus tard. On sait depuis l'importance du concept de communauté dans la tradition sociologique (Nisbet). L'opposition des types d'organisation sociale que sont la communauté et la société repose sur un autre type d'opposition – psychologique cette fois – celle de la volonté organique ou primaire et celle de la volonté autonome ou volonté construite sur la distanciation. La *Gemeinschaft* participera ainsi de la « vie organique » alors que la *Gesellschaft* participera de la construction mécanique et de l'élaboration contractuelle. « Tout ce qui est confiant, intime, vivant ensemble est compris comme la vie communautaire... on se retrouve... en communauté avec les siens depuis la naissance, liés à eux dans le bien comme dans le mal » (F. Tönnies, *Communauté et société : catégories fondamentales de la sociologie pure*, 1887, Retz, 1977, p. 48). A l'opposé, la société est « ... comprise comme une somme d'individus naturels et artificiels dont les volontés et domaines se trouvent dans des associations nombreuses et demeurent cependant indépendants les uns des autres et sans action intérieure réciproque » (Tönnies, *op. cit.*, p. 92). Outre le fait que cette typologie peut paraître caricaturale en ce qu'elle opposerait le « cœur » aux « égoïsmes », elle réduit les situations dans lesquelles les individus peuvent établir des relations à deux cas seulement comme le souligne R. Boudon (*Dictionnaire*, 1986, p. 81-86). Bien d'autres critiques ont été formulées à l'encontre de cette typologie. La plus forte semble bien être celle qui soutient que la conception de la communauté développée par Tönnies évacue *de facto* la communauté de tout processus de socialisation et en fait un quasi-état de nature renouant, en cela, avec la tradition philosophique du contrat social. La typologie de Tönnies n'est pas cependant sans vertus tout comme peut l'être la distinction que Durkheim établit entre la solidarité mécanique et la solidarité organique. La principale de ses vertus est qu'elle s'inscrit dans cette problématique de la modernité et du

désenchantement du monde par rationalisation des relations sociales. Si l'historicisme de la thèse de Tönnies est critiquable, l'articulation des deux types que sont la communauté et la société n'a pas cessé d'être heuristique.

Avec Simmel, la sociologie allemande se place de nouveau sur le terrain de l'épistémologie en poursuivant, à sa façon, le débat néo-kantien ininterrompu sur les sciences de l'esprit et en le centrant sur l'acte de connaissance. Le projet de sociologie de Simmel est « d'identifier et d'analyser des modèles susceptibles d'illustration multiple » (R. Boudon, *ibid.*, 1986, p. 524). Simmel fait sienne la thèse kantienne selon laquelle il ne peut y avoir de connaissance sans une catégorisation *a priori* du réel. « Projeter des formes sur le réel » sera pour Simmel une des conditions de la connaissance du réel. La forme (ou le modèle) est ainsi constitutive de l'acte de connaissance en sociologie comme en histoire. Mais la nature du social fait que la « forme » est également ce qui le caractérise. « Les formes qu'affectent les groupes d'hommes unis pour vivre les uns à côté des autres, ou les uns pour les autres, voilà le domaine de la sociologie » (Simmel, *Comment les formes sociales se maintiennent, L'Année sociologique 1896*, in *Sociologie et épistémologie*, 1981). Cette conception de la forme a pu être reprochée à Simmel car elle a été assimilée à une imprécision conceptuelle. Mais si l'on prend soin de lire l'acte de connaissance sociologique comme partie prenante du social alors l'imprécision conceptuelle devient une simple caractéristique du social dont le sociologue rend compte.

Deux remarques peuvent être faites à ce propos. La première tient à la connaissance sociologique. Simmel intervient dans le débat épistémologique en soutenant la thèse selon laquelle la « nature » du social empêche le sociologue d'établir des lois mais ne l'interdit pas pour autant d'émettre des propositions scientifiques établissant des faits et de construire des modèles à portée limitée comme on trouve dans un de ses ouvrages, *La philosophie de l'argent* (1900). Cette conception de la connaissance sociologique lui attirera l'opposition d'E. Durkheim qui y décèlera un retour à « la vieille économie politique » et *in fine* à « l'idéologie métaphysique ». La seconde remarque tient à sa conception du social. Pour Simmel le social ne se limite pas à un ensemble de contraintes et à des institutions. La dynamique sociale repose sur des

interactions et des interrelations dont les institutions ne sont que des cristallisations. Il y a, pour Simmel, du social, « ... partout où il y a action réciproque des individus ». Le social est ainsi un effet de création des relations entretenues par les acteurs sociaux mais également une donnée qui s'impose en tant que telle. Cette conception du social comme action et création explique que pour ce sociologue, le conflit soit un mode de rapport social et un état des relations sociales. Il ne peut en conséquence être perçu comme une pathologie (Durkheim) ou encore comme une caractéristique historique des rapports de classe (Marx). La sociologie de Simmel n'est, en conséquence, guère éloignée de celle de M. Weber. L'influence que Simmel aura auprès des sociologues américains (R. Park et plus tard les sociologues de l'école de Chicago) conduira à faire de l'œuvre de Simmel un exemple de microsociologie ou de sociologie du quotidien. Si indéniablement cette dimension est présente dans l'œuvre de ce sociologue, il ne faudrait pas oublier, ainsi que le rappelle R. Boudon, que Simmel a traité de questions macrosociologiques (dans *La philosophie de l'argent* tout particulièrement) qui, il est vrai, ont été moins retenues que ses analyses du quotidien ou des formes du conflit (T. Caplow, *Deux contre un*, 1968, Colin, 1971).

III. — De quelques concepts sociologiques issus des œuvres de Durkheim, Weber, Pareto

L'importance accordée aux concepts et à leur définition dans l'acte de connaissance du social est commune à E. Durkheim, à M. Weber ainsi qu'à V. Pareto. Elle se justifie non seulement parce que le sociologue use d'un langage non formalisé partagé par tous et polysémique, mais également parce que le concept est un des premiers stades de la catégorisation de l'objet. « Au cas où il faut prendre conscience d'une façon plus rigoureuse de la signification d'un phénomène culturel, le besoin d'opérer avec des concepts clairs et précis sous tous les aspects particuliers devient impérieux » (Weber, *Essais sur la théorie de la science*, Plon, 1951, 1965, p. 184-185). Chaque sociologue mobilisera ainsi au cours de ses travaux des concepts en fonction des problématiques qui sont les siennes et des hypothèses qu'il énonce. Certains concepts deviendront des

concepts de référence utilisés comme tels alors que d'autres – bien (ou parce) qu'ils occuperont une place centrale dans l'histoire de la discipline – seront discutés et critiqués au sens kantien du terme. Enfin d'autres seront oubliés et activés par périodes. Les trois concepts suivants correspondent à cette classification. La solidarité fait partie de la première catégorie, la rationalité de la seconde et l'action non logique de la troisième.

1. **La solidarité selon Durkheim (1858-1917).**— Le concept de solidarité occupe dans l'œuvre de Durkheim une place singulière en ce qu'il est à l'articulation de sa conception du social comme modernité se caractérisant par une rupture avec le passé et de sa conception du social comme « ensemble complexe d'éléments sociaux et psychologiques » (Nisbet, 1984, *op. cit.*, p. 114). Quels que soient les infléchissements de la conception du social de Durkheim, le concept de solidarité s'avère indissociable (dans un premier temps) de la division du travail. C'est donc à partir d'elle que peut se comprendre le concept de solidarité. La division du travail est conçue initialement comme une spécialisation et par là même comme un phénomène social. Durkheim (*op. cit.*, 1893) a, sur ce point, fort bien analysé les limites de la conception de la division du travail comme un simple « calcul judicieux et une habileté » (A. Smith, *op. cit.*, 1776 et H. Spencer, *The principles of sociology : a quarterly serial*, 1891). La division du travail est un phénomène émergent dans la mesure où elle résulte du « jeu » des acteurs si nous nous permettons d'employer un langage plus contemporain. La division du travail ne peut, en outre, être considérée comme le moyen le plus sûr d'éliminer, dans la recherche d'une productivité accrue, les effets pervers ou inattendus de la concurrence entre les acteurs concernés. Elle crée, en effet, d'autres problèmes éminemment sociaux au titre desquels il faut compter ceux de la distribution des ressources d'action et de la rétribution des acteurs. Elle implique ainsi des niveaux d'autorité autour de fonctions de coordination. La division du travail inclut ainsi *de facto* des représentations sociales qui président au choix même des critères de rationalisation de l'action sociale. Pour autant, la division du travail ne peut être considérée comme un simple effet du jeu des acteurs (ou ici de leur concurrence) dans un contexte de spécialisation des tâches. La spécialisa-

tion associée à la coordination des actions font de la division du travail un fait « organisé », c'est-à-dire dans le langage de Durkheim, un phénomène de solidarité. Organisation sociale et solidarité sont ainsi étroitement associées. Durkheim distingue deux types de solidarité : celle dite « mécanique » de celle dite « organique ». La solidarité « mécanique » est un mode d'organisation sociale qui est caractérisé par une forte intégration au groupe et par la dimension fusionnelle de cette intégration relayée par une vie collective fortement ritualisée. Celle-ci confère à chacun une place et un statut dans l'organisation sociale. La subordination de l'individu à la conscience collective procède à la fois de la tradition et de la justice. Dans le type de solidarité « organique », au contraire, ce ne sont plus les liens de parenté, l'appartenance à une classe et un territoire qui contraignent les uns et les autres à être solidaires. C'est le travail qui différencie les uns des autres sur une base légitimée de compétence. La spécialisation des tâches sur cette base de compétence et de recherche de rationalisation conduit à une mobilité des statuts. Parce qu'elle accroît les échanges et augmente tendanciellement les possibilités de conflit, la spécialisation appelle une coordination (et donc une hiérarchisation de responsabilités) rendue d'autant plus nécessaire que les tâches ne sont pas suffisamment spécifiées.

Durkheim sera, dans un premier temps, conduit à voir dans la division du travail la forme achevée de la solidarité « organique » au point de considérer l'anomie et le suicide comme des « formes pathologiques de la division du travail ». Cette interprétation est congruente avec sa conception du social et de la primauté du collectif sur l'individuel. Durkheim proposera ainsi une explication de l'articulation entre la solidarité « mécanique » et la solidarité « organique » qui déborde la conception utilitariste de la division du travail. Il défendra la thèse de la priorité historique de la solidarité « mécanique » sur la solidarité « organique » et partant de la société sur l'individu, de la fusion sur la différenciation. Dans ce cas l'explication de la division du travail par l'intérêt des individus s'avère être fausse selon Durkheim.

« Dans l'étude de la division du travail, Durkheim a découvert deux idées essentielles, la priorité historique de sociétés, où la conscience individuelle est tout entière hors de soi, et la nécessité d'expli-

quer les phénomènes individuels par l'état de la collectivité et non pas l'état de la collectivité par les phénomènes individuels » (Aron, *op. cit.*, 1967, p. 324).

Le concept de solidarité contient ainsi la conception durkheimienne de la primauté de la société sur l'individu. Mais E. Durkheim considérera néanmoins que la division du travail n'est pas la seule forme d'organisation sociale et partant ne contient pas l'ensemble des formes de solidarité qui s'avèrent être plus larges que la simple forme de solidarité « organique ».

« Il y a... une vie sociale en dehors de toute division du travail, mais que celle-ci suppose. C'est, en effet, ce que nous avons directement établi en faisant voir qu'il y a des sociétés dont la cohésion est essentiellement due à la communauté des croyances et des sentiments et que c'est de ces sociétés que sont sorties celles dont la division du travail assure l'unité » (E. Durkheim, *op. cit.*, 1967, p. 259-261).

Durkheim fera alors des caractéristiques de la solidarité « mécanique » (autorité morale, conscience collective, communauté et sacré) une des constantes des phénomènes sociaux. La typologie des formes de solidarité ne reposerait pas en conséquence sur les deux types tranchés et exclusifs que sont la solidarité « mécanique » et la solidarité « organique » mais sur une composition des deux formes de solidarité même si, dans un premier temps, la distinction s'impose pour mieux comprendre la recomposition ultérieure.

2. La rationalité selon Weber (1864-1920). — Le concept de rationalité est certainement un des concepts parmi les plus discutés par les sociologues. Or ce sont les travaux de M. Weber qui lui confèrent en sociologie une place particulière. Le concept de rationalité est, cependant, un concept dont l'évidente clarté intuitive tend à se dissoudre lors de l'analyse si l'on ne prend pas soin de le resituer dans l'économie générale de la théorie de la connaissance sociologique héritée de M. Weber. Rappelons donc que la sociologie de M. Weber s'est construite — tout comme celle de Durkheim — sur une stricte délimitation du social. Celui-ci est appréhendé sous la forme de l'« activité sociale », c'est-à-dire sous la forme de « conduites socialement significatives ». « N'importe quel contact entre les hommes n'est pas de caractère social, mais seul l'est le comportement propre qui s'oriente signifi-

tivement d'après le comportement d'autrui » (Weber, *op. cit.*, 1922, 1971, p. 52). La sociologie sera donc « ... une science qui se propose de comprendre par interprétation l'activité sociale... » (Weber, *op. cit.*, p. 28). Or l'activité sociale « peut être déterminée... de façon rationnelle en finalité... de façon rationnelle en valeur... de façon affectuelle... de façon traditionnelle... » (Weber, *op. cit.*, p. 55). Ces orientations de l'activité sociale ne sont que « de purs types, construits pour servir les fins de la recherche sociologique, desquelles l'activité réelle se rapproche plus ou moins, et – plus souvent encore – elle les combine. C'est leur fécondité qui, à notre avis, impose la nécessité de les construire » (Weber, *op. cit.*, p. 57). Deux remarques sont à exprimer ici : l'une relative à la méthodologie du type idéal, l'autre à la limitation des orientations de l'activité sociale. M. Weber considère que tout concept est « idéal typique » en ce sens qu'il ne traduit pas une réalité mais aide à la comprendre en lui restituant sa dimension culturelle.

« Une activité effectivement significative, ce qui veut dire pleinement consciente et claire, n'est jamais en réalité qu'un cas limite... Mais cela ne doit pas empêcher la sociologie d'élaborer ses concepts par une classification du « sens visé » possible, c'est-à-dire comme si l'activité se déroulait effectivement avec la conscience de son orientation significative » (Weber, *op. cit.*, p. 51).

La deuxième remarque concerne la limite des quatre orientations de l'activité sociale auxquelles Weber donne le substantif de « rationalité ». Cette limite tient au fait que « ... l'activité sociale (ne s'oriente que très rarement)... uniquement d'après l'une ou l'autre de ces sortes d'activité » (*op. cit.*, p. 57). Il faut, en effet, prendre en compte la réalité interactive des actions humaines. Weber appelle « relation » sociale « ... le comportement de plusieurs individus en tant que, par son contenu significatif, celui des uns se règle sur celui des autres et s'oriente en conséquence » (*op. cit.*, p. 58). La typologie des orientations de l'action sociale fondée sur le concept de rationalité n'est pas, en conséquence, la seule grille de lecture de l'action chez Weber. Elle est, cependant, d'une portée considérable car elle s'articule avec la conception de la compréhension comme moment de la connaissance sociologique.

Que recouvre le concept de rationalité chez M. Weber ? Un type idéal de l'action sociale orientée. Le concept de

rationalité ne désigne donc pas une qualité se rapportant aux individus mais une construction intellectuelle appelée type idéal (C. Giraud, *Concepts d'une sociologie de l'action*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 20) et visant la compréhension des actions sociales en la rapportant pour ce faire aux acteurs sociaux inscrits dans des situations et aux actions effectivement engagées.

« Grâce à son évidente compréhensibilité et à son univocité – corollaire de sa rationalité – la construction d'une activité strictement rationnelle en finalité sert, dans ce cas, de « type » à la sociologie, afin de comprendre l'activité réelle, influencée par des irrationalités de toute sorte (affections, erreurs, comme une « déviation » par rapport au déroulement qu'il aurait fallu attendre dans l'hypothèse d'un comportement purement rationnel » (Weber, *op. cit.*, p. 31-32).

On comprend alors que le type de rationalité en finalité (*Zweckrational*) ait été présenté comme le type le plus « opératoire » de la typologie weberienne, car « il est le plus accessible aux démarches de l'interprétation scientifique » (J.-C. Passeron, in *Le modèle et l'enquête*, *op. cit.*, 1995, p. 99). Le concept de rationalité ne peut cependant recevoir une définition univoque, car il présente comme « Janus » deux aspects (ou plutôt deux dimensions) qui ont été source de débats d'interprétation mais qui ont également enrichi et rendu vivant ce concept : celui des motifs de comportement (« Nous appelons « motif » un ensemble significatif qui semble constituer aux yeux de l'agent ou de l'observateur la « raison » significative d'un comportement » (Weber, *op. cit.*, p. 38) et celui de l'outil d'analyse tel que nous venons de le voir. Ceci explique, pour une part, que des mouvements de pensée aussi différents que l'individualisme méthodologique ou que le structuralisme génétique se reconnaissent tous deux dans cette sociologie.

3. Les actions non logiques selon Pareto (1848-1923). — V. Pareto fait partie de ces sociologues sans postérité établie sinon celle de quelques politologues. Il fut pourtant reconnu aussi bien par T. Parsons que par R. Aron comme un des grands fondateurs de la sociologie. Mais son œuvre présente de telles ambiguïtés qu'elle a du mal à s'imposer comme une grille de lecture valide des phénomènes sociaux. Elle peut, en outre, être assimilée à une philosophie dualiste « dangereusement schématique » (Aron, 1967, p. 486) abou-

tissant à une typologie des élites et des régimes dont le seul critère de différenciation est le succès. L'œuvre de V. Pareto présente néanmoins un intérêt certain car elle est une des dernières grandes constructions systématisées sur le social et parce qu'elle est également une des grandes thèses portant sur les « idéologies » (ou les « dérivations » selon le néologisme parétien). La clef de voûte de cette construction est la distinction que Pareto établit entre les actions logiques et les actions non logiques. Cette typologie fonde une autre distinction entre les actions dictées par le raisonnement et celles dictées par les sentiments.

« ... nous appellerons «actions logiques» les opérations qui sont logiquement unies à leur but, non seulement par rapport au sujet qui accomplit ces opérations, mais encore pour ceux qui ont des connaissances plus étendues, c'est-à-dire les actions ayant subjectivement et objectivement le sens expliqué plus haut. Les autres actions seront dites non logiques, ce qui ne signifie pas qu'elles soient illogiques » (V. Pareto, *Traité de sociologie générale*, 1916, 1968, § 150).

L'action logique (AL) est donc celle qui s'établit sur une double correspondance entre d'une part des moyens et des fins dans la « réalité objective » et d'autre part entre des moyens et des fins dans la conscience individuelle. L'ingénieur qui construit un pont le fait après avoir établi une correspondance entre des moyens et des fins. La relation moyen-fin telle qu'il la conçoit correspond à la relation moyen-fin telle qu'elle se décline objectivement lors de la réalisation du chantier par exemple. Les actions non logiques (ANL) seront alors celles qui n'ont pas de lien logique subjectivement ou objectivement. Les actions logiques ou rationnelles (celle de l'ingénieur et celle du spéculateur par exemple) sont du domaine de l'économie alors que les actions non logiques sont du domaine de la sociologie. Ces actions (ANL) se différencient en quatre genres principaux. Le premier genre est celui des actions qui sont dépourvues de finalité objectivement et subjectivement. Ce genre ne comporte que peu de cas parce que « les hommes ont une tendance prononcée à donner un vernis logique à leurs actions... » (Pareto, *op. cit.*, § 154). Le deuxième genre est celui des actions qui sont dépourvues de finalité objective mais qui ont un sens subjectif. Les actes appartenant à ce genre ne sont pas logiquement liés aux effets escomptés. C'est l'exemple de la lecture des

entrailles d'un animal pour lire l'avenir ou le sacrifice aux dieux pour obtenir la pluie. Le troisième genre est celui des actions qui ont bien une finalité objective mais qui n'en ont pas subjectivement. Les actes appartenant à ce genre ont une finalité objective sans que celui qui les fait soit conscient de la relation efficace entre les moyens et les fins. Les réflexes physiques font partie de cette catégorie. Enfin, le quatrième genre est celui des actions qui ont une fin logique objectivement et subjectivement. Dans ce genre, il existe bien une correspondance entre le résultat logiquement atteint lié aux moyens employés et le rapport conçu par l'acteur entre ces moyens et ces fins mais sans que « les conséquences objectives correspondent aux conséquences subjectives » (Aron, 1967, p. 412). Cette discordance entre les buts que les acteurs souhaitent atteindre et les moyens qu'ils se donnent pour le faire se donne à lire dans de nombreuses situations dont celles de la vie économique. Réduire le prix de revient d'un produit conduit à une réduction du prix de vente car la concurrence rétablit toujours l'égalité entre ces deux prix sans que, pour autant, l'entrepreneur le désire. Il y a là une action non logique selon V. Pareto et un effet inattendu selon l'angle d'analyse de R. Boudon. Pour Pareto, les genres 2 et 3 sont les plus importants non seulement parce que les actes s'y rapportant sont les plus courants, mais également parce qu'ils sont constitutifs du social. Ainsi, le genre des actions non logiques n'ayant pas de but objectif mais ayant néanmoins une finalité subjective (genre 2) est composé d'actes rituels et symboliques ressortissant du domaine du religieux. De même, le genre 4, celui qui comprend des actions dont la discordance entre le subjectif et l'objectif est patente, est d'une extrême importance sociale car il regroupe l'ensemble des actes dictés par des illusions mais produisant néanmoins des conséquences. Les erreurs scientifiques entrent, selon Pareto, dans cette catégorie.

Les actes ressortissant de ces genres et composant la catégorie d'actions non logiques ont en commun d'être mus par des « sentiments » plus que par le raisonnement logique. Pareto sera amené lors de sa réflexion méthodologique à préciser ce qu'il entend par sentiment. « Il faut bien prendre garde de ne pas confondre les résidus avec les sentiments ni avec les instincts auxquels ils correspondent. Les résidus sont la manifestation de ces sentiments et de ces ins-

tincts... » (Pareto, *op. cit.*, § 875). Les sentiments ne peuvent être directement connus et n'intéressent pas le sociologue en tant que tels. Les résidus sont des intermédiaires entre les sentiments et leurs manifestations, construits pour rendre compte des actions étudiées. Ils sont les racines communes à un grand nombre d'actions (« conduites ») et « présentent les mêmes racines verbales découvertes par le linguiste... » (Aron, 1967, *op. cit.*, p. 432). Pareto construira une classification des résidus présentant des similitudes avec une théorie de la nature humaine. Mais cette similitude ne signifie pas pour autant que Pareto s'arrête à une classification générale des attributs de la nature humaine. Il s'agit plutôt de la façon dont les résidus et les dérivations qui sont la justification des « sentiments » (idéologie dans un langage plus contemporain) se manifestent dans la vie sociale et à travers l'histoire (ce qui rapproche cette classification d'une typologie de facteurs des dynamiques sociales). Mais pour Pareto, les résidus ne changent que marginalement au cours de l'histoire. Il y aurait donc, *in fine*, une théorie de la nature humaine chez Pareto. Six classes composeront cette classification des résidus : celle de « l'instinct des combinaisons » ; celle de « la persistance des agrégats » ; celle du « besoin de manifester des sentiments par des actes extérieurs » ; celle des « résidus en rapport avec la sociabilité » ; celle de « l'intégrité de l'individu et de ses dépendances » ; celle des « résidus sexuels ». De ces classes de résidus, la première (« instinct de combinaison ») est la plus importante en ce qu'elle se retrouve dans tous les types d'actions non logiques et de leurs « produits » (institutions, rituels...) mais également dans les actions logiques bien évidemment. L'action logique peut, en conséquence, avoir pour origine des « sentiments » (ou « instincts » ou « besoins ») si (et seulement si) l'acteur peut établir une corrélation entre le rapport subjectif et le rapport objectif. La classification des résidus éclaire ainsi également les relations entre les actions logiques et les actions non logiques. L'intérêt des concepts d'action logique et d'action non logique réside dans la problématisation que cette typologie introduit des processus de justification ou de « ratiocination humaine » (J.-C. Passeron, *op. cit.*, p. 63). Avec Pareto, la sociologie se confronte à cette caractéristique sociale de « justification » comme processus idéologique (Boudon, 1986). Cette problématisa-

tion des « justifications » a bien évidemment été abordée sous les formes de la tradition, de la légitimité et de l'autorité, pour ne citer que celles-là, par des sociologues comme E. Durkheim et M. Weber. L'originalité de Pareto est qu'il l'aborde directement au travers de l'action et de ses effets et plus encore au travers du rapport de l'acteur aux effets non voulus. Ainsi que le souligne R. Boudon, « sa théorie de l'action individuelle est beaucoup plus complexe que celle de M. Weber » (Boudon, 1986, p. 448).

Chapitre III

DU DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIOLOGIE AU XX^e SIÈCLE :

A PROPOS DE QUELQUES ÉCOLES ET DE QUELQUES PROBLÉMATIQUES

L'intérêt porté aux travaux des sociologues fondateurs n'est et n'a pas été constant. L'œuvre de Durkheim connaîtra ainsi, en France même, un désintérêt poli entre les deux guerres (surtout à partir des années trente) ou des attaques directes contre la personne et l'œuvre du maître (Nizan, *Les chiens de garde*, 1932, 1976, p. 97-98). M. Weber ne sera introduit que tardivement en France et ne fera pas école en Allemagne avant longtemps. Les ouvrages de Pareto resteront ignorés fort longtemps. Pourtant cette indifférence relative et ce désintérêt séquentiel sont compensés par une tendance contemporaine à la relecture des œuvres fondatrices et par l'usage des concepts centraux de la sociologie de cette période. S'il en est ainsi, c'est bien parce que leurs travaux traitent de problèmes épistémologiques et qu'ils sont créateurs de paradigmes de référence dont la sociologie contemporaine semble avoir besoin aujourd'hui. A ce titre, on peut considérer que l'œuvre de ces sociologues fait partie du patrimoine sociologique ou de « la matrice disciplinaire » pour reprendre l'expression heureuse de J.-M. Berthelot (1991). Mais l'unité de la sociologie, pour autant qu'elle soit pensable et que sa pérennité en dépende, est loin d'être assurée au début du XX^e siècle. Les orientations épistémologiques entre les représentants de la discipline divergent et si incontestablement des échanges existent entre des sociologues de chaque pays par le biais des traductions (Durkheim, Tarde... sont traduits en allemand), des publications croisées (Simmel publie dans *L'Année sociologique* par

exemple...) ou des conférences, les différences dans la conception de la sociologie restent fortes et clivantes au point de limiter le développement des échanges. Peut-être en partie en raison de cela, après la première guerre mondiale, les États-Unis feront effectivement de la sociologie une démarche de recherche doublée souvent d'une démarche d'intervention laissant alors les pays européens « végéter » jusqu'aux années soixante.

Préliminaire :

**Le déplacement des pôles de création sociologique :
le chassé-croisé entre l'Europe et les États-Unis**

Les États-Unis n'ont pas attendu l'après-guerre pour lancer des enquêtes sociologiques. Il serait même assez paradoxal de penser que les sociologues américains aient attendu les orientations méthodologiques de leurs collègues européens pour lancer de vastes enquêtes alors que précisément ils les ont souvent devancés dans les faits, même s'ils n'ont pas théorisé leur démarche. Il reste vrai, néanmoins, que la sociologie en tant que discipline, c'est-à-dire en tant que corpus de connaissances théoriques et méthodologiques, demeure l'œuvre des sociologues européens et tout particulièrement d'E. Durkheim et de M. Weber. Le développement de la sociologie ne s'est pour autant pas réalisé sur les seules bases d'une réflexion épistémologique et théorique. Sans les recherches sur *Le suicide* et sur *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* les travaux épistémologique de Durkheim et de Weber n'auraient certainement pas eu le même poids. L'école durkheimienne a malheureusement, pendant un temps, oublié ou méconnu l'importance de cette articulation entre empirie et théorie alors qu'elle était au cœur de la pensée de Durkheim (C. H. Cuin et F. Gresle, 1992, t. 2, p. 6-15). C'est à partir d'enquêtes empiriques et d'une institutionnalisation rapide que la sociologie américaine s'est d'abord imposée pendant cette période. Elle deviendra par la suite un pôle de théorisation des recherches parmi les plus importants avec les travaux de l'école de Harvard.

I. — L'empirisme de la sociologie américaine de la première moitié du siècle

La sociologie américaine est, à ses débuts, inséparable d'un projet politique de « réforme sociale » traduisant la volonté d'accroître le bien-être de tous par une meilleure connaissance des réalités sociales et une démocratisation accrue. L'*American Journal of Sociology* créé en 1895 au sein du premier département de sociologie (1893, Université de Chicago) traduit parfaitement cette vision réformatrice.

« Aider tous les hommes intelligents à avoir la vision la plus large possible de leurs droits et de leurs devoirs de citoyens (...) et traduire la sociologie dans le langage de la vie de tous les jours, de manière à ce qu'elle (...) apparaisse (...) comme un moyen d'augmenter notre compréhension présente des réalités sociales, de manière à améliorer l'organisation de la promotion du bien-être général et servir de support à toute tentative avisée d'assurer le bien-être de l'homme » (A. Small, *The Era of Sociology, The American Journal of Sociology*, vol. 1, 1895, p. 13-14).

Cette vision réformatrice n'est pas un supplément d'âme que des sociologues s'octroient en sus de leurs travaux scientifiques. Pour les fondateurs de la sociologie américaine, la sociologie se doit d'être utile car c'est un gage de son développement. Small et ceux qui l'entourent alors considèrent que la sociologie « ... est à la fois un des instruments de la lutte contre les conséquences de la politique du «laisser-faire» et, moins officiellement, un des moyens de contenir la diffusion du socialisme et du radicalisme » (P. Desmarez, 1986, p. 10). Dans cette optique, les sociologues se doivent non d'être des « experts, mais des pédagogues » (Desmarez, *op. cit.*, p. 11). Cette conception — qui n'est, par ailleurs, guère éloignée de la conception réformatrice d'E. Durkheim en France — se justifie par le contexte américain d'alors. Marquée par la mémoire de la guerre de Sécession (1861-1865) et les problèmes raciaux récurrents, la société américaine connaît un développement extrêmement rapide de son industrie et de l'urbanisation. Si cette croissance permet une embauche importante, elle est source de difficultés sociales. La situation des travailleurs est, en effet, particulièrement difficile car les entreprises sont en recherche constante d'augmentation de leur productivité (comme par exemple dans les aciéries où une entreprise qui produisait en 1886 600 t de

rails par jour en produit plus de 2 000 en 1908). C'est dans ce contexte qu'une des premières vastes enquêtes américaines aura lieu sous l'égide d'une association philanthropique (la National Conference of Charities and Corrections) et du département d'économie et de sociologie de l'Université de Wisconsin à partir de 1907. Cette enquête fameuse connue sous l'appellation de « Pittsburgh Survey » porte sur la population des travailleurs et sur les relations de cette population avec la « communauté industrielle ». C'est une des premières fois où une soixantaine de chercheurs travaillent conjointement et recueillent des données en se basant sur diverses sources comme les journaux, les rapports d'administrations, les données issues des chambres de commerce, les organisations syndicales... et bien sûr les entretiens des travailleurs, d'hommes politiques, de responsables des industries... Les résultats de l'enquête auront un impact national et local important qui se sont traduits par des débats, des ouvrages et des communications et qui renforceront les convictions des sociologues américains quant à la nécessité de contribuer au changement social et de « contrôler » le monde industriel car celui-ci a un impact sur l'ensemble de la société (« Pour les auteurs du «Pittsburgh Survey», les gens, les entreprises ou les idées qui font que les hommes ne peuvent vivre qu'en songeant à leur gagne-pain sont des «ennemis publics» », Desmarez, *op. cit.*, p. 17). A partir de 1918, après l'entrée en guerre des États-Unis, les chefs d'entreprises sont confrontés à des organisations syndicales plus puissantes et à des tensions sur le marché du travail. La recherche de solutions visant à prévenir les conflits et à les gérer lorsqu'ils sont déclarés devient rapidement une nécessité à laquelle s'attache un sociologue qui devient ainsi le premier « sociologue-conseil ». A. J. Todd jette alors les premières bases d'une théorie et d'une pratique des relations professionnelles (*Theories of social Progress...*, New York, 1918). L'appel à une main-d'œuvre peu qualifiée, rendue possible par une politique d'immigration et par une conception dominante de l'organisation du travail, les transformations du rapport salarial après la première guerre mondiale, la radicalisation des relations entre le patronat et les salariés ainsi que la répression du syndicalisme quand il n'est pas un syndicalisme « maison » aboutiront, avec la grande crise de 1929, à un renforcement et à une extension des phénomènes d'isolement, de

marginalisation, de déviance et de criminalité en milieu urbain. Les sociologues n'ont pas attendu cette période socialement dramatique pour réviser leur conception de la sociologie et des méthodes de connaissance. Les années vingt sont marquées par une diversification des objets d'études et par un rejet des conceptions globalisantes du social. Ce sont les années au cours desquelles un département de sociologie dominera très nettement les autres départements par ses innovations méthodologiques et conceptuelles et par sa conception du social : il s'agit de l'école de Chicago. Ce sont également les années au cours desquelles le conflit entre les tenants de la sociologie à visée de réformisme social et les tenants d'une stricte neutralité sociologique vont s'affronter.

1. **L'école de Chicago.** — L'école de Chicago est souvent associée à l'« écologie urbaine », c'est-à-dire à l'analyse minutieuse des interdépendances existant entre les hommes et leur milieu. Le terme même d'écologie n'est pas anodin. R. E. Park, un des plus grands représentants de cette école, avait utilisé l'expression d'« écologie humaine » pour rendre compte des modèles d'évolution de la ville. Il estimait que « l'analogie avec l'écologie végétale convenait parfaitement à l'analyse des processus urbains de domination, de symbiose et de succession » (U. Hannerz, *Explorer la ville*, 1980, Minuit, 1983, p. 46). Il considérait, en outre, que le processus urbain déterminant était celui du contrôle de l'espace et que la symbiose n'était alors qu'une régulation secondaire des rapports de compétition pour s'approprier et contrôler l'espace dû à la mobilité des habitants. L'« écologie urbaine » est ainsi une sociologie de l'espace urbain. Des sociologues comme R. McKenzie (*On Human Ecology*, Chicago Press, 1968) et E. Burgess et Donald J. Bogue (*Urban Sociology*, Chicago, 1967) s'attacheront à rendre opératoires ces concepts. Cette sociologie de l'urbain regroupe très certainement les travaux parmi les plus connus de ceux menés par les membres du département de sociologie de cette Université de Chicago. Ils ne sont pourtant pas les seuls. Mais la qualité de ces travaux et l'importance sociale qu'ils revêtaient du fait des transformations de la ville expliquent pour une part qu'ils soient parmi les plus connus avec ceux relatifs à l'immigration et aux relations raciales. « Chicago » fut le « laboratoire » vivant des universitaires-chercheurs de ce départe-

ment. En 1919 des émeutes raciales eurent lieu à Chicago. L'histoire de cette ville explique comment se sont formées des ségrégations spatiales selon les vagues d'arrivants, leurs nationalités d'origine et leur ethnie. On comprend alors l'importance sociale des recherches menées. Le nombre et la diversité des recherches menées par les tenants de cette école interdisent que l'on puisse ici en faire ne serait-ce qu'une synthèse. On peut remarquer que l'importance de cette école tient à la fois à certains de ces travaux devenus exemplaires et aux méthodes de recherche mises en œuvre (les deux aspects étant, bien évidemment, associés). Parmi ces travaux, la recherche menée par W. I. Thomas (1863-1947) et F. Znaniecki (1881-1956) sur les paysans polonais en Europe et aux États-Unis (*The Polish Peasant in Europe and America*, 1918-1920) occupe une place importante car elle est l'une des premières grandes enquêtes empiriques américaines (avec la « Pittsburgh Survey » dont la qualité méthodologique est, il est vrai, moins aboutie) et qu'elle inaugure la méthode dite des « histoires de vie » (bien que celle-ci ne soit pas la seule utilisée par ces deux sociologues dans cette recherche et que l'intérêt méthodologique réside à la fois dans la précision des concepts utilisés tels que ceux de valeur et d'attitude et dans leur articulation avec le mode d'explication causal). Cet ouvrage fonde un autre champ de recherche qui est celui des relations interethniques et de l'immigration. Ces travaux comportent, par ailleurs, une avancée théorique intéressante que R. K. Merton rapportera sous la forme d'un théorème dit « théorème de Thomas », car elle sera développée par ce sociologue dans des ouvrages ultérieurs (1923, 1928). Ce « théorème » de Thomas s'énonce de la façon suivante : « Quand les hommes considèrent certaines situations comme réelles, elles sont réelles dans leurs conséquences » (cité par R. K. Merton (1953), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, 1965, p. 140).

R. Merton commentant ce théorème soulignera que toute situation se définit non seulement par des contraintes objectives, mais également par la signification que chaque individu concerné donne à cette situation. La signification donnée alors n'étant pas sans effet sur le comportement adopté face à cette situation (Merton, *op. cit.*, p. 141). La postérité de cette conception de la situation comme « définition » sera fort importante car elle inaugurerait une analyse de la construction

sociale des situations (héritée en partie d'une relecture des travaux de G. H. Mead) dont on trouve l'importance dans des travaux aussi divers que ceux de H. Becker (*Outsiders*, 1963), E. Goffman (*Les rites d'interaction*, 1967, 1974) et T. Parsons (*The social structure*, 1951) par exemple. L'autre grand représentant de l'école de Chicago est, ainsi que nous l'avons noté précédemment, sans aucun doute R. E. Park (1864-1944). Son influence au sein de l'école de Chicago est postérieure à celle de Thomas. Entré à 50 ans à l'Université de Chicago, après un parcours professionnel hors normes, il a bénéficié d'un environnement de travail parmi les plus dynamiques qui aient été et du réseau de relations qu'il s'était alors construit. On considère généralement que le programme de recherches urbaines du département de Chicago a été fixé dès 1916 par un article de Park relatif à la ville et intitulé : « La ville : propositions de recherche sur le comportement humain en milieu urbain ». Il fut un de ceux qui diffusèrent les travaux et la pensée de Simmel tout en étant réceptif au pragmatisme représenté par W. James. Sa sociologie sera, à la suite des enseignements de Simmel, celle des relations entre des acteurs dans un environnement social donné. Il signe en 1921, avec E. Burgess, l'*Introduction to the Science of sociology*, qui est le deuxième manuel de référence en sociologie après celui d'A. Small publié en 1894 et avant celui de T. Parsons publié en 1937. Cette stratégie de diffusion d'un corpus de textes de référence distingue la sociologie américaine des sociologies européennes et particulièrement de la sociologie française puisqu'il faudra attendre 1960 (sous la signature de G. Gurvitch) pour disposer d'un ouvrage en français.

L'école de Chicago portera ses analyses sur des objets dont la diversité n'est pas un signe d'éclectisme mais repose sur un *a priori* méthodologique d'investigations empiriques des faits amenant les chercheurs à puiser dans des théories scientifiques diverses les cadres conceptuels pertinents et les soumettant à réinterprétation. Cet *a priori* méthodologique ne doit pas néanmoins être confondu avec une conception molle de la sociologie pour laquelle « tout est bon ». Il faut, à cet égard, pour éviter toute confusion, se souvenir de la note méthodologique dans l'œuvre de Thomas et Znaniecki :

« Dès que nous entrons en contact avec les matériaux, nous commençons à les sélectionner à l'aide de critères qui comportent un certain nombre de généralisations méthodologiques et d'hypothèses

scientifiques. Ceci doit être fait, puisque la réalité concrète, dans sa totalité empirique, ne peut être transposée dans la science... Nous devons nous limiter à certaines données, importantes sur le plan théorique, mais nous devons savoir comment distinguer les données importantes » (Thomas, Znaniecki, 1911, note méthodologique).

Étude de milieux, enquêtes monographiques, observation participante et histoire de vie font partie des méthodes utilisées par les sociologues de cette école. Elles sont congruentes avec la conception selon laquelle la sociologie construit son objet d'étude. Il serait ainsi faux d'associer l'empirisme de la sociologie américaine de cette période (et de cette école principalement) avec une approximation méthodologique quelle que soit son origine. L'école de Chicago a, en outre, accueilli, dès 1927, en son sein un des spécialistes des méthodes quantitatives, W. F. Ogburn (1886-1959), qui allait devenir un des principaux protagonistes du débat entre réformisme social et neutralité axiologique. L'école de Chicago ne fut donc pas, non plus, le seul bastion des tenants de l'analyse de cas au détriment des tenants des méthodes statistiques.

Une des plus fameuses enquêtes de la recherche américaine menée par S. Stouffer, brillant représentant du « courant opérationnaliste » qui bénéficia des enseignements d'Ogburn et d'un psychologue de l'Université de Chicago, Thurstone, peut être rapprochée de cette école si l'on prend soin de la considérer comme un lieu d'échanges intellectuels et non comme un lieu de doctrine. Cette enquête réalisée au cours de la seconde guerre mondiale, à la demande de l'armée américaine, portait sur les attitudes des soldats américains confrontés à la guerre. Elle donna lieu à la publication des *Studies in Social psychology in World War II* (S. A. Stouffer et al., 1949). Cette enquête (plus connue sous le titre d'*American Soldier*) reste un modèle d'enquête quantitative et de réflexion épistémologique à partir des méthodes employées (la réflexion sur la nécessité d'opérationnaliser le concept d'attitude donne lieu à l'exposé de la méthode d'enquête et à sa discussion). Ajoutons, par ailleurs, qu'aucune des écoles n'a été fondamentalement le lieu de recherches fondées sur une méthode dite qualitative au détriment d'une méthode dite quantitative et *vice versa*. L'empirisme de la sociologie américaine ne se caractérise donc pas par un type de méthode mais bien plutôt par une démarche de recherche.

2. **Du réformisme social à la neutralité axiologique : une réorientation de la sociologie américaine à laquelle est associée une importante réflexion épistémologique.** — Avec la fin de la première guerre mondiale s'ouvre une des périodes les plus difficiles des États-Unis qui culminera en 1929 avec la « grande dépression » économique. La vague anticomuniste qui s'abat alors sur le pays, les pratiques sociales des chefs d'entreprise, en particulier celles dissociant l'affiliation syndicale du recrutement (du *closed shop* à l'*open shop*), concourent à affaiblir les mouvements de protestation et à remettre en question les acquis sociaux antérieurs. Dans ce contexte, les propos réformistes des sociologues sont de plus en plus ouvertement critiqués (l'affaire du licenciement en 1918 de Thomas à Chicago est exemplaire de cette tension croissante depuis la fin de la première guerre (cf. Simon, 1991, p. 461-462)). Parallèlement, le nombre de sociologues est en augmentation rapide (de 852 membres de l'*American Sociological Society* en 1919 à 1 812 membres en 1929) et les débouchés professionnels se rétrécissent. Une stratégie offensive s'avère nécessaire pour trouver un débouché aux nouveaux diplômés en sociologie et pérenniser les vocations de sociologues, gage d'un développement des départements de sociologie. Or le soutien apporté par des fondations à la recherche sociologique est développé aux États-Unis (c'est le cas du soutien de la famille Rockefeller par le biais de fondations comme le Conseil de la recherche en sciences sociales et de l'Institut de recherches sociales et religieuses fondé en 1922). Les pouvoirs publics américains ont, quant à eux, à faire face à une crise de l'agriculture alors que la grande dépression de 1929 s'annonce. Le département fédéral de l'agriculture offre alors des débouchés aux sociologues en sollicitant des travaux sur le monde rural (cf. le *Purnell Act* de 1925). La sociologie est ainsi manifestement identifiée comme une discipline dont les travaux ont une pertinence (attestée, en outre, par les travaux sur l'industrie comme la fameuse enquête qui commence en 1924 à l'usine Hawthorne de la Western Electric Company et qui donnera lieu à de nombreuses autres recherches sur l'individu au travail dans un contexte de rationalisation du travail). Mais c'est la grande crise de 1929 qui donnera à cet appel aux sociologues une dimension plus stratégique encore, mais fondamentalement ambiguë. C'est le Président des États-Unis (président

Hoover) qui fera officiellement appel aux spécialistes des sciences sociales pour interpréter les changements et dessiner les tendances de la société américaine afin d'éclairer ses choix de politique (P. Desmarez, *op. cit.*, 1986). Ce contexte a été le creuset de l'affrontement de conceptions de la sociologie sur un fond de stratégie de prise de pouvoir. Alors que la sociologie américaine était réformiste et humaniste, les tenants de la « nouvelle génération » se reconnaîtront dans une sociologie axiologiquement neutre certes, mais surtout non interventionniste. C'est W. F. Ogburn qui prend la tête d'une opposition déclarée à la tendance réformiste de la sociologie. Sa conception de la sociologie peut, selon les sensibilités politiques des uns ou des autres, s'assimiler à du pragmatisme ou à du conservatisme. La neutralité axiologique ne prend pas, en effet, ici la même dimension que dans la sociologie de Weber. Inscrite au cœur même de l'acte de connaissance pour Weber, elle est ici un support stratégique à la constitution d'une « communauté scientifique » pour faire front et répondre à une demande d'intervention des représentants de l'État. Dans cette stratégie, les considérations d'intérêt ne sont pas absentes. Une d'entre elles fut certainement d'amoindrir la force de l'école de Chicago et de réduire sa capacité de contrôle de la discipline. S'instaure alors un obscur débat entre une sociologie « scientifique » et une sociologie « partie prenante » d'une action de transformation sociale. Au terme de ce débat, on substituera à la distinction entre une sociologie « générale » et une sociologie « appliquée » une distinction plus académique n'articulant plus les deux sociologies sur le même registre celle de la sociologie « pure » à celle de la sociologie « appliquée » (« La science pure tente d'être universelle, et est, de ce fait, amoral, car elle ne mise pas sur l'une ou l'autre des forces en présence dans l'univers. Elle sert tous les maîtres avec une égale fidélité. Étant donné une fin à atteindre, elle fournit les moyens utiles et souvent essentiels pour que cette fin soit atteinte », S. Rice, « What is sociology ? », *Social Forces*, vol. 10, 1932, p. 325). Lors du Congrès de l'American Sociological Society en 1935, les tenants de la nouvelle conception l'emportent sur les autres. Une nouvelle revue sera fondée à la place de l'ancienne *American Journal of Sociology* : *The American Sociological Review*. Cette aventure pourrait être considérée comme un des multiples renversements de situa-

tion sans conséquence autre que le renouvellement des hommes et des femmes au pouvoir. En fait, il n'en est rien car se sont alors jouées la conception de la sociologie ainsi que celle du sociologue (expert ou intervenant social) et ses relations avec les « commanditaires » d'études ainsi que l'espace d'étude laissé à la sociologie.

Au terme de ce débat et de ce renversement de situation, l'école de Chicago est affaiblie et c'est à Columbia et Harvard que se déplacent les centres d'impulsion du milieu professionnel des sociologues. Columbia fut le bastion de l'école d'anthropologie culturelle et Harvard fut le centre du renouveau de la théorie sociologique ou plus exactement de l'inscription dans des cadres théoriques de la recherche empirique. Ce qui caractérise l'école d'anthropologie culturelle c'est la conception de la culture comme production sociale et comme « ... hérédité sociale des membres d'une société particulière » (R. Linton, *The study of man*, 1936) et d'autre part la conception de la réalité sociale dans laquelle la personnalité occupe une place centrale. La personnalité sera pensée sous la forme d'un « précipité culturel » (A. Kardiner, *L'individu dans sa société*, 1939, 1969) signifiant ainsi que la structure de la personnalité dépend de la culture (au sens de valeurs et de façons de penser et d'être dominantes) qui caractérise une société donnée. De cette conception découle l'intérêt porté par les « culturalistes » aux processus de socialisation (ou d'« enculturation ») censés véhiculer la culture d'une société entre les différentes générations. La culture d'une société n'est pas un assemblage hétéroclite de valeurs dominantes dont la socialisation assurerait le maintien. Elle se structure en un ensemble d'éléments complémentaires formant un « tout ». Cette idée de totalité est à rapprocher de l'idée de « communauté culturelle » que l'on ne saisit qu'au travers de « microcosmes sociaux » la représentant. Une ville est ainsi, pour les culturalistes, un microcosme social reflétant la société dans sa totalité. L'objet local devient de la sorte le filtre de l'étude d'une totalité. C'est dans cette logique que Robert et Helen Lynd ont mené leur enquête sur une ville moyenne américaine qu'ils ont nommée « Middletown » (*Middletown : a study of American Culture*, 1929). Après qu'il eût été nommé à Columbia, R. Lynd retournera avec des étudiants pour réinvestir la ville et étudier tout particulièrement les modes de vie et l'idéologie

dominante des habitants de cette cité, ce qui caractérise « l'esprit de la ville » et fait que tout un chacun se reconnaît, au-delà des différences, dans ces façons d'être, de penser et de juger (*Middletown in transition : a study in cultural conflicts*, New York, 1937). Cette enquête sera suivie par d'autres recherches du même type (cf. tout particulièrement celle dite de la Yankee City sous l'autorité de W. L. Warner de 1930 à 1935 qui sera l'occasion d'une étude fine du rapport entre mobilités géographique et professionnelle et traditions culturelles, Warner, 1941, 1942, 1947). L'enquête permettra, entre autres choses, à Warner d'apporter à la définition de la structure sociale une contribution qui sera durable dans la sociologie américaine. La structure sociale sera appréhendée comme un ensemble de statuts formant des strates liées entre elles de façon hiérarchique et au sein desquelles le prestige l'emporte sur la richesse.

II. — La tentation de la sociologie américaine des années cinquante : la préoccupation théorique ?

Parler de renaissance de la théorie à propos de Harvard peut prêter à confusion et donner alors à penser que toute théorisation était absente dans l'empirisme américain et particulièrement dans les écoles de Chicago et de Columbia. Nous avons pris note qu'il n'en était rien ne serait-ce que par l'usage des concepts et par l'importante réflexion sur les méthodes que ces écoles avaient soutenue. Il est vrai, cependant, que si l'on entend par théorie un ensemble de propositions systématisées à partir desquelles on peut tirer des « conséquences justiciables d'une confrontation avec des données d'observation » (Boudon, *Dictionnaire*, p. 617), les résultats de l'empirisme américain — quelles que fussent les méthodes employées — pouvaient être jugés comme relativement décevants. C'est P. Sorokin, le fondateur du département de sociologie de Harvard, qui lança la charge contre un empirisme sans problématique revêtu des attributs de la science par l'usage d'un langage mathématique :

« Chacun est devenu, sous l'égide de cette épidémie de quantophrénie, chercheur scientifique ou enquêteur savant, pour peu qu'il prît quelques feuilles de papier, qu'il les remplît de questions de tout acabit, qu'il envoyât des questionnaires... qu'il reçût des réponses, les

classifiât d'une façon ou d'une autre, en décomptât le contenu... et disposât les résultats en « tables »... pourvu enfin qu'il écrivît un article ou un livre bourré de chiffres, de tables, de formules et d'indices, toutes preuves tangibles d'une recherche « objective, systématique, précise, quantitative » » (P. Sorokin, *Tendances et déboires de la sociologie américaine*, 1956, Aubier, 1959, p. 221).

T. Parsons qui prendra la suite de Sorokin en 1944 à la tête du département de sociologie ne sera pas plus que son prédécesseur un passionné de l'enquête de terrain. Il se fera connaître par ses travaux théoriques, considérés comme parmi les plus importants qu'aura connus la sociologie américaine d'alors et qui auront une influence considérable sur les orientations de la recherche américaine jusqu'aux années soixante-dix (même si dès la fin des années cinquante une opposition au « structuro-fonctionnalisme » – nom donné au mouvement de pensée issu des travaux de Parsons – se dessinait). C'est après la fin de la seconde guerre mondiale que Parsons finira de construire une théorie générale de l'action – dont il avait donné dès 1937 avec *The structure of Social Action* les grandes orientations – et qui dominera la sociologie américaine et fera de Harvard le lieu dominant de l'orientation et du contrôle des recherches sociologiques américaines. Les travaux de T. Parsons s'inscrivent, en outre, parfaitement bien avec le changement d'état d'esprit de la société américaine d'après-guerre. La confiance dans les valeurs traditionnelles de cette société est à nouveau de mise et l'étude des marginalités, des déviations ou de l'intégration sociale ne semble plus socialement aussi « pertinente » ou cruciale.

Dans un contexte qui est celui d'une « Amérique triomphante », c'est la stabilité sociale qui est perçue à la fois comme un gage d'une pérennité des valeurs et comme un frein à toute forme de développement, alors que le changement technique et l'ouverture de nombreux marchés semblent imposer des façons d'être et d'agir plus novatrices.

La sociologie oriente en partie ses travaux en fonction du contexte socio-historique dans lequel elle se développe (et en partie également, en fonction de ses souscripteurs privés ou publics, dans le cas des États-Unis à tout le moins compte tenu de l'organisation des universités).

L'exemple américain est sur ce point exemplaire. Les travaux de la sociologie américaine se réorienteront, en effet,

durant les années cinquante jusqu'à la fin des années soixante autour de l'examen des entraves sociales affaiblissant, retardant ou freinant la mise en œuvre des processus de « modernisation » au travail, de conquête de marchés, de diffusion d'innovation, de mobilité sociale, de liberté d'entreprendre... en bref tout phénomène social correspondant peu ou prou aux valeurs dominantes de cette Amérique sortie de la crise et du doute. Le regard porté sur le travail et les managers (par exemple, R. Bendix, *Work and Authority in Industry*, 1956), la bureaucratie (par exemple, P. M. Blau, *The Dynamics of Bureaucracy*, 1952), les organisations (par exemple, W. Whyte, *The Organization Man*, 1956), la réussite sociale et la mobilité (S. Lipset, R. Bendix, *Social Mobility in Industrial Society*, 1959 ; P. M. Blau, O. D. Duncan, *The American Occupational Structure*, 1967) tout comme ceux relatifs à la communication (P. Lazarsfeld, R. Merton, *Mass Communication*, 1948) et aux choix électoraux (Lazarsfeld, *Voting*, 1954) font partie de ceux-là. Si, indéniablement, ces travaux s'inscrivent dans une perspective différente de celle des années vingt à trente qui avaient vu l'apogée du behaviorisme objectiviste dans les sciences sociales américaines, ce sont surtout les travaux de T. Parsons et particulièrement son premier ouvrage, *The Structure of Social Action*, qui marquent un changement dans l'analyse de l'action et des comportements des acteurs sociaux. Parsons ne fut pas, cependant, le seul à remettre en question ce mode d'analyse du social que diffusaient les behavioristes comme Watson (cf. l'excellent article de C. Camic, Notes historiques sur l'apport de Parsons, in Talcott Parsons : relectures, *Sociologie et sociétés*, vol. XXI, n° 1, avril 1989, p. 11-23). L'apport de Parsons ne fut pas « révolutionnaire » en ce sens qu'il correspondait de fait à des conceptions partagées par d'autres chercheurs en sciences économiques et humaines tout particulièrement (C. Camic, *op. cit.*). Ainsi, contrairement à de nombreux commentaires, on peut considérer que Parsons ne bouleversa pas la sociologie américaine en substituant à l'analyse empirique une « simple » construction théorique. L'auteur soutenait, au contraire, que « le développement de la... connaissance scientifique dépend de l'interaction d'observations et de connaissances factuelles nouvelles d'une part, et de l'évolution du système théorique, d'autre part » (Parsons, *The Structure of Social Action*, 1937, 1986, p. 11 et

19). Néanmoins, cette articulation entre théorie et empirie repose de fait, pour Parsons, sur « l'orientation de la recherche empirique », car « toute observation empirique (se fait) du point de vue d'un schéma conceptuel » (*op. cit.*, p. 28). Ce qu'introduit Parsons est alors davantage de l'ordre du recadrage de l'acte de connaissance en sociologie que de celui du passage d'une empirie présentée abusivement comme dénuée de réflexion théorique et une théorie sans bases empiriques. Mais ne pouvant connaître que des « éléments analytiques », c'est-à-dire des « éléments choisis des phénomènes » à étudier, le cadrage théorique s'avère être d'une grande importance. On ne peut ainsi admettre que la sociologie américaine soit passée de l'empirie (positiviste pour certains) à la théorisation sans contenu empirique. Autour des années soixante, la sociologie américaine est particulièrement riche de ses recherches de terrain et de ses paradigmes de référence qui vont se décliner, principalement pour cette période, autour du fonctionnalisme (avec Merton, Selznick, Blau et pour l'anthropologie, Radcliffe-Brown et Malinowski), du structuro-fonctionnalisme (Parsons, Smelser, Etzioni, Mitchell...) et à partir des années soixante de l'interactionnisme symbolique (avec Hughes, Goffman, Becker, Strauss, Garfinkel).

La sociologie américaine disposait au début des années soixante d'un incontestable corpus théorique comprenant à la fois un cadre de réflexion théorique, des concepts opératoires et un ensemble de méthodes bien rodées sur de riches enquêtes. Le courant parsonien, quant à lui, malgré les sévères critiques de W. Mills (*L'imagination sociologique*, 1959) était encore à même de fédérer un ensemble de recherches.

III. — France/Allemagne autour des années soixante : des tendances inversées

La sociologie française avait connu un affaiblissement considérable de son autorité entre les deux guerres. Ce que l'on avait supposé être le résultat durable d'une stratégie d'institutionnalisation de la discipline s'avérait alors être le résultat passager d'une doctrine politico-morale congruente avec le contexte d'alors mais sans assises sociales suffisantes ni dans le milieu universitaire ni dans celui des affaires publiques. Le peu

d'empressement des successeurs de Durkheim à réaliser des enquêtes de terrain avait fragilisé cette sociologie qui n'arrivait pas à « marier la tradition de Le Play avec celle de Durkheim » selon Bouglé. A la fin de la guerre le constat était le même si ce n'est que le contexte avait changé. De ce contexte et de l'« exemplarité » de la sociologie américaine est issu, pour partie, le renouvellement de la sociologie française.

1. **Le cas de la sociologie française.** — La nécessité de reconstruire le pays après la guerre créait une opportunité non négligeable pour la sociologie française. Encore fallait-il être à même de la saisir, c'est-à-dire de comprendre que les enjeux étaient ceux d'une sociologie empirique qui pouvait être socialement utile dans la compréhension des facteurs de croissance et de « modernisation » et dans l'action visant à mettre en œuvre les moyens les plus pertinents pour ce faire. Il ne s'agissait plus alors de réformisme social mais d'actions de modernisation d'un pays appuyées sur une prévision des évolutions et une rationalisation des choix budgétaires. Quelle que fût la volonté des sociologues d'être partie prenante de cette action, leur image et celle de leur discipline restaient encore extrêmement floues. Leur désir d'appartenance à telle ou telle « communauté sociale restait incertaine. Les sociologues étaient, en effet, tiraillés entre d'une part le Parti communiste français – dont l'implantation était forte chez les universitaires parmi lesquels il fallait compter les sociologues et dont le crédit social était loin d'être négligeable – et d'autre part la distance goguenarde des autres universitaires et en particulier des philosophes. Quel que fût l'objet du regard des sociologues, il soulevait contestation dogmatique ou désintérêt poli.

« ... C'était en 1950... Le petit monde des sociologues était en marge de l'Université. Être sociologue, c'était – et c'est encore – être moins décent qu'être historien, philosophe ou latiniste. Nous étions des marginaux ou des atypiques... Nous n'étions pas seulement marginaux par rapport à la vie universitaire, mais aussi par rapport à l'appareil communiste qui nous encerclait. Nous ne polémiquions pas avec les intellectuels communistes de cette époque-là ; je ne l'ai personnellement jamais fait. Mais les sociologues étaient accusés d'être des agents de la bourgeoisie, car leur pensée libre menaçait la domination autoritaire du PC » (A. Touraine, *Un désir d'histoire*, 1977).

Le climat intellectuel français n'était guère propice à l'apaisement.

« Le milieu intellectuel contemporain de l'après-guerre, entre 1947 et 1960, a réagi à sa manière, je ne sais comment le dire maintenant, à cette suite d'événements, pour constituer l'une des sociétés les plus terroristes que l'intelligentsia française ait formées. Je n'y ai jamais connu la liberté » (M. Serres, *Éclaircissements*, 1992, p. 14).

Pourtant, la protection qu'assurait le milieu universitaire français à ses membres, la pluralité des incertitudes auxquelles étaient confrontés les hommes politiques, l'existence d'une volonté de réforme sans précédent prenant appui sur une conception politique d'un État interventionniste composaient un contexte particulier qui allait rendre possible une reconstruction institutionnelle de la sociologie française. La sociologie bénéficia de ce mouvement de « modernisation », dès 1946, par la création du Centre d'études sociologiques parallèlement à la création, pour les sciences démographiques, de l'Institut national d'études démographiques (1945) pour les sciences économiques, de l'Institut national de la statistique et des études économiques (1946) et pour les sciences politiques, de la Fondation nationale des sciences politiques (1945).

Le Centre d'études sociologiques (CES) dont J. R. Tréanton a retracé la vie des « premières années, de 1946 à 1955 » (*Revue française de sociologie*, XXXII, 1991, 381-404, et XXXIII, 1992, 487-495) fut créé au sein du CNRS. Outre le fait que le CES, sous l'impulsion de G. Gurvitch, Le Bras et de H. Lévy-Bruhl, conduisit un programme d'initiation à la recherche (avec des sociologues aussi prestigieux que G. Friedmann, G. Gurvitch, G. Le Bras, L. Gernet, H. Lévy-Bruhl, G. Lutfalla, M. Sorre...), il lance également des enquêtes de terrain « ayant pour but d'établir une image de la structure sociale de la France libérée ». Seront ainsi lancées des études sur *l'état religieux de la France et ses conséquences sociales* (sous l'autorité de G. Le Bras), des enquêtes sur *les conflits de groupes en France* et en particulier sur *les jeunesses françaises et le conflit des générations* (sous l'autorité de Gurvitch) ainsi que des enquêtes sur *la pratique juridique en France* (sous l'autorité de H. Lévy-Bruhl). Le CES mettra également sur pied un réseau de correspondants et sera un lieu d'échanges intellectuels internationaux. Il créera également un centre de documentation et une bibliothèque. Il s'appuiera sur la seule revue française

existant alors, créée dès 1946 par Gurvitch, *Les Cahiers internationaux de sociologie*. Il faudra attendre 1949 pour voir réapparaître *L'Année sociologique* dont la dernière livraison était datée de 1942. Mauss ne put, quant à lui, tenir la place qui lui revenait au sein du CES du fait de sa maladie.

Un des grands mérites du CES fut certainement de redonner à la sociologie française une place dans les débats intellectuels d'alors. J. R. Tréanton rappelle à juste titre qu'« il ne suffit pas d'invoquer une phrase de J.-P. Sartre pour faire la preuve que, dans les années cinquante, la mode intellectuelle était allergique à la sociologie. Une méthode plus convaincante... pourrait consister à relever le nombre d'occurrences du mot «sociologie» dans les journaux et les revues de cette époque. Faible au départ, il ne cesse de se multiplier... » (J. R. Tréanton, *op. cit.*, p. 392). On trouvera ainsi dans la revue *Esprit*, entre 1945 et 1955, de nombreuses signatures de sociologues comme celles de G. Friedmann, G. Gurvitch, F. Goguel, M. Crozier... Même constat nous rappelle J. R. Tréanton pour *Les Temps modernes* avec les signatures de C. Lévi-Strauss, C. Lefort. Le dédain à l'égard des sociologues semble ainsi s'effacer progressivement du ciel universitaire français. Les travaux de G. Friedmann (*Problèmes humains du machinisme industriel*, 1947) sur le travail et les relations professionnelles et plus tard ceux de P. Naville (*L'automation et le travail humain*, 1961), de J. D. Reynaud (*Les syndicats en France*) et de A. Touraine (*L'évolution du travail ouvrier aux usines Renault*, 1955) de même que ceux de Chombart de Lauwe sur la ville (*Paris et l'agglomération parisienne*, 1952) et de Le Bras (*Études de sociologie religieuse*, 1955) sur les pratiques culturelles renforceront l'audience de la sociologie française à partir de remarquables travaux empiriques. Dans le même temps les travaux de J. Stoetzel (1910-1987) sur l'opinion publique et la direction de l'Institut français d'opinion publique (*La psychologie sociale*, 1963) qu'il assume alors compléteront ce paysage d'une sociologie française « à l'épreuve des faits ». R. Aron contribuera pour sa part à ce renouveau de la sociologie française à la fois par ses travaux (parmi lesquels il faut compter ses travaux de sociologie politique comme *L'opium des intellectuels* en 1955 et de sociologie industrielle comme *18 leçons sur la société industrielle* (1962)) et par ses enseignements mais également par son positionnement dans le jour-

nalisme et par sa capacité à agir au sein des institutions. Professeur en Sorbonne, il facilitera la création en 1958 de la licence et du doctorat de sociologie.

A partir de 1958, la sociologie française semble en voie de reconstruction. Des revues comme *Sociologie du travail* (1959), la *Revue française de sociologie* et les *Archives européennes de sociologie* (1960) sont alors créées. La Société française de sociologie fondée en 1962 offre enfin un cadre de référence à la discipline. C'est également l'époque où des équipes de recherche sont créées. Cette création correspond à un souci de diversification des perspectives et des objets de la recherche. Elle répond également à une volonté de rationaliser la production de la recherche en la structurant autour d'une division verticale et horizontale du travail. L'éducation et l'enseignement, les organisations, les maladies mentales, le monde rural, la communication, les loisirs et d'autres encore seront à la fois des thèmes de recherche et des lieux institués de recherche construits autour de quelques figures comme P. Bourdieu, M. Crozier, H. Mendras... La sociologie française est, pendant cette période, fortement influencée par l'empirisme américain. Le contexte d'alors, l'existence d'une forte demande sociale, les modes de financement de la recherche (au titre desquels il faut compter le poids pris par les fondations américaines) et l'intérêt porté à la connaissance de la société française expliquent alors pourquoi la sociologie américaine fut un exemple et exerça un tel magistère. Bien évidemment celui-ci posait problème compte tenu des critiques politiques portées à l'encontre des États-Unis pendant cette période. Aussi, seuls les travaux empiriques furent une référence, les œuvres théoriques étant, quant à elles, peu appréciées. Les premiers travaux de M. Crozier (*Petits fonctionnaires au travail*, 1956, et *Le phénomène bureaucratique*, 1963) sont très représentatifs de cette période, que ce soit par les thèmes traités et les interrogations sur la capacité de l'État français à « moderniser » la société française par le truchement de sa bureaucratie ou que ce soit par le choix méthodologique d'une « endogénéisation » des variables d'observation qui lui a permis de circonscrire son objet et de convenir ainsi aux orientations de recherche prônées par Merton, seul théoricien américain jugé « acceptable ». L'apport de M. Crozier au renouveau de la sociologie française sera considérable. Il convient enfin d'observer

que, dans les années soixante, la sociologie française portera un intérêt grandissant aux réflexions méthodologiques et à la validation des données recueillies, retrouvant par là même une de ses caractéristiques. R. Boudon sera un de ceux qui orienteront la recherche sociologique vers un formalisme mathématique (*L'analyse mathématique des faits sociaux*, 1967) auquel sera associée une puissante réflexion épistémologique. Il diffusera, par ailleurs, les travaux de méthodologie de l'Université de Columbia, favorisant ainsi le débat méthodologique (*Le vocabulaire des sciences sociales*, 1965, avec P. Lazarsfeld, et *L'analyse des processus sociaux*, 1970, avec F. Chazel et Lazarsfeld). La théorie sociologique refaisait ainsi surface à travers des réflexions méthodologiques. On peut cependant considérer à juste titre que « la réflexion et le débat théorique » n'étaient pourtant pas absents de la sociologie française (Cuin et Gresle, *op. cit.*). La double orientation de la sociologie française entre un structuralisme et une sociologie de l'action était ainsi en germe dès les années soixante.

2. Le cas de la sociologie allemande. — La sociologie allemande ne présentait pas, entre les deux guerres, le même visage que la sociologie française. Les travaux de von Wiese (1876-1968), de A. Schutz (1899-1959), de N. Elias (1897-1990) et de K. Mannheim (1893-1947) sont représentatifs de la richesse de cette période. A des titres divers, ils sont les continuateurs de Simmel (von Wiese), de Weber et de Husserl (Schutz), de Marx et de Weber (Mannheim et Elias). Elias tente, en outre, d'intégrer dans ses travaux certains apports de Freud, marquant ainsi un souci de dépassement des cadres dominants de référence. Lorsqu'il fit paraître, en 1935, *La sociologie allemande contemporaine*, R. Aron n'accorda aucune place aux travaux de A. Schutz (*Le chercheur et le quotidien*, 1932, Méridiens, 1994) et à ceux de N. Elias (*La société de cour* était pourtant paru en 1933). La postérité de ces auteurs est, pourtant, aujourd'hui importante. L'histoire d'une discipline s'écrit toujours en décalage avec la situation contemporaine de production scientifique. Quoi qu'il en soit, la sociologie allemande était particulièrement créative. Parmi les travaux qui ont eu la plus grande influence, ceux de L. von Wiese occupent une place particulière. Continuant celle de Simmel, l'œuvre de von Wiese diffère pourtant sensi-

blement de celle de son maître. « ... Il a tout sacrifié aux préoccupations de rigueur scientifique, à une espèce de « quantification conceptuelle » » (Aron, *Sociologie allemande contemporaine*, 1935, 1981, p. 11). La sociologie étudie selon von Wiese des processus sociaux qui présentent les mêmes caractéristiques quelle que soit la forme qu'ils prennent. Ils se déroulent dans un espace social et exercent une force de « rapprochement » ou d'« éloignement » entre les individus. Ils sont créateurs de « formations sociales » qui sont le résultat de « cristallisations ou de stabilisations de rapports... présentes dans la conscience des individus sous la forme de représentations... » (Aron, *op. cit.*, p. 12). La sociologie dite « sociologie des relations » qu'instaure von Wiese est intéressante par les concepts qu'elle met en œuvre et par la méthode d'analyse qu'elle suggère. C'est également le cas des travaux de Schutz et en particulier de cet effort conceptuel visant à éclaircir le concept weberien de rationalité. La distinction qu'opère Schutz entre « les actions sensées, raisonnables et rationnelles » est significative de cet apport tout comme l'est sa réflexion sur la place de l'« observateur » dans l'analyse du social.

Avec Mannheim, la sociologie allemande abordait un « champ » nouveau de la sociologie : celle de la connaissance. Fondateur de la *Wissenssoziologie* ou « sociologie de la connaissance », Mannheim dépasse le déterminisme marxiste tout comme le positivisme. Selon Mannheim, la sociologie de la connaissance aurait pour but de faire émerger le poids des origines sociales dans la construction de la pensée.

« La théorie principale de la sociologie de la connaissance est qu'il existe des modes de pensée qui ne peuvent être adéquatement compris aussi longtemps que leurs origines sociales sont laissées dans l'obscurité » (K. Mannheim, *Ideology and utopia*, 1929, 1954).

R. Boudon résume en trois points la thèse de Mannheim (R. Boudon, *L'idéologie*, 1986, p. 72-73). L'histoire nous rapporte, dit-il, deux types de productions mentales, les idées prétendant à une validité universelle et les autres. Dans le premier cas on trouve les mathématiques mais les autres idées peuvent être présentées comme des idées du premier type. « Elles ne sont pourtant ni des illusions ni le produit de l'arbitraire et de la fantaisie. » Ces idées ressortissant du deuxième type peuvent revêtir des formes différentes comme

des propositions ou des systèmes de propositions descriptives ou prescriptives qui peuvent être classées en fonction de leur « adaptation à telle ou telle «situation historique» ». De là certaines idées apparaissent comme dépassées ou pertinentes parce qu'elles sont plus ou moins adaptées à ces « situations ». Mais ni les idées dépassées (« idéologie » pour Mannheim) ni celles jugées prématurées (« utopies » selon Mannheim) ne peuvent être ramenées à une conception de l'irrationalité. Ce sont « les situations » dans lesquelles sont inscrits les groupes sociaux qui rendent « compréhensibles » les idées dont ils se servent. L'articulation entre les utopies et les idéologies fait retrouver à Mannheim des accents plus proches des analyses de Marx puisque les « idéologies » seraient produites par les classes dominantes qui justifient ainsi l'ordre social alors que les « utopies » seraient produites par les classes dominées afin de changer l'ordre social.

La sociologie allemande sera également riche des premiers travaux de N. Elias, relatifs à *La société de cour* (1933) et qui portera sur la construction sociale de ce que les historiens appellent « l'État absolutiste » et sur l'analyse du « monopole de violence légitime ». Son travail sur *La dynamique de l'Occident* (1939) illustrera le passage de « la contrainte sociale à l'autocontrainte » (Elias). Ainsi que le note R. Chartier, N. Elias s'était donné pour ambition de construire la « psychologie historique » dès 1939. Ce qu'il visait alors était de « repérer les mécanismes de formation et les principes de structuration d'une configuration sociale donnée... (ainsi que de) cerner le façonnement et l'économie de l'habitus psychique engendré par cette configuration » (R. Chartier, Préface à *La Société de cour*, 1985). Cette conception originale de l'analyse du social à travers cette double entrée débordera *de facto* la conception freudienne d'un « inconscient sans histoire » tout en tentant de tirer profit des travaux de Freud. Il faudrait, bien évidemment, compléter ce trop bref rappel de la sociologie allemande de l'entre-deux-guerres. Citons l'œuvre de W. Sombart (1863-1941) relative à la société industrielle (*Der moderne Kapitalismus*, 1902-1927, et *Die Juden und des Wirtschaftsleben*, 1928).

Le III^e Reich a vu le départ de nombreux sociologues allemands pour des cieux plus « cléments » au titre desquels les États-Unis faisaient figure d'« eldorado ». C'est ainsi que les sociologues de l'école de Francfort se retrouvèrent à l'Uni-

versité de Columbia où ils continuèrent d'écrire l'histoire de la sociologie dont on ne pouvait plus dire si elle était allemande, américaine ou si ce qualificatif avait définitivement perdu tout sens. L'après-guerre fut beaucoup plus terne. Il semblerait même que le processus qui avait prévalu en France fut inversé en Allemagne. En 1961, lors du Congrès de Tübingen sous l'égide de la Société allemande de sociologie, le débat se focalisa à nouveau sur le type de critère d'évaluation scientifique auquel la sociologie devait se référer. De nouveau, ce furent des travaux d'inspiration philosophique (en l'occurrence ceux de T. Adorno et K. Popper) qui marquèrent les débats sociologiques (cf., sur ce point, J. Freund, *German Sociology in the time of Max Weber*, in T. Bottomore, R. Nisbet, *A History of Sociological Analysis*). La sociologie allemande apparaît autour des années soixante comme vidée d'une partie de sa richesse et de son énergie.

Quelques œuvres laissent pourtant augurer d'une reprise de la démarche sociologique. Citons des auteurs aussi dissemblables que R. Dahrendorf (*Classes et conflits de classes dans la société industrielle*, 1957, 1972), R. König (*Handbuch der empirischen Sozialforschung*, 1962-1969), N. Luhmann qui fonda un système théorique d'option constructiviste, fondamentalement différent de celui de T. Parsons (*Funktionen und Folgen formaler Organisation*, Berlin, Duncker & Humblot, 1964), H. Schelsky, enfin, avec *Die Skeptische Generation* ; *Einer Soziologie der deutschen Jugend*, 1957.

Le *Journal of Deutsche Gesellschaft für Soziologie*, relatif à la *Sociology in Germany* donne des renseignements précieux sur les tendances de la sociologie allemande d'après-guerre. On notera le poids de l'« école de Francfort », la « renaissance de Marx » dans cette sociologie autour des années soixante et du début des années quatre-vingt ainsi que la lente mais soutenue montée en puissance de la réflexion de J. Habermas (*Sociology in Germany*, XIIIth Congress of Sociology, Special Edition, 3, 1994).

Chapitre IV

QUELQUES GRILLES DE LECTURE DE LA SOCIOLOGIE CONTEMPORAINE

A partir des années soixante il devient difficile de parler de sociologies nationales tant les échanges et le développement des recherches et des paradigmes bouleversent la dimension nationale. Bien sûr, des traditions universitaires différentes persistent et l'état des rapports de force existant entre des acteurs et des groupes au sein des institutions ayant en charge l'animation et le contrôle des enseignements et de la recherche, diffère. Mais de grandes tendances se dessinent néanmoins à partir de ces années.

On peut les regrouper sous l'appellation de types de lectures du social.

Six grandes lectures ont dominé jusqu'alors la sociologie. Leur présentation pourrait laisser supposer qu'elles sont antinomiques et que des dualismes comme ceux de l'agent et de l'acteur ou du structuralisme et de l'individualisme ou encore de l'objectivisme et du subjectivisme sont indépassables. En fait il n'en est rien et une analyse sérieuse de ces types met en évidence des passerelles. On peut considérer d'ailleurs que nombre de travaux sociologiques se sont orientés vers cette redécouverte des liens entre ces types de lecture. C'est le cas du sociologue anglais A. Giddens autour de la conception d'une « dualité du structurel ».

« La constitution des agents et celle des structures ne sont pas deux phénomènes indépendants, un dualisme : il s'agit plutôt d'une dualité. Selon la dualité du structurel, les propriétés structurelles de systèmes sociaux sont à la fois le médium et le résultat des pratiques qu'elles organisent de façon récursive... Selon la théorie de la structuration, le moment de la production de l'action est aussi un moment de reproduction... » (A. Giddens, *La constitution de la société*, 1984, PUF, 1987, p. 74-75).

I. — Les lectures fonctionnalistes

Si le terme de « fonctionnalisme » date des années trente, ce n'est qu'autour des années cinquante et du début des années soixante que le fonctionnalisme acquiert une réelle audience avec les travaux de T. Parsons et de R. K. Merton.

Après avoir été accueillies avec beaucoup de considération (en particulier dans les années quarante à l'Université de Chicago où enseignaient Radcliffe-Brown et Malinowski) les premières lectures fonctionnalistes (celles des anthropologues et celle de T. Parsons) avaient connu un désintérêt dû en grande partie aux conséquences d'une assimilation douteuse de tout système social à un organisme. Dans les années 1957, des voix s'élevaient pour que l'on abandonne l'usage même de la notion de fonction en sociologie. Selon C. G. Hempel (*The logic of functional analysis*, in Cross, *Symposium on sociological theory*, 1959) aussi bien que selon S. F. Nadel (*La théorie de la structure sociale* (1957), 1970) l'explication d'un phénomène social par sa fonction est soit tautologique, soit téléologique. La pertinence de la notion de fonction dans l'explication sociologique était ainsi discutée, voire purement et simplement contestée.

Les lectures fonctionnalistes ont néanmoins échappé à un certain discrédit grâce aux inflexions que R. K. Merton a apportés aux présupposés du fonctionnalisme et, *in fine*, grâce à sa conception de l'articulation pouvant exister entre la théorie et l'empirie. Si le fonctionnalisme a pu être associé au conservatisme en politique, les travaux de Merton ont permis de dépasser quelque peu cette confusion préjudiciable en rendant crédible l'usage du concept de fonction dans des analyses empiriques.

Dérivé d'une conception organiciste de la société, le fonctionnalisme est un corpus de trois ensembles théoriques assez dissemblables si ce n'est la référence au concept de fonction. Mais là encore, le contenu donné à ce concept varie entre ces trois ensembles théoriques.

Les travaux de B. Malinowski (*A scientific theory of culture and other essays*, 1944) suivis de ceux de Radcliffe-Brown (*On the concept of function in social science*, in *Structure and Function in primitive society*, 1952) représentent assez bien les premières lectures fonctionnalistes. De façon schématique, les travaux de ces anthropologues accréditent

une conception de la société conçue comme une totalité elle-même analysée comme un ordre social dans lequel les tensions ne seraient que la préparation d'un ordre futur. Les faits culturels, au titre desquels il faut compter les institutions, ne seraient ainsi pour Malinowski (1884-1942) que des « réponses » aux « besoins » de la société dont le plus manifeste d'entre eux – et celui qui les fédère – est celui de « sa propre survie ». Les institutions auraient ainsi une finalité sociale correspondant à leur fonction de « satisfaction » des besoins sociaux. C'est cette lecture téléologique qui sera précisément l'objet de critiques. Observons auparavant que Radcliffe-Brown condamnait dans la théorie de Malinowski « un psychologisme naturaliste qu'en bon disciple de Durkheim il abhorrait » alors que, par ailleurs, des culturalistes comme « ... Benedict ou Kluckhohn, dans la mesure où ils peuvent être tenus pour des héritiers de Malinowski, suspectent dans le fonctionnalisme à la Radcliffe-Brown un avatar du sociologisme durkheimien » (F. Bourricaud, *L'individualisme institutionnel. Essai sur la sociologie de T. Parsons*, PUF, 1977, p. 110). Il peut donc sembler arbitraire de réunir des travaux qui, par certains aspects, se différencient les uns des autres. Leurs points de convergence sont néanmoins plus importants que leurs divergences, ce qui explique un tel regroupement.

L'œuvre de T. Parsons (1902-1979), dont le premier ouvrage *The structure of social action* date de 1937, prolonge, quant à elle, la perspective globalisante des fondateurs de la sociologie et croise la lecture fonctionnaliste des anthropologues sur l'idée d'une fonctionnalité des normes par rapport aux structures d'action.

La fonctionnalité des normes se comprend, selon Parsons, dès lors que l'on cherche à analyser des situations concrètes dans lesquelles les acteurs sociaux sont plongés. T. Parsons prend l'exemple de la relation thérapeutique existant entre un médecin et son malade. Les deux protagonistes de cette relation sont dans une relation asymétrique en ce sens que la distribution des ressources d'action et des incertitudes est inégale et s'avère propice à des relations de pouvoir fortement déséquilibrées. Mais si la structure de la situation favorise des exploitements de toutes sortes par un des protagonistes, en l'occurrence le médecin, les deux acteurs ont néanmoins une représentation commune valorisée : celle de la

anté. La structure de la situation peut, néanmoins, conduire chacun des acteurs à développer des attentes qui s'avèrent être divergentes.

« ... C'est en acceptant de subordonner leurs rapports à leur tâche commune, qui est la guérison du malade, que le médecin et son client peuvent faire face aux dangers de leur commune situation » (F. Bourricaud, *op. cit.*, p. 57).

Il y a ainsi, selon T. Parsons, une interdépendance fonctionnelle (ou une fonctionnalité) entre les normes et les situations qui prend appui sur « les besoins des différentes catégories d'acteurs engagés dans la relation, l'intégration de la microsociété constituée par le médecin et le malade, et une certaine inertie de la tradition culturelle » (Bourricaud, *op. cit.*, p. 57).

Les normes sont ainsi présentées comme des « solutions » à des problèmes issus des situations dans lesquelles sont inscrits les acteurs. Les situations sont caractérisées par une certaine distribution des acteurs, des interactions et des référents culturels. Toute situation a ainsi, pour Parsons, une structure dans laquelle la distribution des ressources et des contraintes ne relève pas du simple aléa.

« La structure des systèmes d'action cristallise autour de trois foyers intégratifs, l'acteur, l'interaction, la culture. Chacun d'eux dans son existence et dans son fonctionnement suppose les deux autres, et par conséquent la limite de variabilité de chacun est fixée par ses conditions de compatibilité minimum avec chacun des deux autres » (Parsons, *The social system*, 1951, p. 27).

Ce n'est donc pas une lecture individualiste de l'action sociale que promeut T. Parsons. L'action sociale ne dérive pas de la seule agrégation des préférences individuelles. Elle a une structure. Mais celle-ci n'implique pas, pour autant, que les acteurs soient purement et simplement contraints de se comporter comme ils le font du fait de la situation et des normes sociales. L'action est l'occasion d'une expression de subjectivités ou mieux encore d'intersubjectivités.

La lecture de l'action que développe T. Parsons conduit à distinguer les modalités de l'action (intersubjectivité, sens donné à l'action par les acteurs, jugements...), de la forme que revêt l'action. Or, pour ce sociologue, l'action a les attributs d'un « système », c'est-à-dire est composée d'interdépendances et de différenciations entre les actes (que ce

soit du fait de l'acteur ou du spectateur). Parsons distinguera ainsi les « activités instrumentales » des « activités symboliques ». Cette distinction qui sera faite à propos de l'analyse de la maladie et de la relation thérapeutique recouvre en fait une distinction centrale chez Parsons entre les orientations normatives de l'action et les orientations instrumentales. L'action peut alors être considérée comme un processus reposant sur une tension entre ces deux orientations principales. Le modèle d'interprétation de l'action construit par T. Parsons, et connu sous le sigle « AGIL » (A : adaptation, G : poursuite des buts, I : intégration, L : maintien des valeurs et gestion des tensions), autorise, à l'usage et en fonction des objets d'étude, une lecture de ces tensions aussi bien qu'une lecture des fonctionnalités de tout système d'action. Il nuance ainsi la conception fonctionnaliste du social que développe T. Parsons (F. Béland, *Propositions pour une reconstruction des composantes des rôles de malade et de médecin dans la sociologie de Parsons*, in *Sociologies et sociétés*, vol. XXI, n° 1, avril 1989, p. 165-185). T. Parsons construit en conséquence une lecture du social beaucoup plus complexe et nuancée que celle(s) proposée(s) par Malinowski et Radcliffe-Brown. L'importance qu'il accordait à la théorie procède de la conception qu'il avait de l'acte de connaissance en sociologie. Celui-ci n'est pas réductible à une copie et ne peut être considéré comme le simple reflet d'une réalité donnée. La question sociologique ne procède pas des choses mais « du rapport aux choses ». L'œuvre de T. Parsons aura une influence importante dans la sociologie américaine jusqu'aux années soixante-dix parce qu'elle donnera, entre autres choses, un cadre d'interprétation général des systèmes d'action et de leur interdépendance. Mais c'est un des disciples de Parsons, R. K. Merton, qui permettra au fonctionnalisme de connaître un plus grand développement.

Un des apports les plus remarquables de Merton aux lectures fonctionnalistes fut très certainement la distinction qu'il introduisit entre le fonctionnalisme et l'analyse fonctionnelle, car c'est à l'occasion de cette distinction qu'il fut amené à préciser la portée et les limites de la notion de fonction. Merton commence par observer, après un examen des termes employés en synonyme du concept de « fonction », qu'« il conviendrait en particulier de limiter l'emploi

du concept sociologique de fonction et de distinguer clairement les catégories subjectives d'intentions des catégories objectives de conséquences observées. Sinon (ajoute-t-il) les bienfaits de l'analyse fonctionnelle risquent de se perdre dans un nuage de définitions brumeuses » (R. Merton, *Éléments de théorie et de méthode sociologique* (1953), Plon, 1965, p. 72). Il passe alors en revue « les postulats communément admis en analyse fonctionnelle ». Ceux-ci sont au nombre de trois : « le postulat de l'unité fonctionnelle de la société », « le postulat du fonctionnalisme universel » et celui de « la nécessité ». Le premier postulat énonce que tout élément culturel et toute activité sociale ont une fonction pour la société dans son ensemble. Le second postulat exprime que ces fonctions sont « positives ». Le troisième postulat ajoute à la fonction universelle et positive le qualificatif de nécessaire.

Merton est amené à critiquer l'étendue de ces trois postulats en mettant en évidence leurs limites et en soulignant la nécessité d'une interprétation des faits à la lumière de leurs conséquences sociales.

« ... Le fonctionnalisme... a pour rôle essentiel de baser pratiquement l'interprétation des faits sur l'étude de leurs conséquences pour les structures les plus larges où elles sont impliquées » (Merton, *op. cit.*, p. 97).

Ce faisant, il introduit progressivement une problématisation du concept de fonction qui aura une importance centrale – sous la forme de la notion de « dysfonction » – dans les travaux sur la bureaucratie. Il explicitera cette conception de l'analyse fonctionnelle dans ce qu'il appellera « un paradigme de l'analyse fonctionnelle ».

« Un premier pas, évidemment provisoire, vers une codification de l'analyse fonctionnelle en sociologie sera de proposer un paradigme pour les concepts et les problèmes » (Merton, *op. cit.*, p. 100).

C'est dans une perspective d'opérationnalisation de la recherche sociologique et d'élaboration conséquente de moyens de connaissance que Merton est ainsi amené à construire une typologie des sens d'une fonction. Deux types de lecture du sens d'une fonction sont envisagés : à partir des conséquences d'une fonction sur un sous-système et à partir de l'objectif recherché dans un contexte donné et de l'acte

quation de cet objectif aux effets. Dans le premier type on distinguera les conséquences fonctionnelles (ou positives) de celles dites dysfonctionnelles (ou négatives) et dans le deuxième type on distinguera les fonctions manifestes des fonctions latentes (« le concept de fonction latente incite l'observateur à dépasser la question de savoir si le comportement atteint son but avoué. Ignorant temporairement ce but explicite, il dirige son attention vers une autre série de conséquences... », Merton, *op. cit.*, p. 116). Le concept de « fonction latente » et celui de « fonction manifeste » désignent, en outre, pour Merton l'objet même de « ... la contribution intellectuelle particulière du sociologue (qui) est avant tout (...) l'étude des conséquences non voulues (entre autres les fonctions latentes) d'une pratique donnée, aussi bien que des conséquences prévues (entre autres les fonctions manifestes) » (Merton, *op. cit.*, p. 118).

L'analyse fonctionnelle ainsi construite s'est révélée être une grille de lecture et une méthode pertinentes pour appréhender des « segments de réalité » sous des angles divers comme l'architecture des rôles caractérisant un ensemble social donné, ou encore, par exemple, les effets inattendus de formes d'action.

L'analyse fonctionnelle serait, en outre, selon R. Boudon une façon de « ... rendre compte de l'existence d'une institution en l'absence d'information historique sur sa genèse, soit (encore sans)... référence à l'information historique disponible » (Boudon, *Dictionnaire*, p. 263). On trouvera une illustration de cette conception dans de nombreuses analyses des organisations (comme celle de M. Crozier dans *Le phénomène bureaucratique*, 1963).

Ceci justifierait que le courant stratégique soit, pour certains, rattaché au fonctionnalisme (Ansart, *op. cit.*, 1990). On peut cependant noter qu'un des concepts de référence de l'analyse fonctionnelle, le concept de rôle, est « bousculé » par l'analyse stratégique. M. Crozier estime, en effet, que la théorie « fonctionnaliste » « achoppe sur une conceptualisation trop rationnelle des rôles articulés les uns sur les autres par un *deus ex machina* dans un tout cohérent » (M. Crozier, E. Friedberg, *L'acteur et le système*, 1977, p. 85). Selon lui, « dans le jeu des relations de pouvoir... être en mesure de s'écarter des attentes et normes associées à son «rôle» est un atout et une source de pouvoir «ou-

vranb» la possibilité de marchandage » (Crozier et Friedberg, *op. cit.*, p. 85).

Il y a là, dans cette discussion autour d'un concept, un des éléments de la dynamique de construction du savoir sociologique.

Le concept de rôle est sur ce point exemplaire. Quelles que soient les critiques et nuances qu'apportent les deux sociologues précités à l'usage du concept de rôle, ils retrouvent néanmoins des vertus implicites à ce concept lorsqu'ils mettent en évidence – et qu'ils tentent d'expliquer – les « effets de système ». Ils renouent ce faisant avec une conception moins mécanique des rôles dont les qualificatifs d'« ambivalent » et de « variant » rendent compte. T. Parsons avait insisté sur la « variance » des contraintes normatives associées aux rôles et Merton avait, quant à lui, souligné leur « ambivalence ». La « variance » et l'« ambivalence » des rôles supposent une marge d'autonomie des acteurs sociaux dans l'interprétation de leurs rôles. Celle-ci est en retour à la base de nombreux « effets de systèmes » tout particulièrement dans les organisations.

La conception du système auquel on raccroche tel ou tel ensemble de rôles n'est pas sans importance dans la lecture que l'on peut proposer de ce concept. La typologie des rôles de T. Parsons permet ainsi d'articuler des caractéristiques de rôles à des systèmes historiques. Dans les sociétés industrielles, les rôles auraient tendance à être caractérisés par une visée « universaliste » (l'employé doit traiter les clients de la même façon), à être limités à des aspects « spécifiés » (l'employé ne traitera avec les clients que de points spécifiques ressortissant de sa position dans un système d'action donné) et à être « affectivement neutres ». Ils seraient enfin « orientés vers l'accomplissement ». Le rôle d'un fils s'opposerait point par point. Il aurait une visée « particulariste » puisqu'il ne concerne que le père et la mère. Il serait « diffus », n'étant point limité à des aspects particuliers. Il serait enfin « prescrit » et « affectivement non neutre ». Ce deuxième type se retrouverait, en outre, davantage dans les sociétés traditionnelles que dans les sociétés industrielles. La généralisation de la division du travail dans les sociétés industrielles aurait, par ailleurs, pour conséquence de multiplier les rôles dévolus aux individus ainsi que les « partenaires » de rôles, ce qui tendrait à accroître les risques de conflits normatifs liés à l'exécution des rôles.

Dans le cas de la sociologie des organisations, la conception du système d'action est purement locale et non historique. On conçoit alors que la lecture des rôles cède quelque peu le pas à la lecture des relations de pouvoir et aux stratégies d'acteurs, limitant encore la dimension normative de l'action. La sociologie urbaine offrira, quant à elle, de bons exemples de l'utilisation du concept de rôle.

« ... Ces discriminants du rôle n'imposent aux individus auxquels ils appartiennent qu'un choix très grossier dans les rôles disponibles. Ce ne sont que quelques éléments du répertoire qui sont touchés ainsi, ou quelques limites qui sont imposées aux choix individuels. Pour le reste, le répertoire s'agence par lui-même. Le hobo passe le plus clair de son temps sur les trottoirs de Chicago, non parce que c'est un blanc d'origine anglo-saxonne, mais parce que c'est un travailleur migrant et occasionnel » (U. Hannerz, *op. cit.*, 1983, p. 310).

Le rôle est ainsi au croisement du parcours social (discriminants de parcours) et de la situation (définition et négociation), de la position (structures d'action et normes) et de la stratégie des acteurs (relations et enjeux). Il ne peut qu'être abordé avec toute la nuance qu'impose ce double croisement (C. Giraud, *op. cit.*, p. 76).

II. — Les lectures interactionnistes

Les lectures interactionnistes sont également des lectures du social qui utilisent le concept de rôle (hormis peut-être l'ethnométhodologie dont la critique de Garfinkel à l'encontre des théories des rôles donne le ton). Elles le font cependant dans une perspective bien différente, celle d'une scène, mettant ainsi l'accent sur la construction de la situation et sur l'interprétation des rôles en fonction des situations d'interaction.

Une des différences majeures entre ces lectures et celles que l'on regroupe sous le vocable de « fonctionnalisme » est la conception même du social qui les porte. Alors que pour le fonctionnalisme le social est donné, il se construit au cœur des interactions de face à face pour les interactionnistes. Cette différence de postulat a, entre autres, pour conséquence de concevoir les normes comme une des dimensions de la construction sociale des situations et non comme un des éléments structurels d'un système d'action. L'ordre social est ainsi qualifié de contingent et de précaire. Il traduit un état

es interactions à un moment donné et s'« imprime » des transformations qui résultent des interactions entre les acteurs sociaux (H. Blumer, *Symbolic Interactionism : Perspective and Method*, 1969).

Les lectures interactionnistes – dont l'origine remonte, semble-t-il, à H. Blumer et prend forme autour de l'école de Chicago – sont multiples. On peut les regrouper en deux grands ensembles : les modèles de l'« étiquetage » et de la scène de l'action » d'une part et les « procédures pratiques » identifiées par l'ethnométhodologie d'autre part.

Les modèles de l'« étiquetage » et de la « scène de l'action » participent d'une même conception du social : celle d'une production collective de processus d'interactions au cours desquels des identités sociales sont « attribuées » sous la forme de statuts par exemple (Goffman, *Asiles*, 1961 ; *Stigmatisés*, 1963, 1975 ; A. Strauss, *Miroirs et masques*, 1989, Métailié, 1992 ; H. Becker, *Outsiders*, 1963, Métailié, 1985) ou au cours desquels des acteurs cherchent à négocier un « ordre social » local (Goffman, 1961, *op. cit.* ; A. Strauss, *La trame de la négociation*, L'Harmattan, 1992) ou encore au cours desquels s'élaborent les ressources de l'activité humaine qu'elles se présentent sous la forme de savoir-faire, de règles, de catégories de l'action, de cognitions... (A. Cicourel, *La sociologie cognitive* (1973), 1979).

Les lectures interactionnistes procèdent d'une conception du social comme action et comme processus.

La déviance est un des thèmes favoris pour présenter les apports incontestables de ces lectures. Elle n'est pas analysée comme la conséquence d'échecs d'intégration sociale, de dysfonctionnements successifs des instances d'intégration sociale... mais comme « une propriété, non du comportement lui-même, mais de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte » (Becker, *op. cit.*, p. 38). Cette façon d'appréhender la déviance est fondamentalement différente de celle des fonctionnalistes. Elle « recèle également une appréciation de sens commun sur le monde : ... des manières de voir et de penser qui... semblent aller de soi... Refuser l'objectivisme amène à réinterroger cet allant de soi » (Berthelot, *op. cit.*, 1991, p. 100). Ce que fit l'interactionnisme tant en termes de méthode qu'en termes de posture d'interrogation sans pour autant développer une réflexion philosophique.

« J'ai écrit *Miroirs et masques* dans une période de réaction contre le fonctionnalisme et les formes de recherche par enquête, mais mon intention n'était pas d'en faire une critique catégorique. A l'époque, les sociologues de Chicago ne cherchaient pas à s'engager ouvertement dans des batailles idéologiques ou philosophiques, mais suivaient implicitement ou parfois explicitement l'adage selon lequel « il suffit de se mettre au travail et laisser les écrits parler d'eux-mêmes » (A. Strauss, *Miroirs et masques*, 1992, p. 9).

Il est également d'autres thèmes de recherche qui rendent compte de cette démarche de l'« étiquetage » et de la « scène d'action ». Celui du travail (A. Strauss) et celui de la vie quotidienne (E. Goffman) sont représentatifs de ces lectures.

A partir des recherches menées sur les hôpitaux et les professions de santé, A. Strauss en est venu à appréhender les organisations sur d'autres bases que celles issues de la sociologie structuro-fonctionnaliste (T. Parsons). Les concepts d'« ordre négocié » et de « mondes sociaux » (« réseaux d'acteurs coopérants dans l'accomplissement d'activités spécifiques », Menger, *in* Strauss, *op. cit.*, p. 50) sont représentatifs de cette nouvelle façon d'étudier le travail et les organisations. Les organisations sont confrontées à la durée et donc à leur recomposition permanente à travers leur action. Elles tendraient ainsi à se perpétuer dans et par leur propre activité qui est objet de négociations permanentes à travers les interactions entre les acteurs « professionnels » et celles avec les acteurs « clients » (« les malades » dans le cas de l'analyse straussienne, puisque son analyse portait sur les hôpitaux).

« Notre modèle repose sur une des questions, centrale entre toutes, de l'analyse sociologique : comment, face aux changements inévitables (...) se maintient une part d'ordre » (A. Strauss, *op. cit.*, p. 87). Strauss mettra ainsi l'accent sur les transactions existant entre les acteurs au-delà des positions occupées dans l'organisation. Cette lecture des organisations comme espace de négociation est en outre congruente avec celle de l'analyse du travail réalisée non plus à partir de la division du travail mais à partir des aléas issus du traitement du malade à l'hôpital (ou du client dans des organisations commerciales par exemple). Le concept de « trajectoire de maladie » rend compte de cette façon de lire le travail. Une trajectoire de maladie pourra être appréhendée comme l'articulation et la succession de tâches dont l'ensemble compose « l'arc de travail ». Cette conception du social comme

un « ordre négocié » en œuvre au travail et dans les organisations amènera Strauss à une conception minimaliste de la position de sociologue : celle d'une participation « à un éclaircissement provisoire de la vie sociale » (I. Baszanger, A propos de l'œuvre de Strauss, *in* Strauss, *op. cit.*, p. 59).

E. Goffman apportera aux travaux des interactionnistes une unité d'interrogation et d'analyse sociologique qui fera sa notoriété sans pour autant faire l'unanimité dans l'appréciation de son œuvre.

« La société statique et a-historique décrite dans ses livres vient de la croyance que les hommes cherchent toujours à établir des situations d'équilibre. Les actions équilibrées constituent les rôles de telle ou telle situation... Voilà une peinture de la société dans laquelle il existe des scènes, mais pas d'intrigues. De même qu'il n'y a ni intrigue ni histoire dans cette sociologie, il n'y a pas non plus de « caractères » (au sens théâtral du terme) : les actions des personnages ne changent rien à leur vie. Il y a seulement une série sans fin d'adaptations » (R. Sennett, *Les tyrannies de l'intimité*, Seuil, 1976, p. 39).

Si l'œuvre de Goffman est décriée par certains, elle est néanmoins riche d'analyses fines des interactions de face à face. C'est le cas, par exemple, de la mise en évidence de la structuration des rôles dans l'univers psychiatrique (Goffman, *Asiles*, *op. cit.*). Dans la phase dite de « préhospitalisation », nous dit Goffman, celui qui est pressenti comme étant malade devient socialement un « malade » « dès l'arrivée au rendez-vous... », car « ... le malade prend (alors) brutalement conscience que lui et son parent ne sont pas investis des mêmes rôles et que, selon toute vraisemblance, il existe entre son accompagnateur et le spécialiste une entente préalable qui joue contre lui » (Goffman, *ibid.*, 1968, p. 192). La structure triadique de l'interaction bouscule *de facto* les « attentes de rôles » et fait du parent accompagnateur du malade pressenti l'allié objectif du médecin. Le « pressenti malade » passe alors au stade de « malade » dès que s'actualise la relation entre les trois protagonistes. Le sentiment de trahison que ressent le malade procède alors du cheminement qui le conduit de l'acceptation d'une consultation sur les conseils d'un « proche » à un « internement ». Ce cheminement qui prend forme dans un parcours spécifique met en évidence le poids des situations dans la transformation des relations de rôles. Les attentes et les anticipations de rôles sont ici bous-

culées, incomplètes et soumises aux caractéristiques des situations d'interaction. On est loin de l'analyse fonctionnaliste de rôles et ceci d'autant plus que Goffman montre que même dans les institutions « totales » les internés peuvent échapper aux normes imposées par l'organisation en imaginant et réalisant des « adaptations secondaires » comme les « dérivatifs » ou les « dadas », « c'est-à-dire les entreprises dans lesquelles l'individu se lance et se perd afin d'effacer en lui, pour un temps, toute conscience du milieu dans lequel il vit et qu'il subit » (Goffman, *op. cit.*, p. 362) sans qu'il soit pertinent de parler de « fonctionnalité » ou de « dysfonctionnalité » à ce propos. C'est l'existence même de l'autonomie d'un individu qui est en jeu dans ces « adaptations secondaires », ce qui laisse entendre que l'action n'a d'autre sens que celui qui est créé au cœur même des interactions et par rapport à elles.

« ... Les adaptations secondaires en général, mais plus particulièrement certaines d'entre elles, sont surdéterminées : celui qui s'y adonne poursuit des buts différents de ceux qu'il se donne comme les plus évidents. Indépendamment de leurs autres finalités, de pareilles pratiques semblent la manifestation, pour celui qui s'y livre sinon pour tout le monde, d'une personnalité et d'un minimum d'autonomie qui échappent à l'emprise tyrannique de l'organisation » (Goffman, *op. cit.*, p. 367).

L'interactionnisme goffmanien met ainsi l'acteur en situation dans la mesure où ce sont les situations qui donnent la mesure de l'action sans pour autant qu'elles « déterminent » les logiques d'action mais également sans pour autant que ces logiques soient imprévisibles puisque les interactions ont une « syntaxe » faite de règles de conduites, de cognitions, et de procédures d'interaction. L'existence d'une telle syntaxe interdit de limiter l'interactionnisme à une simple rencontre occasionnelle d'individus construisant le social. De même faut-il voir dans l'ethnométhodologie une analyse du quotidien à travers la subjectivité des acteurs mais également une analyse de la production continue de règles de gestion des situations.

« Les études ethnométhodologiques analysent les activités de tous les jours comme des méthodes que les membres utilisent pour rendre ces mêmes activités visiblement rationnelles et rapportables à toutes fins pratiques, c'est-à-dire descriptibles » (H. Garfinkel, *Studies in Ethnomethodology*, 1967).

Avec l'ethnométhodologie, la dimension syntaxique de l'action devient centrale. L'action est qualifiée de sociale dans la mesure où elle comporte une « grammaire » et qu'elle contient la nécessité de l'interaction, c'est-à-dire la nécessité de l'intelligibilité réciproque sans qu'il soit nécessaire de faire appel à un « ordre social » posé d'avance.

Le sociologue sera conduit à « analyser les activités organisées de la vie courante » (Garfinkel, *op. cit.*), c'est-à-dire « ... la réalisation continue d'activités concertées de la vie courante – étant entendu que les membres connaissent, utilisent et prennent comme allant de soi les manières ingénieuses de les accomplir... » (Garfinkel, *op. cit.*). Les routines, les rites et les pratiques quotidiennes ainsi que le langage constituent la base de cette interrogation sociologique. C'est à propos de la règle linguistique que les ethnométhodologues ont pu mettre en évidence que les relations de rôles ne se limitaient pas à une connaissance des droits et devoirs de chacun dans l'interaction. Le langage est d'abord la production de phrases intelligibles et donc plus ou moins conformes à une syntaxe. La « compétence » linguistique fait appel à une interprétation implicite davantage qu'explicite des règles linguistiques. Les pratiques de langage éclairent ainsi sur la construction des interactions et remettent en question, de façon plus radicale encore que ne l'ont fait les interactionnistes se référant aux modèles de l'« étiquetage » et à celui de la « scène de l'action », la conception fonctionnaliste du social.

Issu de la phénoménologie (Husserl) et conforté par les travaux de Schutz (1899-1959 – ouvrage posthume cité), l'ethnométhodologie connaît depuis les années soixante un développement important de recherches portant sur des objets différents (par exemple, A. V. Cicourel, *The social organization of Juvenile Justice*, 1968 ; D. Sudnow, *Passing on : the social organization of dying*, 1967 ; R. Turner, *Ethnomethodology*, 1974). Sa posture d'interrogation (postulats de « réflexivité » et de « descriptibilité » signifiant que les acteurs sont aptes à rendre compte de leurs actions) et le choix d'une méthodologie de recueil des données fondée sur l'observation participante, la « filature » (*tracking*) et l'analyse documentaire ont fait de l'ethnométhodologie une référence dans la lutte contre le positivisme alors qu'elle fut (et demeure encore) décriée.

« ... L'ethnométhodologie... ne fut adoptée que par un petit nombre de praticiens agglutinés autour d'un leader charismatique et ses apôtres » (L. Coser, Presidential Address : two Methods in Search of Substance, *American Sociological Review*, 40 (6), 1975, p. 691-700).

Novateur pour les uns, sans contenu sociologique pour d'autres, l'interactionnisme est, comme les autres grilles de lecture sociologique, objet de discussions. Quels que soient les mérites et les faiblesses des analyses qu'il promeut, il a profondément influencé les lectures contemporaines du social à partir de l'acteur et a contribué aux éclaircissements apportés à certains concepts comme ceux de représentation ou de négociation. Parmi ceux-là, le concept de situation revêt une importance particulière parce qu'il sous-tend une conception du social fondée sur des dynamiques d'interactions au cours desquelles se confrontent, s'échangent, ou s'imposent des définitions de situations qui structurent alors les rapports interindividuels et intergroupes.

« Lorsqu'un individu est mis en présence d'autres personnes, celles-ci cherchent à obtenir des informations à son sujet ou bien mobilisent les informations dont elles disposent déjà... Cette information n'est pas recherchée seulement pour elle-même, mais aussi pour des raisons très pratiques : elle contribue à définir la situation, en permettant aux autres de prévoir ce qu'ils peuvent en attendre. Ainsi informés, ils savent comment agir de façon à obtenir la réponse désirée » (E. Goffman, *La mise en scène de la vie quotidienne*, t. 1, 1973, Minuit, p. 11).

On serait alors tenté d'oublier que le concept de situation est déjà ancien (H. Mead (1934) n'en avait-il pas fait un concept central de son analyse de la fusion du psychologique et du social ?) dans la tradition sociologique et occupe une place de choix dans l'œuvre de T. Parsons (*op. cit.*, 1951, A/27) qui considère que toute situation a une structure particulière dont les éléments sont les acteurs, l'interaction et la culture commune. La différence entre l'interactionnisme et le fonctionnalisme de Parsons tient à la dimension aléatoire ou non de la dynamique des situations et à la conception des normes et des rôles dont nous avons déjà parlé. Les reprises de sens autour des concepts apparaissent bien ici comme un des éléments de la dynamique de construction du savoir sociologique même si, dans le cas présent, on peut regretter l'absence de définition plus expli-

cite du concept de situation dont le sens semble ici « aller de soi ».

« Nommer pour situer » (Strauss, *Miroirs et masques*, 1992, p. 21) résumerait cependant assez bien la conception de la dynamique des situations pour l'interactionnisme.

III. — Les lectures structuralistes

Le structuralisme est un ensemble de grilles de lecture qui diffère sensiblement des précédents en ce sens que le détour par l'acteur s'avère inutile pour comprendre le social. Néanmoins, la conception de la connaissance sociologique demeure comparable à celle du fonctionnalisme tout comme peuvent être rapprochés les modes d'explication non téléologiques de systèmes (depuis Montesquieu et Tocqueville selon Boudon, *La crise de la sociologie*, Droz, 1971, p. 216) et de structures. Une des premières difficultés lorsqu'on aborde le structuralisme est de savoir de quoi l'on parle tant le terme recouvre des réalités différentes. Admettons, avec R. Boudon, qu'il recouvre *a minima* deux réalités différentes, « l'aire d'extension des méthodes «structurales» dans les sciences humaines... et une *Weltanschauung* qui prétend se déduire des développements des sciences humaines, mais dont les rapports avec ces développements sont en fait équivoques » (R. Boudon, *op. cit.*, p. 216-221). On peut considérer que ce sont les travaux de Claude Lévi-Strauss (*Structures élémentaires de la parenté*, 1949) qui donnent le départ d'un ensemble de recherches qualifiées de structurales. Dans l'introduction à *l'Anthropologie structurale*, Claude Lévi-Strauss, après avoir rappelé que « l'ethnologie tire son originalité de la nature inconsciente des phénomènes collectifs », fait référence au travail du linguiste comme modèle de travail scientifique pour les sciences sociales.

« Des mots, le linguiste extrait la réalité phonétique du phonème ; de celui-ci, la réalité logique des éléments différentiels. Et quand il a reconnu dans plusieurs langues, la présence des mêmes phonèmes... il ne compare pas entre eux des êtres individuellement distincts : c'est le même phonème, le même élément, qui garantissent sur ce nouveau plan l'identité profonde d'objets empiriquement différents. Il ne s'agit pas de deux phénomènes semblables, mais d'un seul. Le passage du conscient à l'inconscient s'accompagne d'un progrès du spécial vers le général... Comment parvenir à cette structure incons-

ciente ? C'est ici que la méthode ethnologique et la méthode historique se rencontrent... Même l'analyse des structures synchroniques implique un recours constant à l'histoire. En montrant des institutions qui se transforment, celle-ci permet de dégager la structure sous-jacente à des formulations multiples, et permanente à travers une succession d'événements » (C. Lévi-Strauss, *Anthropologie structurale*, 1958, Introduction, p. 27-29).

Ce texte est représentatif de l'esprit de la démarche structurale : repérer des structures sous-jacentes (c'est-à-dire une combinatoire dans laquelle chaque élément reçoit sa signification de l'ensemble auquel il appartient) à des formes d'événements multiples et divers. Ce qui est alors visé à travers la recherche structurale c'est la mise en évidence de « relations nécessaires ». C. Lévi-Strauss considérera alors que dans l'étude des problèmes de parenté – mais également vraisemblablement dans bien d'autres cas – le sociologue est dans une situation comparable à celle du linguiste phonologue.

« ... comme les phonèmes, les termes de parenté sont des éléments de signification ; comme eux, ils n'acquièrent cette signification qu'à la condition de s'intégrer en systèmes ; les « systèmes de parenté », comme les « systèmes phonologiques » sont élaborés par l'esprit à l'étage de la pensée inconsciente ; enfin la récurrence, en des régions éloignées du monde et dans des sociétés profondément différentes, de formes de parenté, règles de mariage, attitudes pareillement prescrites entre certains types de parents, etc., donne à croire, que, dans un cas comme dans l'autre, les phénomènes observables résultent du jeu de lois générales, mais cachées » (Lévi-Strauss, *ibid.*, p. 40-41).

Ce que met ainsi en évidence C. Lévi-Strauss, dans ce texte d'une grande importance pour comprendre l'analyse structurale, est que le sociologue se doit de s'orienter vers l'analyse des « relations entre les termes », c'est-à-dire à une analyse des « relations intérieures à un système, (et que)... le système lui-même doit être considéré dans son ensemble, pour en apercevoir la structure » (C. Lévi-Strauss, *op. cit.*, p. 56). Il n'y aurait donc pas d'opposition manifeste entre une perspective historique et une perspective synchronique dès lors que la recherche historique vise le même objectif de recherche : la mise en évidence de « relations nécessaires » ou invariantes. Cette opposition entre structuralisme et histoire sera pourtant à l'honneur dans les travaux relevant du

structuralisme et plus encore dans des approches relevant de ce que R. Boudon appelle une *Weltanschauung* (c'est le cas du structuralisme philosophique avec Althusser (*Pour Marx*, 1965), Foucault et les discontinuités des systèmes mentaux dans *Les mots et les choses*, 1966, et Lacan (*Écrits*, 1967), voire de certains écrits « militants » de C. Lévi-Strauss lui-même...). Dans les années soixante-dix le structuralisme fut associé, en France, à une perspective marxiste de « dénonciation » de la société dont un des promoteurs fut le philosophe Louis Althusser (1918-1990). De façon schématique, on peut considérer que pour les tenants de cette lecture, l'individu est un leurre de l'idéalisme occidental et qu'il n'est que le « réceptacle » des « structures » socio-économiques. Son autonomie est inexistante et son comportement (ses pratiques devrait-on dire) n'est que le « décalque » des structures. Tout au mieux, participe-t-il, de façon généralement inconsciente, à de vastes processus de contrôle social et de reproduction de la domination. On trouvera des exemples de ces lectures dans les travaux de N. Poulantzas (1936-1979) sur l'État (*Les classes sociales dans le capitalisme d'aujourd'hui*, 1974), dans ceux de M. Castells, sur la ville (*La question urbaine*, 1972), dans ceux de C. Baudelot et R. Establet sur l'école (*L'école capitaliste en France*, 1971). Cette lecture d'un social sans acteur est vraisemblablement une des constantes du structuralisme. Elle coïncide de surcroît avec une conception de la science qui conduit à rompre avec « le sens commun » qui serait caractérisé par l'usage de catégories de pensée non explicitées. Cette conception d'une « science » vers laquelle devrait tendre la sociologie est un des classiques de la pensée positiviste. Elle n'interdirait cependant pas aux sociologues de « dénoncer » la société dans laquelle ils vivent et d'être ce faisant des « acteurs de la transformation sociale » dans un monde perçu, par ailleurs, comme étant vide d'acteurs. Admettons néanmoins que si le fonctionnalisme ne se confond pas avec l'analyse fonctionnelle, de même ne faut-il pas confondre le structuralisme avec l'analyse structurale. L'œuvre du sociologue français P. Bourdieu est associée à cette analyse structurale. Il l'a cependant nettement réorientée après qu'elle eut été formulée dans les premiers travaux de C. Lévi-Strauss. Il héritera de l'analyse structurale la conception de la nécessité de découvrir les relations qui

structurent l'objet étudié afin d'en rendre compte et de fournir une explication de son fonctionnement. Ce faisant, il considérera que tout segment de réalité sociale n'est pas nécessairement un objet pertinent de recherche sociologique. Une démarche préliminaire de construction de l'objet sera indispensable afin d'établir si cet objet d'investigation compose un ensemble de relations identifiables et non aléatoires (P. Bourdieu, J.-C. Chamboredon, J.-C. Passeron, *Le métier de sociologue*, 1968, p. 59-85). Il considérera également à la suite de C. Lévi-Strauss que la structure des relations ou plus précisément la structure d'un système des positions et des relations (ce que P. Bourdieu appelle un « champ ») est plus « réelle » que les attitudes et les motifs de comportement des individus.

« Loin que la description des attitudes, des opinions et des aspirations individuelles puisse procurer le principe explicatif du fonctionnement d'une organisation, c'est l'appréhension de la logique objective de l'organisation qui conduit au principe d'expliquer, par surcroît, les attitudes, les opinions et les aspirations... » (Bourdieu *et al.*, *ibid.*, 1968, p. 41).

La « réalité » de ces systèmes de positions ne serait pas contradictoire avec le fait que ce système est construit par le sociologue dès lors qu'il peut « justifier » de sa création. C'est le cas, par exemple, du « champ intellectuel » dont on justifie la création par « l'autonomisation du pouvoir intellectuel dans les sociétés occidentales par rapport aux autres types de pouvoir » (P. Bourdieu, *Champ intellectuel et projet créateur*, *Les Temps modernes*, novembre 1966, n° 246).

Cette représentation de la détermination du social par les structures connaîtra un infléchissement dont le concept d'« habitus » rend compte. P. Bourdieu rappellera dans *Réponses* que le concept d'« habitus » a « pour fonction principale de marquer la rupture avec la philosophie intellectualiste (et intellectualo-centrique) de l'action, représentée notamment par la théorie de l'*homo æconomicus* comme agent rationnel que la Rational Action Theory a remise récemment au goût du jour, alors que nombre d'économistes l'ont en fait répudiée (souvent sans le dire ou le savoir) » (Bourdieu, *Réponses*, p. 96).

L'« habitus » est ainsi un concept qui déplace l'analyse de l'action de la rationalité supposée du sujet (ajoutons en fonction des situations) à la relation entre un champ et des pratiques sociales construites sur des cognitions :

« La relation entre l'habitus et le champ est d'abord une relation de conditionnement : le champ structure l'habitus qui est le produit de l'incorporation de la nécessité immanente de ce champ ou d'un ensemble de champs plus ou moins concordants – les discordances pouvant être au principe d'habitus divisés, voire déchirés. Mais c'est aussi une relation de connaissance ou de construction cognitive : l'habitus contribue à constituer le champ comme monde signifiant, doté de sens et de valeur, dans lequel il vaut la peine d'investir son énergie. Il s'ensuit deux choses : premièrement, la relation de connaissance dépend de la relation de conditionnement qui la précède et qui façonne les structures de l'habitus ; deuxièmement, la science sociale est nécessairement une « connaissance d'une connaissance » et doit faire place à une phénoménologie sociologiquement fondée de l'expérience primaire du champ » (P. Bourdieu, *ibid.*, p. 103).

Conçu ainsi, l'habitus ressort d'une stricte conception structuraliste du social. Il est, néanmoins, le résultat de processus dits d'« apprentissage » (mais sélectifs et circonscrits à des classes sociales) au cours desquels se construisent des représentations et des modes de comportement qui le constituent. Et c'est en cela que le structuralisme de P. Bourdieu serait « génétique » (« ... Si j'aimais le jeu des étiquettes..., je dirais que j'essaie d'élaborer un structuralisme génétique », P. Bourdieu, *Choses dites*, 1987, p. 24). Ce structuralisme est qualifié de « génétique » par le regard porté sur les processus d'« apprentissages » et par l'attention accordée également aux conditions du maintien des répétitions ou des formes de reproduction. C'est de cette seconde dimension que procède l'intérêt porté par P. Bourdieu – et par les tenants de cette lecture du social – sur l'école et le système scolaire comme instance de « reproduction » et de « violence symbolique » par exemple. La pratique sociale ne sera en conséquence que la réalisation d'un *habitus* dont le contenu a été acquis au cours de processus de socialisation et que l'agent active en fonction des situations. L'emploi par Bourdieu du concept d'action et de stratégie ne peut donner à penser qu'il y a délibération, choix, orientation comportementale ou simple réponse à des contraintes.

Cette lecture structurale du social – dont nous ne pouvons rendre compte ici de toute la diversité – a orienté profondément une grande partie de la recherche sociologique (particulièrement en France) et ceci d'autant plus sûrement que P. Bourdieu – suivant en cela la stratégie d'E. Durkheim en

son temps – s'est appuyé sur une revue (*Les actes de la recherche en sciences sociales*) qu'il a créée en 1975 et qui diffuse des travaux inspirés par ses grilles de lecture du social. La dynamique de construction d'un réseau d'enseignants-chercheurs et plus largement d'un milieu social est un aspect de l'histoire de la sociologie dont il ne faudrait pas négliger l'importance.

IV. — Les lectures individualistes

Avec ces lectures, nous abordons une façon fort différente d'envisager le social. Dans un article d'une grande clarté, F. Bourricaud explique les raisons qui conduisent un sociologue à concevoir le social sur d'autres bases que les lectures « fonctionnalistes » ou « sociologistes ».

« L'interprétation réaliste du fait social dans la variante sociologiste de Durkheim, ou dans la variante fonctionnaliste des anthropologues anglais et des sociologues américains... conduit à des paradoxes intenable, ou du moins à la confusion. Aussi, par un changement de cap... je propose d'explorer les perspectives ouvertes par une démarche inverse, que j'appellerai faute de mieux, individualiste... Il ne s'agit pas d'attribuer à l'individu une information complète, un système de préférences tout à fait cohérent, ni une capacité de prévision rigoureuse. Bref, l'individu dont il sera traité dans les pages qui suivent ne peut être *a priori* qualifié de sujet rationnel – sauf si nous prenons ce terme dans le sens très étendu d'une conscience *ex natura*. Nous ne lui attribuons pas une capacité de calcul très étendue, et nous ne faisons pas davantage la supposition qu'il est toujours assuré d'atteindre son but, de parvenir à la réalisation de son intérêt tel qu'il l'a défini. Tout ce que nous demandons que l'on nous concède, c'est d'abord que l'on reconnaisse à l'individu la capacité de choisir entre plusieurs buts qu'il s'efforce d'atteindre par une combinaison de moyens dont il dispose ou qu'il peut se procurer... C'est en deuxième lieu que le point de vue de l'acteur (...) est pertinent pour l'analyse des processus sociaux, et que ceux-ci peuvent être adéquatement expliqués à partir de l'agrégation de préférences ou de choix individuels » (F. Bourricaud, *Contre le sociologisme : une critique et des propositions*, *Revue française de sociologie*, XVI, suppl. 1975, 583-603).

La perspective que développe F. Bourricaud dans ce texte est quelque peu différente de celle de la théorie des jeux et de la décision ou encore de celle de l'échange social et du choix rationnel (G. C. Homans, *Social Behaviour : its Elementary forms* (1961), *Sentiments and Activities* (1962)). Rappelons

ièrement que pour G. Homans, le comportement des individus résulte du calcul qu'ils effectuent entre les avantages et les inconvénients, entre les bénéfices et les coûts qu'ils entretiennent dans telle ou telle situation. La satisfaction qu'ils peuvent alors éprouver proviendrait de la perception qu'ils auraient de l'équilibre réalisé entre leurs « contributions » à une décision ou à une action par exemple et leurs « rétributions » comme un salaire ou une gratification par exemple. L'« échange social » serait alors un mode de relations sociales caractérisé par des « transactions » entre des agents sociaux sur différents « marchés ». Celles-ci ayant pour logique le calcul rationnel des bénéfices et des coûts. Cette conception est inspirée par l'économie classique et par certains aspects du behaviorisme (B. F. Skinner, *Par-delà la liberté et la dignité*, Laffont, 1972). Elle n'est qu'une variante de l'individualisme méthodologique tout comme le fonctionnalisme est une variante « extrême » ou « limite » de l'analyse fonctionnelle. Elle a néanmoins inspiré de nombreux travaux de grande qualité comme ceux de T. C. Schelling, *Stratégie du conflit* (1963), 1986, et *La tyrannie des petites décisions* (1978), 1979 ; G. de Tullock, *The vote motive*, 1976, et avec J. Buchanan, *The calculus of consent : logical foundation of constitutional Democracy* (1962) ; de M. Olson, *La logique de l'action collective* (1966), 1978 ; de P. Blau, *Exchange and Power in Social Life* (1964), et de J. Elster, *Logic and Society* (1978).

La conception de l'individualisme qui ressort du texte de F. Bourricaud est double : elle est complexe et méthodologique.

— Cette lecture est complexe dans la mesure où elle ne se limite pas à une conception d'un « individu calculant des coups » et aux conséquences qui en résultent, mais qu'elle est une conception du social à partir de l'individu conçu comme « l'atome social élémentaire » (R. Boudon) et par là même comme le récepteur et l'initiateur du social. Ce faisant, la rationalité de l'individu est de « type complexe » (R. Boudon), car elle ne correspond pas à un modèle univoque de rapports entre des moyens et des objectifs et parce qu'elle se décline à travers l'acte de l'interprétation des situations et des relations de rôle sans que celles-ci soient des contraintes qui s'imposent telles qu'elles de l'« extérieur ». La rationalité de l'individu se comprend ainsi non

d'un attribut métaphysique mais d'une relation entre les acteurs à propos de situations d'interactions. Ce faisant, le social peut utilement être expliqué à partir de l'agrégation des préférences individuelles exprimées *de facto* à travers des comportements.

« Il faut laver l'individualisme de deux soupçons. Il faut d'abord rompre l'association entre l'individualité et la rationalité, qui nous conduit à supposer que les attentes de l'individu rationnel sont toujours réalisées et telles qu'elles ont été d'abord formées. L'accent mis sur les «conséquences inattendues» des décisions individuelles, nous rappelle que l'ordre social résulte autant de leurs incompatibilités que de leurs compatibilités.

« En deuxième lieu, l'individualisme entendu comme l'entrechoc ou l'entrelac des décisions individuelles, est parfaitement compatible avec la reconnaissance qu'il existe des «groupes» ou des «classes», ou des «sociétés». Leur existence peut être établie à partir de l'expérience de l'individu qui se donne des associés, s'oppose à des rivaux, ou rencontre la résistance d'un milieu hostile ou favorable à ses initiatives » (F. Bourricaud, *op. cit.*, p. 597).

Cette façon de lire le social comme des effets d'agrégation ou de composition, ou encore comme des effets pervers ou inattendus résultant de la compatibilité ou de l'incompatibilité des choix individuels, des décisions prises et des actions entreprises... (Boudon, *La logique du social* (1979), *Effets pervers et ordre social* (1985)) serait, en outre, ancienne puisqu'elle correspondrait, à suivre R. Boudon, aux analyses de Rousseau, de Marx, de Tocqueville ou de Keynes... Elle concerne aussi bien l'analyse économique que les théories de la démocratie ou encore les paradoxes du bien-être par exemple.

Il existerait ainsi une tradition d'analyse des faits sociaux correspondant à cette lecture « individualiste méthodologique » – dont l'expression est due à J. Schumpeter ((1954), *Histoire de l'analyse économique*, Paris, 1983) et qui a été diffusée en particulier par F. Von Hayek ((1952), *Scientisme et sciences sociales*, Paris, 1986) et le philosophe K. Popper. Ce que nous appelons ici, librement, une tradition d'analyse ne doit pas cependant donner à penser que l'individualisme méthodologique serait la traduction sociologique de toutes les approches de l'individu.

F. Bourricaud rappelle opportunément que « les individus ne sont pas autant de personnes concrètes, qu'ils ne font pas toujours ce qu'ils prétendent ou ce qu'ils croient faire, que l'agrégation des pré-

ences individuelles ne se réduit pas, comme dans le décompte d'une opinion majoritaire, à une pure addition dont le solde serait médiatement significatif » (F. Bourricaud, *op. cit.*, p. 597).

— L'individualisme est alors avant tout « méthodologique », c'est-à-dire que les lectures du réel qui lui correspondent reposent sur une axiomatique ayant pour fondement l'individu comme acteur social.

De façon schématique on retiendra que l'« individualisme-méthodologique » traite les préférences des individus comme une entrée pertinente pour comprendre un phénomène social.

« L'agrégation des préférences — à condition d'y voir un ensemble d'opérations logiques dont les acteurs n'ont pas tous et toujours une conscience claire et distincte — permet l'analyse d'un certain nombre de régularités statistiques plus précises et plus contrôlables que les solutions ambitieuses, et à la limite tautologiques du « réalisme totalitaire » » (F. Bourricaud, *op. cit.*).

Cette opposition appuyée au « réalisme totalitaire » est une des constantes de l'« individualisme méthodologique » des années soixante-dix en France tout comme le sont les manthèmes des tenants du structuralisme génétique à l'encontre de cette conception du social.

Le « réalisme totalitaire » est issu de la classification des types d'explication sociologique construite par J. Piaget (Piaget, *Études sociologiques*, 1955, p. 145-146). Pour Piaget, le mode d'explication du « réalisme totalitaire » repose sur la prééminence du « tout » sur la « partie » qui conduit à vouloir non pas « expliquer le tout par la partie, mais bien l'inverse » (Piaget, *op. cit.*, p. 145-146). La conception du « tout » serait alors pour Piaget la suivante :

« Le tout est un être qui par ses contraintes modifie les individus (leur impose sa logique) et demeure donc hétérogène aux consciences individuelles telles qu'elles seraient indépendamment de leur socialisation. »

Pour les « individualistes », cette conception aurait été dominante parmi les sociologues et nécessitait alors, dans les années soixante-dix à la suite des prises de position du philosophe K. Popper sur l'illusion des explications totalisantes (K. R. Popper, *La logique de la découverte scientifique* (1959), *Misère de l'historicisme* (1956), *L'univers irré-*

solu (1982)) un engagement plus « militant » afin de dénoncer ces usages.

La « tentation du sociologisme » étant, en outre, supposée être récurrente parmi les sociologues, le rappel des sources historiques de la méthodologie « individualiste » s'avère être une nécessité comme l'atteste la référence aux travaux de M. Weber et de V. Pareto dans l'œuvre de R. Boudon, le chef de file de ces lectures du social (Boudon, *Dictionnaire*). La lecture individualiste est ainsi fondamentalement une lecture qui part des individus pour comprendre un segment du social et se limite à des lectures locales, ne prétendant pas rendre compte de tous les aspects d'une réalité et construire ainsi des lois de portée générale.

« Le phénomène M est une fonction des actions *m*, lesquelles dépendent de la situation S de l'acteur, cette situation étant elle-même affectée par des données macrosociales M9 » (R. Boudon, *La place du désordre*, 1984, p. 40).

Ce que l'« individualisme méthodologique » retient de l'acteur ce ne sont ni ses motivations profondes, ni l'économie de ses pulsions, ni même sa façon de se mobiliser pour agir. C'est, plus prosaïquement, une tendance générale à apprécier « subjectivement » son intérêt en fonction de la situation dans laquelle il se trouve et plus généralement en fonction du système d'interaction ou d'interdépendance dans lequel il est inscrit à un moment donné. De la même façon que l'acteur est appréhendé en postulant qu'il satisfait à cette tendance générale, on peut utilement considérer, selon les tenants de ces lectures, que l'acteur est « indifférent » aux conséquences sociales de ses actes parce qu'il en ignore les conséquences. Il ne s'agit donc pas d'une « indifférence morale » signifiant alors qu'il est totalement créateur de ses propres normes et valeurs, ce qui serait contradictoire avec la conception d'un acteur socialisé que porte l'individualisme méthodologique (de façon plus évidente que ne le fait l'analyse stratégique). Mais l'ignorance qui est la sienne des implications de ses actes le conduit inexorablement à une « indifférence ». Bien évidemment, il est des situations où un acteur n'est pas ignorant de certaines conséquences de ses actes. C'est davantage le cas lorsqu'il agit dans des systèmes d'interaction caractérisés par des rôles sociaux dont le contenu aurait tendance à être prescrit

ne dans des organisations compte tenu de la division
avail par exemple. Mais ceci ne signifie pas alors que
acteurs puissent prévoir en anticipant les effets de leurs
sions comme le montre l'existence d'effets émergents
un effet qui n'est pas explicitement recherché par les
its d'un système et qui résulte de leur situation d'inter-
endance », Boudon, *La logique du social*, *op. cit.*, p. 119)
l'effets pervers, c'est-à-dire d'effets contraires aux déci-
is prises ou aux règles édictées.

« ... on peut dire qu'il y a effet pervers lorsque deux individus
plus) en recherchant un objectif donné engendrent un état de
ses non recherché et qui peut être indésirable du point de vue
t de chacun des deux, soit de l'un des deux » (R. Boudon,
cit., p. 20).

Si tel n'était pas le cas, nous serions, en outre, face à une
nception purement rationaliste de l'homme agissant, ce
ii n'est pas tout à fait le cas de cette lecture. L'incapacité
ins laquelle se trouve l'acteur de prévoir les conséquences
e ses actes est encore plus importante lorsqu'il se trouve
ans un système d'interdépendance puisque, précisément,
s interdépendances sont ponctuelles, ne mobilisent pas de
elations de rôles et que rien d'autre ne lie les individus que
ette interdépendance passagère. Il convient, pourtant, d'en-
risager cet acteur comme étant rationnel, si l'on veut bien
comprendre ainsi que le comportement de l'acteur repose,
en tendance, sur des « raisons », malgré, semble-t-il, les
réserves de F. Bourricaud. Il est ainsi, selon R. Boudon,
utile de parler de rationalité de l'acteur parce que la sociali-
sation n'est pas une simple intériorisation de normes, de
valeurs et d'associations cognitives mais également parce
que cette rationalité de l'acteur – même si la polysémie du
terme peut laisser supposer un acteur doué, en toutes cir-
constances, d'une capacité de calcul sans faille – signale
seulement à l'attention du sociologue, que tout individu a
« de bonnes raisons de se comporter comme il le fait », et
ceci dans une tradition de sociologie compréhensive héritée
de M. Weber.

« Le schéma de conditionnement ne peut fournir la clef du com-
portement des acteurs sociaux que si on les suppose confrontés à un
ensemble fini de situations répétitives » (Boudon, *Dictionnaire*,
p. 484).

La rationalité de l'acteur est ainsi complexe car multiforme et construite au cours de son parcours mais également en fonction des situations présentes.

« Chacun des acteurs, selon sa personnalité, ses attitudes à l'égard du risque, ses ambitions, son information sur les données de la situation (variables qui dépendent sans doute pour une part du milieu social et de l'histoire sociale de l'acteur), s'efforce de prendre la décision la plus convenable au vu de ses intérêts tels qu'il les conçoit. Aucune programmation préalable ne lui dicte ses comportements » (R. Boudon, *La logique du social*, p. 31).

De même, précise-t-il : « La notion de rationalité n'est donc définie que dans certaines situations. En d'autres termes la possibilité de lui donner un sens précis est une fonction de la structure de la situation qu'on considère » (R. Boudon, *La place du désordre*, 1984, p. 58). L'acteur rationnel est donc un acteur qui fonde ses choix sur des « raisons plausibles ».

L'explication du social que propose l'« individualisme » est en conséquence beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît ou qu'on veut bien le dire dans la mesure où elle repose *de facto* sur une théorie de l'action et non du sujet ni même des situations d'interaction. C'est par l'action que s'opère, pour partie, la création du social et c'est encore par l'action que l'agent ou l'acteur intéresse le sociologue. Loin d'ignorer la « copule » entre l'individu et le social, l'individualisme la construit à travers la mise en évidence de l'action, comme construction sociale. L'action n'est pas simplement celle de l'acteur orientant ses choix et développant une stratégie dans un système d'interaction donnée, elle est également la façon dont un ensemble social se construit et sa résultante. Il y a, en conséquence, une théorie de l'action sous-jacente à l'analyse des logiques d'acteurs qui se comprend dans la théorie des effets émergents et des différentes formes d'effets d'agrégation et dans la conception des systèmes d'interdépendance et d'interaction. Les travaux relatifs à cette lecture du social sont considérables et traitent de thèmes et de questions sociologiques dont la diversité souligne la souplesse d'utilisation du paradigme, au-delà de sa pertinence. Comme les autres lectures du social, l'individualisme méthodologique n'est pas figé et admet des nuances, voire des différences de conception. Il en est ainsi de l'analyse stratégique.

V. — La lecture stratégique du social :
une analyse individualiste-méthodologique
de l'action organisée.

La lecture stratégique du social partage avec l'individualisme méthodologique la même conception de l'acte de connaissance du social. Elle procède de la même logique d'explication et fait de l'acteur social en situation un des deux versants d'accès à la connaissance de son objet, le deuxième étant celui du système dans lequel s'inscrit l'acteur.

« ... Pour comprendre le même crime, d'un côté, on part du coupable et de la logique de ses relations avec les différents protagonistes, de l'autre, on part de la situation comme système qui conditionne les relations et définit donc les possibilités du crime.

« Sans raisonnement systémique, l'analyse stratégique ne dépasse pas l'interprétation phénoménologique. Sans vérification stratégique, l'analyse systémique reste spéculative et, sans la stimulation du raisonnement stratégique, elle devient déterministe...

« Si on sépare ces deux logiques, on aboutit à des résultats extrêmement divergents. D'un côté, on reste dans un modèle de marché ou d'ajustement mutuel, même si on projette toutes les inégalités sur une contrainte extérieure intériorisée. De l'autre, on ne peut sortir d'un modèle mécaniste de déterminisme fonctionnel » (M. Crozier, E. Friedberg, *L'acteur et le système*, 1977, p. 203-204).

Mais, alors que pour l'individualisme méthodologique l'articulation entre ces deux versants se réalise à travers l'action et/ou le comportement des acteurs en présence selon les systèmes d'interaction ou d'interdépendance, c'est le « jeu » qui réalise cette intégration dans le cas de l'analyse stratégique.

« Le jeu... est un mécanisme concret grâce auquel les hommes structurent leurs relations de pouvoir et les régularisent tout en leur laissant... leur liberté » (*ibid.*, p. 97). M. Crozier et E. Friedberg préciseront le sens de ce concept.

« Le concept de jeu tel que nous l'avons employé est, au fond, un modèle d'intégration des comportements humains qui suppose une vision dualiste et non plus intégrée du champ des rapports sociaux. Sont entretenues ensemble et non réconciliées les deux orientations contradictoires, celle de la stratégie égoïste de l'acteur et celle de la cohérence finalisée du système » (Crozier, *op. cit.*, p. 204).

Le jeu serait ainsi pour M. Crozier et E. Friedberg le « ... modèle... le plus économique » de dépasser les apories des analyses fonctionnalistes et interactionnistes. A une conception systémique de l'intégration — qui ne rend pas

compte de la contingence et des logiques d'acteur – et à une conception interactionniste de « situations ouvertes » par opposition aux « situations organisées » – qui oscille entre une « ... logique de la liberté anomique » et « une logique du conditionnement total », M. Crozier et E. Friedberg opposent le postulat selon lequel « il n'y a pas de champ non structuré... et que toute structuration est de plus contingente » (*ibid.*, p. 204-205). Cette conception d'une structuration partielle et contingente de tout champ est le socle de la lecture stratégique du social. Elle implique, en effet, deux des dimensions centrales de cette théorie : celle selon laquelle les rapports sociaux sont des rapports de pouvoir du fait même de cette structuration et celle selon laquelle les « organisations » sont la forme contemporaine du social et le lieu des dynamiques sociales. Là se situe également l'écart entre la lecture stratégique du social et l'individualisme méthodologique. En effet, l'individualisme distingue les systèmes d'interaction des systèmes d'interdépendance – recevant ainsi les travaux des fonctionnalistes et des interactionnistes – alors que l'analyse stratégique tend à considérer que tout champ étant structuré, il n'y a pas lieu de distinguer entre ces deux types de systèmes. La différence qui en résulte est bien celle de l'identification des formes contemporaines du social.

Ceci étant, examinons brièvement ce que recouvrent la conception des rapports de pouvoir et celle de l'organisé selon cette théorie.

Selon M. Crozier et E. Friedberg, organisation et pouvoir sont fortement interdépendants, car « ... l'organisation rend possible le développement de relations de pouvoir et en fonde la permanence » (*ibid.*, p. 66). Conçu comme une relation « ... par laquelle deux acteurs acceptent de se lier – ou se trouvent de fait liés – l'un à l'autre pour l'accomplissement d'une tâche donnée... », le pouvoir est constitutif de toute action organisée.

« Des acteurs sociaux ne peuvent atteindre leurs objectifs propres que grâce à l'exercice de relations de pouvoir ; mais en même temps, ils ne peuvent disposer de pouvoir les uns sur les autres qu'à travers la poursuite d'objectifs collectifs dont les contraintes propres conditionnent très directement leurs négociations » (*ibid.*, p. 67).

Les relations de pouvoir sont en conséquence à la jonction des « objectifs propres » à tel ou tel acteur et des

« contraintes » et opportunités de l'action collective. La conception du pouvoir comme relation entre des acteurs partie prenante d'une action n'est pas en soi novatrice si l'on veut bien admettre que la polysémie du terme a autorisé dans l'histoire de la sociologie diverses façons de l'associer à l'analyse du social sous la forme de la domination, de l'influence ou de l'autorité (C. Giraud, *op. cit.*, 1994). Ce qui est cependant plus novateur est de concevoir le pouvoir comme une relation, déséquilibrée certes, mais consubstantielle de toute forme d'action et – du fait de la contrainte et des opportunités que peut représenter l'action – comme facteur central du jeu social. L'analyse stratégique des dynamiques sociales en œuvre dans les organisations sera la traduction en termes de méthode de ce double postulat des relations de pouvoir comme fondement du « construit social » que représente une organisation et du « jeu comme instrument de l'action organisée ». Une des caractéristiques de cette analyse est qu'elle se démarque profondément de celles faisant des origines sociales et/ou du parcours social des individus un mode d'explication de leurs pratiques sociales. Les individus que considère l'analyse stratégique sont des acteurs d'un ensemble social que l'on peut – et que l'on doit d'un point de vue méthodologique – circonscrire. L'endogénéisation des variables d'observation de cet ensemble s'applique également à cet acteur dont on pense que les « attitudes » sont des anticipations de comportement signifiant ainsi que l'acteur se comporte davantage en fonction d'un présent fait d'opportunités, voire d'un futur, que d'un passé qui lui « collerait à la peau » indépendamment des situations présentes. Cette conception de l'acteur est congruente avec un modèle utilitariste qui semble prévaloir dans cette analyse des stratégies d'acteurs sans « bagages » et sans « morale ». La conception des organisations comme « construit social » renforce cette lecture endogène et segmentée du social à tel point qu'il n'est pas besoin d'analyses diachroniques pour rendre compte d'une difficulté à changer en milieu bureaucratique par exemple (M. Crozier, *op. cit.*, 1963).

« L'organisation comme phénomène sociologique est donc un construit culturel grâce auquel les hommes parviennent à orienter leurs comportements de façon à obtenir un minimum de coopération, tout en maintenant leur autonomie d'agents libres » (Crozier, Friedberg, *op. cit.*, p. 198).

En faisant, en outre, des organisations « le lieu contemporain des dynamiques sociales » est affirmée l'autonomie d'une sociologie qui se définit par un champ spécifique censé représenter l'essentiel des dynamiques sociales et permettre ainsi de formuler des propositions relatives aux sociétés dans lesquelles les organisations étudiées sont implantées. L'œuvre de M. Crozier et ses premiers travaux sur les administrations d'État sont, de ce point de vue, parfaitement exemplaires. La structure même de l'ouvrage portant sur la bureaucratie rend compte de cette conception. En s'autorisant, en effet, un élargissement de perspective (en traitant du « phénomène bureaucratique comme phénomène culturel français » à partir de l'analyse du fonctionnement de deux administrations), M. Crozier considère de fait que ces organisations permettent d'expliquer la société française dans son ensemble. Il ne reprendra cependant pas, pour ce faire, la suite de l'interrogation de M. Weber sur la bureaucratie comme processus de rationalisation des sociétés occidentales (Crozier, *op. cit.*, 1963). Cette conception ira en s'élargissant à mesure que se développera son œuvre et qu'il construira un réseau de chercheurs et d'enseignants-chercheurs autour d'une sociologie des organisations. L'analyse des dysfonctions bureaucratiques – qui avait été initialisée par les fonctionnalistes et reprise dans les premiers travaux de M. Crozier – cédera alors le pas à une sociologie des organisations puis à une sociologie de l'action organisée. Elle visera alors à rendre compte des « ... conditions de développement de l'action organisée des hommes, et de ses contraintes propres » (Crozier, Friedberg, *op. cit.*, p. 95). La définition du concept d'organisation, plus encore que celle de l'acteur, a été l'occasion d'un renouvellement profond des façons de lire le social. Elle a été corrélativement le moyen pertinent de construire un objet sociologique et une méthode d'analyse. Elle a autorisé enfin une stratégie de spécialisation qui a abouti à la reconnaissance d'un profil de recherche en sociologie des organisations pour les postes d'enseignants-chercheurs en France tout particulièrement. Cette stratégie de spécialisation s'est transformée en stratégie d'autonomisation par la généralisation du modèle des organisations aux sociétés contemporaines. On conçoit alors que la définition d'un concept ne soit pas anodine et que se jouent autour d'elle des perspectives de recherche,

certes, mais également des stratégies complexes. C'est ici, certainement une des plus belles illustrations de la pertinence des grilles de lecture stratégique. On peut néanmoins se demander si cette pertinence — même relative — des lectures stratégiques n'était pas d'autant plus forte qu'elle correspondait à un ensemble de possibilités de mobilité professionnelle et sociale qui, en France par exemple, existait pendant la période d'après-guerre jusqu'aux années quarante-vingt, période où était pensée précisément cette lecture.

VI. — La lecture actionnaliste

Plus marginale dans le corpus des grandes lectures du social, la lecture actionnaliste n'en est pas moins importante car elle pose, en même temps et de façon réfléchie, le problème de la sociologie et celui de la société. Elle les appréhende dans un même mouvement ce qui ne manque pas de donner à cette lecture, au fur et à mesure qu'elle se construit dans son rapport à la société et à ses transformations, une impression fausse d'instabilité. Héritière des projets ambitieux de la sociologie naissante, la lecture actionnaliste interroge le devenir de la société industrielle et vise à en dégager les lignes de force. Rendre compte de la *Production de la société* (A. Touraine, 1973) est alors le projet sociologique de cette lecture dont A. Touraine est le concepteur. Mais il est une autre dimension tout aussi importante que ce projet de connaissance du social. Il se décline autour d'un projet politique d'« intervention sociologique » (A. Touraine, *Pour la sociologie*, 1974) qui présente une double particularité. Celle d'une option sociologique selon laquelle la sociologie est partie prenante du social et celle d'une interrogation du savoir sociologique non seulement à la lumière des transformations de la société, mais également à la lumière de cette conviction sociale du rôle du sociologue. La lecture actionnaliste du social procède de la confrontation du sociologue au monde du travail ouvrier. Loin de se limiter à une analyse synchronique des caractéristiques du travail ouvrier, A. Touraine, dès ses premiers travaux, renvoie avec des problématiques diachroniques resituant le travail ouvrier dans l'histoire de l'industrialisation (Touraine, *Évolution du travail ouvrier dans les usines Renault* (1955), *Sociologie de*

l'action (1965)). Dès 1965, Touraine conceptualise sa conception du social autour de l'idée de l'« action sociale », c'est-à-dire d'une action portée par un « sujet historique ».

« L'action sociale, considérée dans ses orientations normatives, ne peut manifester la société, puisqu'elle la constitue, non pas, répétons-le arbitrairement ou à partir d'« idées », mais d'abord comme travail, c'est-à-dire comme rapport de l'homme et de ses œuvres. Mais le sujet historique n'est saisissable qu'à travers des collectivités concrètes. Cette remarque élémentaire peut et doit orienter l'analyse dans deux directions qui seront suivies successivement. D'une part, l'analyse sociale, partant de la conscience historique, de la praxis humaine, doit se rapprocher de la réalité observable à travers l'étude des systèmes sociaux, c'est-à-dire des réseaux de relations sociales, celle des conduites ou des décisions prises par un acteur – individuel ou collectif – dans un système social déterminé, celle des expressions symboliques utilisées par les acteurs. D'autre part, peut-on considérer que le travail est la source générale et unique des orientations normatives de l'action sociale ? » (Touraine, *op. cit.*, 1965, p. 60).

L'action sociale doit en conséquence être considérée comme une activité normative et plus largement « culturelle ».

« L'action sociale est création par le travail humain d'un univers d'œuvres culturelles ; cette création ne peut être que collective... » (A. Touraine, *ibid.*, p. 60). S'il en est ainsi, c'est, selon A. Touraine, parce que « la civilisation industrielle » atteint sa « maturité » et que s'annoncent les sociétés postindustrielles qui se distinguent des autres par leur capacité d'action sur elles-mêmes (Touraine, *La société postindustrielle*, 1969).

« Plus la civilisation industrielle se dégagera des sociétés en voie d'industrialisation, plus les problèmes moraux s'imposeront partout comme les plus importants, les plus dramatiques, plus la culture de masse apparaîtra liée au développement, non pas harmonieux mais antagonique, de la vie privée » (A. Touraine, *op. cit.*, p. 463).

On comprend alors, que pour A. Touraine, la sociologie ait pour ambition d'identifier les formes d'action sociale.

« ... le développement de la sociologie actionnaliste nous semble lié à celui de la civilisation industrielle et son principal rôle pratique consiste à faire prendre conscience aux sociétés où elle se manifeste de leurs caractéristiques propres » (A. Touraine, *op. cit.*, p. 463).

La sociologie actionnaliste est ainsi une sociologie qui s'« adapte » aux transformations majeures de la société parce qu'elle en est issue. C'est ainsi qu'il faut comprendre l'action-

nalisme comme théorie de la société. La question de la « production de la société » par elle-même intéresse en conséquence le sociologue au premier chef.

« Les sociétés apprennent à se connaître sociologiquement quand elles se reconnaissent comme le produit de leur travail et de leurs rapports sociaux, quand ce qui semble d'abord un ensemble de « données » sociales est reconnu comme le résultat d'une action sociale, de décisions ou de transactions, d'une domination ou de conflits. C'est pourquoi notre temps, orienté vers le développement, crée peu à peu la sociologie » (A. Touraine, *La production de la société*, 1973, p. 7).

En s'interrogeant sur la « production de la société », A. Touraine est amené à caractériser les processus de création par la société d'une capacité d'action sur elle-même.

« La société n'est pas seulement reproduction et adaptation ; elle est aussi création, production d'elle-même. Elle a la capacité de définir elle-même et donc de transformer, par son œuvre de connaissance et d'investissement, ses rapports avec son environnement, de constituer son milieu. La société humaine dispose d'une capacité de création symbolique grâce à laquelle, entre une « situation » et des conduites sociales, s'interpose la formation du sens, un système d'orientation des conduites » (A. Touraine, *ibid.*, p. 10).

A. Touraine qualifiera d'« historicité » « cette distance que la société prend par rapport à son activité et cette action par laquelle elle détermine les catégories de sa pratique » (A. Touraine, *ibid.*, p. 60).

L'historicité n'est pas seulement une « orientation de la pratique sociale ». Elle a également une « emprise » sur « la pratique sociale » à partir de ses trois composantes qui sont le mode de connaissance, le processus d'accumulation et le modèle culturel. Ces trois composantes de l'historicité sont l'enjeu des véritables conflits de classes sociales.

Le mode de connaissance est la façon dont une société se représente le monde, les relations sociales... à travers le langage. L'accumulation est la façon dont une société enlève « une partie de ses ressources du circuit de l'activité économique et le transforme en orientations, en *patterns* des pratiques économiques » (A. Touraine, *ibid.*, p. 91). Enfin, le modèle culturel est la façon dont une société perçoit son propre développement et sa créativité. Ces trois composantes de l'historicité s'articulent sur l'activité économique en un « système d'action historique » qui désigne le dynamisme

d'une société. C'est, pour A. Touraine, le concept d'historicité qui commande l'ensemble de sa démarche en lui donnant une unité. Le concept de « système d'action historique » est, quant à lui, « un concept régional ». Il ne permet de cerner qu'une des dimensions de l'analyse sociologique.

« Une société, considérée dans ses aspects les plus simples, c'est-à-dire en faisant abstraction de sa complexité historique, est l'enchaînement de trois sous-ensembles : le champ d'historicité, les institutions, l'organisation sociale. Le système d'action historique s'organise autour du modèle culturel, composante de l'historicité ; les rapports de classes sont plus directement liés à l'accumulation » (*ibid.*, p. 116). A. Touraine ajoutera cependant, « Il ne faut pas séparer deux ordres d'analyses : celui de la division de la société en classes et celui de son entraînement par l'historicité et plus directement par le système d'action historique. Tout est rapports sociaux mais tout est aussi commandé par l'action historique » (A. Touraine, *ibid.*, p. 116).

Puisque l'historicité est le nœud gordien de la conception actionnaliste du social, et puisque la sociologie a pour objet de rendre compte des processus de constitution par la société d'une capacité d'action sur elle-même, alors les « mouvements sociaux » occupent une place prépondérante dans cette analyse.

« Il ne faut pas prendre la société pour ce qu'elle est, pour ses formes d'organisation et ses règles de fonctionnement. Ce qui apparaît comme le cadre des comportements sociaux est en réalité le résultat toujours limité, fragile et mal intégré, des conflits et des transactions qui se forment entre des classes et des forces sociales dérivées d'elles et qui sont les acteurs de l'historicité d'une société, acteurs qui animent et interprètent le système d'action historique d'une société, c'est-à-dire son champ social et culturel de développement » (A. Touraine, *ibid.*, p. 347).

Là encore, la polysémie du concept de « mouvement social » ne facilite pas la compréhension de ce que A. Touraine entend par ce terme. On peut cependant remarquer la cohérence des axes de recherche de l'actionnalisme eu égard à la construction théorique précédente.

« Si l'on n'entend par conduites sociales que le jeu des acteurs dans un cadre institutionnel et organisationnel donné, la notion de mouvement social devient incompréhensible, car les mouvements sociaux appartiennent aux processus par lesquels une société produit son organisation à partir de son système d'action historique en passant à travers les conflits de classes et les transactions politiques » (*ibid.*, p. 347).

Sera alors définie comme mouvement social « l'acteur conflictuelle d'agents de classes sociales luttant pour le contrôle du système d'action historique » (*ibid.*, p. 347). Les travaux menés sur ce thème autour des années quatre-vingt mettront en évidence les transformations de ces mouvements et l'émergence d'acteurs individuels partageant un même refus d'un modèle culturel dominant et la même alternative (A. Touraine, *Luttes étudiantes* (1978), *La prophétie antinucléaire* (1980), *Le pays contre l'État : luttes occitanes* (avec F. Dubet et coll.) (1981), *Le mouvement ouvrier* (avec M. Wievorka et M. Dubet), *Le retour de l'acteur : essai de sociologie* (1984)).

La création du « Centre d'étude des mouvements sociaux » en 1970 suivie de celle du « Centre d'analyse et d'intervention sociologique » en 1979 éclaire, par l'intitulé même de ces laboratoires, la double préoccupation de l'actionnalisme : celle d'un projet de connaissance de la production de la société et de son contrôle, et celle du projet politique d'intervention sociologique. Ce projet ne peut être considéré comme un simple projet « humaniste » visant à construire un monde meilleur ou encore à donner à tout homme une connaissance générale de la société. Il est un mode de déclinaison de la connaissance sociologique.

« La sociologie est un rappel contre tous les pouvoirs à la réalité des relations sociales détruites ou masquées. Pourquoi le sociologue aurait-il à défendre des rêves contre la réalité, alors qu'il doit défendre la réalité contre les rêves des idéologies et du pouvoir ? » (Touraine, *Pour la sociologie*, 1974, p. 236-241).

Cet appel à la « défense de la réalité » pourrait laisser croire que l'actionnalisme est une forme contemporaine du positivisme. Il n'en est rien.

« Le sociologue n'est jamais placé devant l'objet de son étude. On ne peut pas séparer une sociologie de l'action de l'action de la sociologie, car le travail de la sociologie consiste à aller au-delà de l'apparence, des mouvements, des catégories, de la pratique, du bon sens, pour retrouver non pas des principes ou des valeurs et pas davantage des réalités matérielles, comme la technologie ou la division du travail, mais l'action de la société sur elle-même et les relations sociales définies par les différents types d'action » (*ibid.*).

Ni compréhension, ni réception du réel, ni construction d'un objet ni observation sereine, l'actionnalisme est une sociologie orientée vers l'action de transformation sociale.

« Le but de son travail (celui du sociologue) doit être de transformer la représentation en action, de faire sortir les individus et les groupes du retrait ou du silence par lesquels ils nient ou fuient le pouvoir qu'ils subissent, de les placer hors de la sphère du pouvoir, de les mettre en situation de relation sociale » (*ibid.*).

Parce que la sociologie est une production sociale, elle ne peut s'abstraire de la société y compris dans l'acte de connaissance de son objet. L'intervention sociologique est alors une méthode d'analyse du social qui vise à ce que les acteurs sociaux soient à même de traduire leurs expériences en capacité collective d'action à travers l'élaboration du sens de leurs pratiques.

Les quelques lectures du social que nous venons d'esquisser montrent que la sociologie s'est progressivement enrichie en traitant des segments de réalité sociale et en évitant le piège et la tentation des grandes constructions théoriques globalisantes. Le structuro-fonctionnalisme est vraisemblablement une des dernières des grandes théories de la société. Ceci ne signifie pas, bien entendu, que d'autres ne viendront pas. Seront-elles sociologiques ? Ces lectures n'échappent pourtant pas à la tentation de la globalisation. Celle-ci se donne à voir, néanmoins, davantage autour d'une posture méthodologique (et il est vrai d'une conception du social) qu'autour d'une théorie explicite de la société conçue comme une totalité. Quels que soient le ou les paradigme(s) de référence auxquels ces théories renvoient, elles ont en commun de s'être érigées à partir d'enquêtes empiriques relatives à des questions précises et/ou à des segments du social. C'est le cas de l'interrogation sur « l'inégalité des chances », c'est-à-dire sur « la mobilité sociale dans les sociétés industrielles » pour R. Boudon. C'est également le cas de l'analyse des « situations du travail ouvrier » pour A. Touraine. C'est encore le cas de travaux sur l'Algérie puis sur « les étudiants et leurs études » pour P. Bourdieu. C'est toujours le cas pour M. Crozier avec l'analyse de la bureaucratie. Ceci ne signifie pas pour autant que ces grilles de pensée ont été des créations *ex nihilo*. Nous avons pu noter les filiations existantes ainsi que certaines caractéristiques des contextes dans lesquels ont pris forme telle ou telle lecture.

Mais cette segmentation de questions ou de thèmes est une forme de spécialisation de la recherche sociologique qui

semble aujourd'hui dominer la production sociologique, plus encore que dans les années soixante. Elle serait à la base de recompositions des champs d'études mais également des ressources affectées ainsi que le montre la redistribution de moyens dans de nombreux laboratoires de recherche à ces occasions. C'est pourquoi ces recompositions – qui s'inscrivent dans des contextes de transformations des sociétés (Touraine) – peuvent être considérées comme une résultante des stratégies et des jeux des acteurs concernés. Ce truisme mérite cependant d'être rappelé si l'on ne veut pas faire de l'histoire de la sociologie un simple débat d'idées.

ÉPILOGUE

L'histoire de la sociologie se résume, en fait, à une des histoires possibles de cette discipline. Si incontestablement les nations qui l'ont vu naître et se développer ont été la France, l'Allemagne et les États-Unis, d'autres pays comme l'Italie et l'Angleterre par exemple, ont également été le creuset de recherches importantes et d'une tradition nationale d'interrogation du social. On ne peut, dès lors, parler ici de l'histoire de la sociologie mais d'une simple histoire possible de quelques aspects de cette discipline. De ces fragments d'histoire trois aspects semblent pouvoir être retenus. Ils ont trait au modèle de la science, à celui des modalités du connaître et à celui de la conception de la place du sociologue. Se donner les « ... possibilités de distinguer entre science, idéologie et délire » selon la formule de R. Boudon et F. Bourricaud, est un mode de justification de ce désir de science qui caractérise la sociologie au travers de son histoire indépendamment des modèles de référence scientifique. L'articulation entre la qualification de la sociologie et les modalités du connaître est ici évidente. Les débats sur la validité d'une théorie participent de cette question sur la sociologie et expliquent pour une part cette récurrence de la question. Faut-il voir également dans la conception de la place du sociologue un débat qui structure l'histoire de cette discipline. Oui si l'on considère les engagements, voire l'activisme de certains sociologues, comme un des balanciers de l'histoire de la sociologie. Admettons cependant que ce débat sur la place du sociologue – qui pourrait n'être qu'une spécification de celui sur la place de l'intellectuel – le déborde en ce sens que la possibilité déclarée d'une connaissance objective du social confère au sociologue un statut particulier parmi les intellectuels : il est celui qui peut agir sur la société car il est censé la connaître à partir d'un savoir organisé. Les sociologues positivistes n'ont pas été les seuls à se croire investis d'une mission de réformisme social ou d'une possibilité d'intervention du fait de

leur connaissance et/ou de leur place. Ce débat récurrent participe d'une question plus générale qui est celle de la place de la société comme principe explicatif. Si ce principe perd de son sens alors la question de la place du sociologue en perd également ce qui ne signifie pas que son savoir soit *ipso facto* disqualifié. La réitération de cette question semble bien tenir autant au moment historique qu'aux références choisies suivant une tradition, c'est-à-dire suivant « les critères et les règles à la lumière desquels sont évalués les œuvres des artistes et des savants, et les croyances et les symboles dont la thématique constitue leur héritage » (E. Shils, *The intellectuals and the powers and other essays*, Chicago Press, 1972, p. 15).

Des univers de référence différenciés expliqueraient, pour une bonne part, cette tension entre « réformisme social », retrait proche d'un « laisser-faire », « activisme politique » ou « médiation sociale ».

Si ces trois thématiques sont récurrentes ce n'est pas en raison d'une incapacité à produire du savoir pour partie cumuleable mais en raison de la spécificité du savoir sociologique.

BIBLIOGRAPHIE

(Les principaux ouvrages de référence sont indiqués dans le texte lui-même.)

Ansart P., *Les sociologies contemporaines*, Paris, Seuil, « Points », 1990.

Aron R., *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, « Tel », 1967.

Bell D., *The social Sciences since the second World War*, New Brunswick, Transaction Books, 1982.

Berthelot J.-M., *La construction sociale de la sociologie*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 1991.

Boudon R., Bourricaud F., *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982.

Bourdieu P., Passeron J.-C., Chamboredon J.-C., *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1958.

Bourricaud F., Contre le sociologisme : une critique et des propositions, *Revue française de sociologie*, 1975, n° XVI, p. 583-603.

Cuin C. H., et Gresle F., *Histoire de la sociologie*, Paris, La Découverte, « Repères », 1992.

Giddens A., *Social Theory and Modern Sociology*, Cambridge, Polity Press, 1987.

Lepenies W., *Les trois cultures. Entre science et littérature l'avènement de la sociologie*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'Homme, 1990, 1985.

Nisbet R. *La tradition sociologique*, Paris, PUF, 1984, 1966.

Simon P. J., *Histoire de la sociologie*, Paris, PUF, 1991.

TABLE DES MATIÈRES

Préalable	3
Introduction	6
I. La spécificité de la sociologie, 7 — II. Les options d'une histoire de la sociologie, 9 — III. Le rapport du sociologue à une histoire de la sociologie, 10.	
Chapitre I — Aux origines de la pensée sociologique ou en quoi la sociologie ne peut pas se définir seulement comme une rupture épistémologique 12	
I. L'Antiquité grecque, 14 : 1. Le <i>Ménon</i> ou des possibilités d'apprendre : un des héritages de Platon, 14 ; 2. Aristote ou ce l'autonomisation du domaine des affaires humaines, 16 — II. Le XVIII^e siècle ou le siècle des Lumières, 19 : 1. <i>Les Lois</i> selon Montesquieu, 20 ; 2. Le contrat et l'état de nature selon Rousseau, 22 ; 3. De la division du travail et de l'intérêt individuel comme facteurs d'une société d'harmonies selon Smith, 24 ; 4. L'idéalisme allemand : science et savoir chez Kant, 27 — III. Au-delà des Lumières : les trois précurseurs de la sociologie : A. Comte, A. de Tocqueville, K. Marx, 28 : 1. La loi des trois états et l'ordre social selon Comte, 29 ; 2. La tension égalitaire dans les démocraties selon Tocqueville, 31 ; 3. Les conflits structurels dans le capitalisme selon Marx, 32.	
Chapitre II — Des fondations d'une pensée sociologique ou du fait social, des catégories et des méthodes de la connaissance sociologique 35	
I. Les enquêtes sociales : une première construction de moyens de connaissance du social fondés sur le nombre, 40—II. L'émergence de théories sociologiques relatives à la nature du social et à la façon de le connaître, 41 : 1. La sociologie du fait social, 42 ; 2. La sociologie de l'action, 45 ; 3. Deux contemporains de M. Weber : F. Tönnies et G. Simmel, 50—III. De quelques concepts sociologiques issus des œuvres de Durkheim, Weber, Pareto, 53 : 1. La solidarité selon Durkheim, 54 ; 2. La rationalité selon Weber, 56 ; 3. Les actions non logiques selon Pareto, 58.	

Chapitre III — Du développement de la sociologie au
XX^E SIECLE

63

Préliminaire : Le déplacement des pôles de création sociologique : le chassé-croisé entre l'Europe et les États-Unis, 64. — I. L'empirisme de la sociologie américaine de la première moitié du siècle, 65 : 1. L'école de Chicago, 67 ; 2. Du réformisme social à la neutralité axiologique : une réorientation de la sociologie américaine, 71 — II. La tentation de la sociologie américaine des années cinquante : la préoccupation théorique ?, 74 — III. France/Allemagne autour des années soixante : des tendances inversées, 77 : 1. Le cas de la sociologie française, 78 ; 2. Le cas de la sociologie allemande, 82.

Chapitre IV — Quelques grilles de lecture de la
sociologie contemporaine

86

I. Les lectures fonctionnalistes, 87 — II. Les lectures interactionnistes, 94 — III. Les lectures structuralistes, 101 — IV. Les lectures individualistes, 106 — V. La lecture stratégique du social, 113 — VI. La lecture actionnaliste, 117.

Épilogue 124

Bibliographie 126

© Tous droits réservés aux Editions AFAQ
pour l'Algérie